



EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Gilbert MENUT	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Rémi DETANG	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD.
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	
M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Michel ROTGER	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Rémi DELATTE	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Patrick BAUDEMMENT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : ENVIRONNEMENT

Etude des bruits sur l'agglomération dijonnaise - Validation des résultats

En application de la directive européenne bruit environnemental 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et la gestion du bruit ambiant pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants et les infrastructures majeures, transcrite en droit français par la loi du 26 octobre 2005, la Communauté d'agglomération dijonnaise, compétente en matière de lutte contre le bruit, se devait d'établir une cartographie stratégique du bruit sur son territoire.

A cet effet, et dans dans la continuité des actions engagées depuis 2005, concernant l'environnement sonore, le Grand Dijon a confié au bureau d'études SOLDATA ACOUSTIC (anciennement Acouphen Environnement) la réalisation de la cartographie sonore sur l'agglomération dijonnaise dont les résultats doivent être validés en Conseil communautaire.

Les cartes de bruit stratégiques visent à donner une représentation de l'exposition au bruit des populations, vis-à-vis des infrastructures de transport (routier, ferroviaire, aérien) et des installations industrielles classées, soumises à autorisation. Les autres sources de bruit, à caractère plus ou moins fluctuant, local ou événementiel ne sont pas représentées sur ce type de document.

Les cartes de bruit sont des documents d'information, non opposables. En tant qu'outil (modèle informatique), elles seront exploitées pour établir un diagnostic global ou analyser des scénarios ; le niveau de précision est adapté à un usage d'aide à la décision et non de dimensionnement de solution technique ou pour le traitement d'une plainte.

Conformément aux textes, les cartes de bruit comportent, outre des documents graphiques un résumé non technique présentant les principaux résultats de l'évaluation réalisée, un exposé sommaire de la méthodologie d'élaboration des cartes, ainsi qu'une estimation de l'exposition au bruit des personnes vivant dans les bâtiments d'habitation d'une part et du nombre d'établissements d'enseignement et de santé situés dans les zones cartographiées d'autre part.

L'article R. 572-7 du code de l'environnement prévoit que les cartes, une fois établies, soient arrêtées par le Conseil communautaire en tant qu'organe délibérant compétent.

Ces cartes de bruit ont vocation à être réexaminées et le cas échéant révisées au minimum tous les 5 ans.

Le décret d'application du 24 mars 2006 prévoit, d'une part, que ces cartes soient tenues à la disposition du public, notamment par voie électronique, et, d'autre part, qu'elles soient l'étape indispensable avant l'élaboration d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement.

Il est demandé au Conseil Communautaire d'approuver les cartes stratégiques de bruit .

Compte tenu de l'importance du nombre de cartes réalisées dans le cadre du plan bruit (près de 800), seules les cartes de synthèse sont présentées en annexe. L'ensemble des documents est consultable sur simple demande au siège du Grand Dijon.

Vu l'avis favorable de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** les cartes de bruit stratégiques, le résumé non technique et le rapport d'estimation de l'exposition au bruit des populations joints en annexe
- **d'autoriser** la diffusion des cartes

Convocation envoyée le 18 mars 2010
Publié le
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
Déposé le :

26 MARS 2010

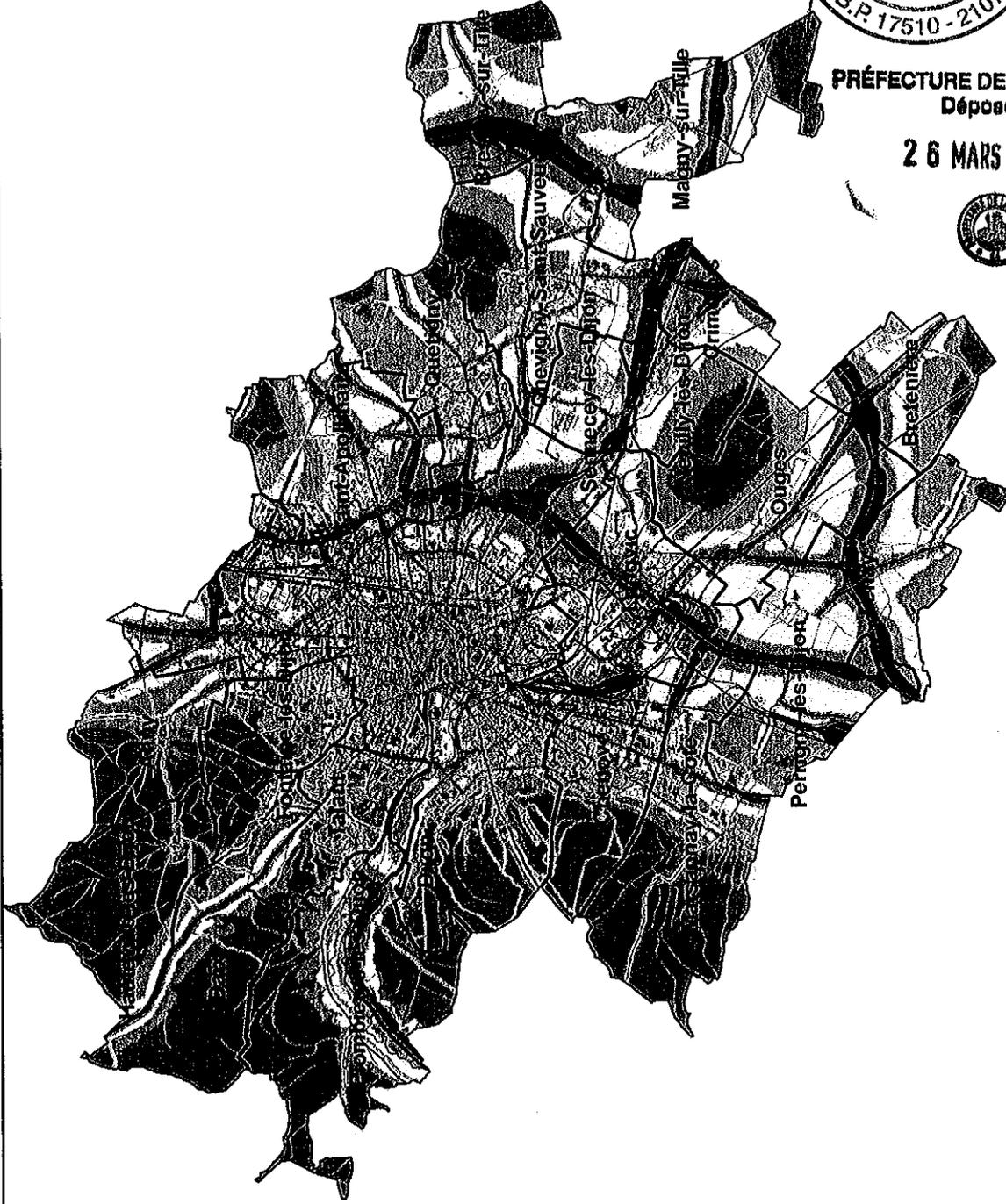


Pierre PRIBETICH

Cartographie du bruit routier - Situation 2006

Grand Dijon

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)



Cartographie : ACQUIPHEN ENVIRONNEMENT - Septembre 2008
Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / DDE / CG21
Format Compression : AS



Niveaux sonores :

- Inférieurs à 50 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- Supérieurs à 75 dB(A)

Topographie :

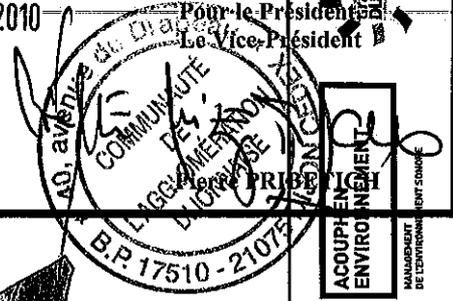
- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
26 MARS 2010

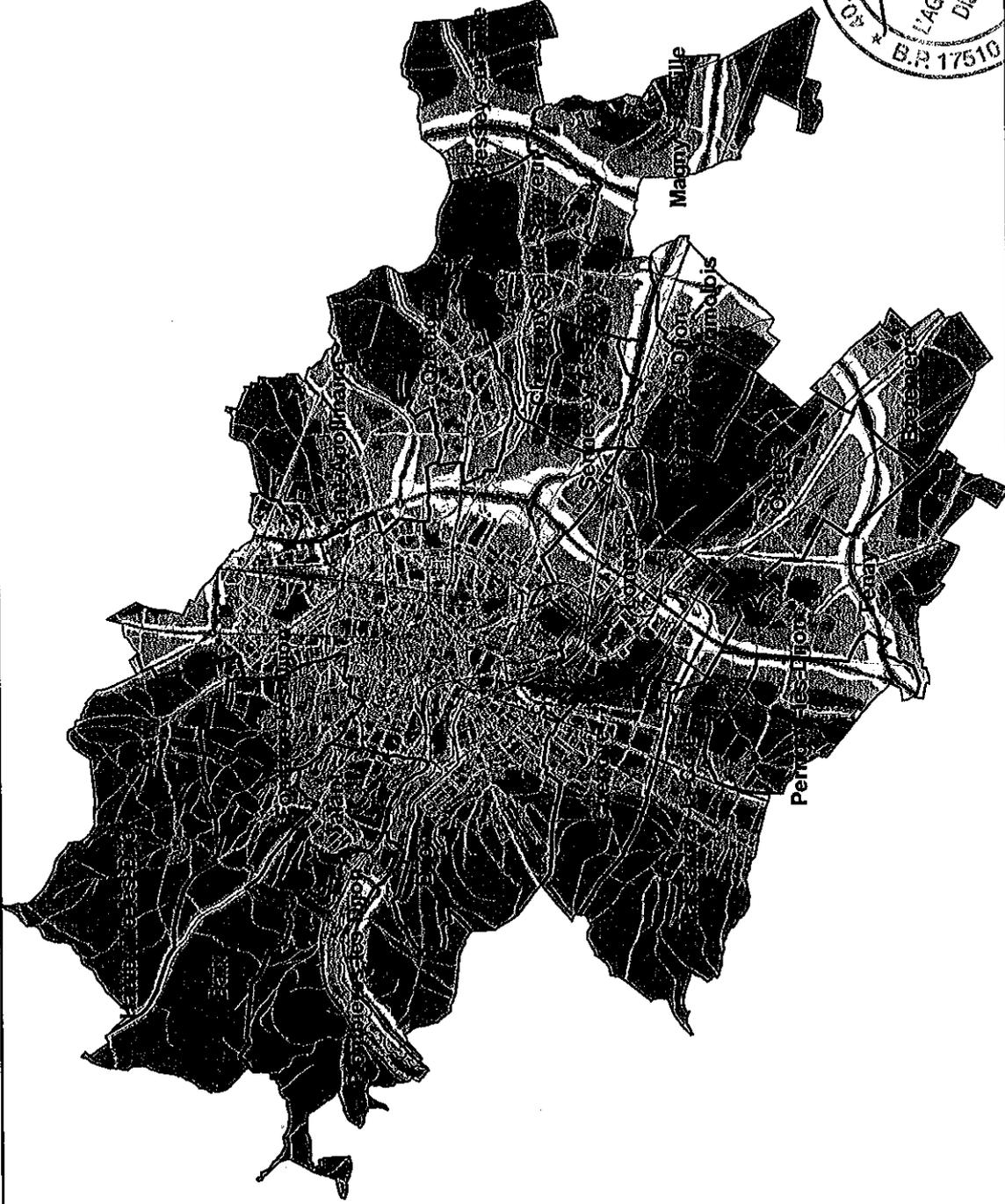
Vu pour être annexé à la délibération n° 44
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010

Dijon, le
26 MARS 2010



Cartographie du bruit routier - Situation 2006

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)



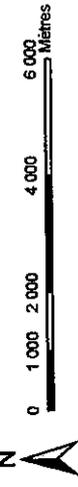
Niveaux sonores :

- Inférieurs à 50 dB(A)
- ▨ De 50 à 55 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- ▩ De 60 à 65 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- ▨ De 70 à 75 dB(A)
- Supérieurs à 75 dB(A)

Topographie :

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- ▨ Réseau hydrographique

Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT - Septembre 2008
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / DDE / CG21
 Format d'impression : A3



Vu pour être annexé à la délibération n° 44
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le
26 MARS 2010

Pour le Président
 Le Vice-Président

40 avenue du Drapeau *
 COMMUNAUTE
 L'AGGLOMERATION
 DIJON
 B.P. 17510

ACOUPHEN ENVIRONNEMENT
 10 rue de la République
 21000 DIJON
 TEL : 03 80 39 00 00
 FAX : 03 80 39 00 01
 www.acouphen.com

Cartographie du bruit ferroviaire - Situation 2005

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)



Niveaux sonores :

- Inférieurs à 50 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- Supérieurs à 75 dB(A)

Topographie :

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique

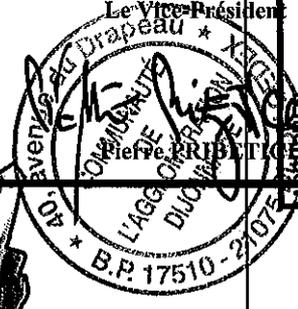
Cartographie : ACQUIPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / RFF
 Format d'impression : A3



Vu pour être annexé à la délibération n° 46
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le

26 MARS 2010

Pour le Président
 Le Vice-Président



ENVIRONNEMENT

14 AVENUE
 DE COMMUNEMENT 21000



Cartographie du bruit ferroviaire - Situation 2005

Grand Dijon

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)



Cartographie : ACQUIPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / RFF
Format d'impression : A3



Niveaux sonores :

- Infrérieurs à 50 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- Supérieurs à 75 dB(A)

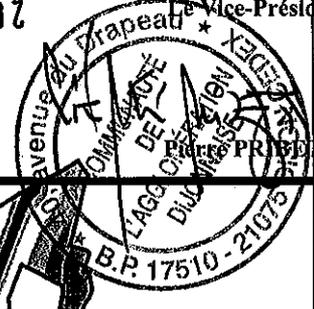
Topographie :

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique

Vu pour être annexé à la délibération n° 44
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
Dijon, le

26 MARS 2010

Pour le Président
Le Vice-Président

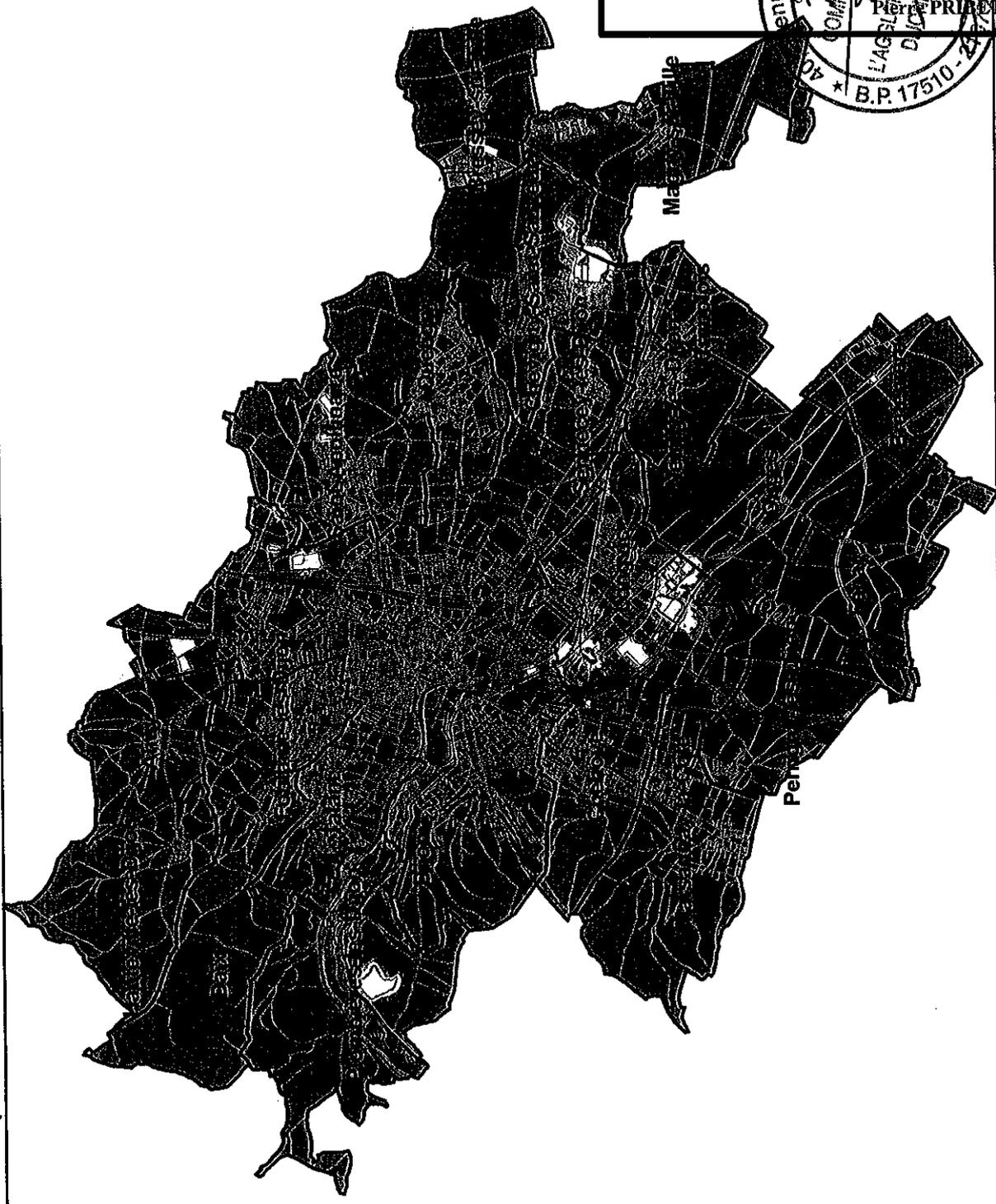


ACQUIPHEN
ENVIRONNEMENT



Cartographie du bruit industriel - Situation 2009

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)



Cartographie : ACQUIPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / DIRIRE
 Format d'impression : A3

0 1 000 2 000 4 000 6 000 Mètres

Niveaux sonores :

- Inférieurs à 50 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- Supérieurs à 75 dB(A)

Topographie :

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique

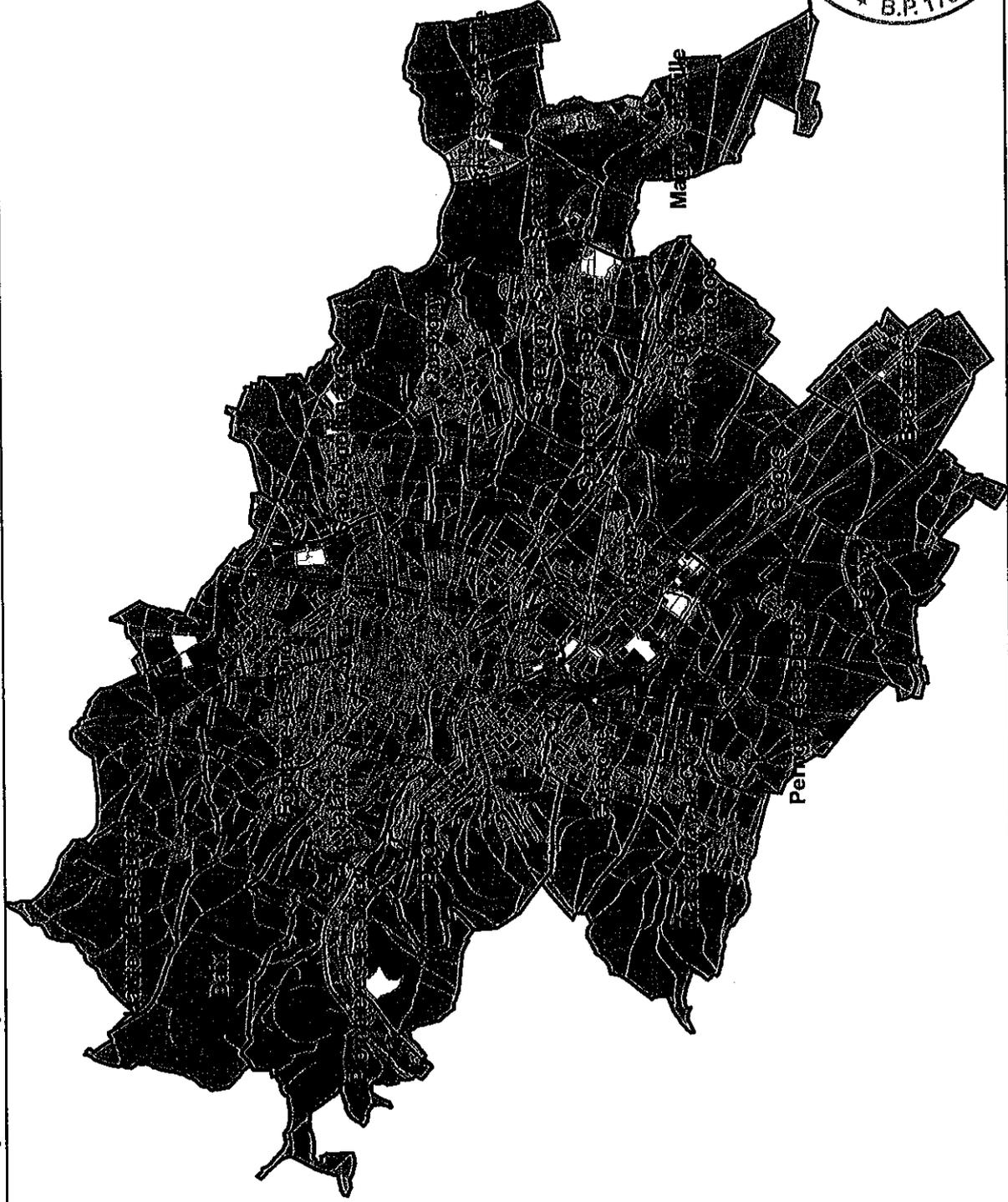
Vu pour être annexé à la délibération n° 94
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le
26 MARS 2010

Pour le Président
 Le Vice-Président

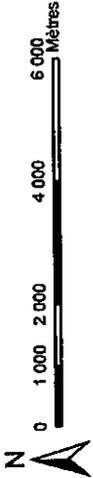
Grand Dijon
 ACQUIPHEN ENVIRONNEMENT
 B.P. 17510 - 21071 DIJON CEDEX 4

Cartographie du bruit industriel - Situation 2009

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)



Cartographie : ACQUPIHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / DRITRE
 Format d'impression : A3



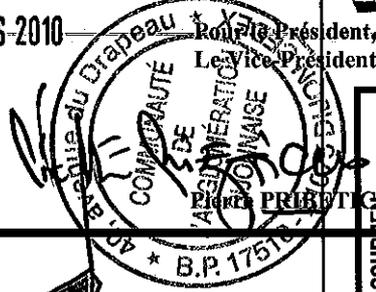
Niveaux sonores :

- Inférieurs à 50 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- Supérieurs à 75 dB(A)

Topographie :

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique

Vu pour être annexé à la délibération n°
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le
 26 MARS 2010



ACQUPIHEN
 ENVIRONNEMENT

MANAGER
 DE L'ENVIRONNEMENT
 SONORE

Cartographie du bruit global - Situation 2005-2009

Grand Dijon

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)



- Niveaux sonores :**
- Inférieurs à 50 dB(A)
 - De 50 à 55 dB(A)
 - De 55 à 60 dB(A)
 - De 60 à 65 dB(A)
 - De 65 à 70 dB(A)
 - De 70 à 75 dB(A)
 - Supérieurs à 75 dB(A)

- Topographie :**
- Limite de commune
 - Route
 - Voie ferrée
 - Réseau hydrographique

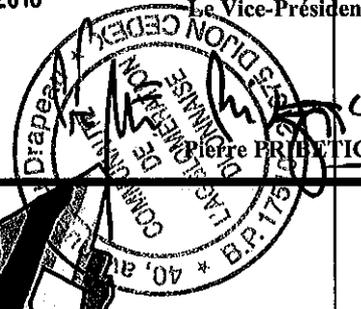


Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / CG21 / DDE / DRIRE / RFF
Format d'impression : A3

Vu pour être annexé à la délibération n° 44
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
Dijon, le

26 MARS 2010

Pour le Président
Le Vice-Président

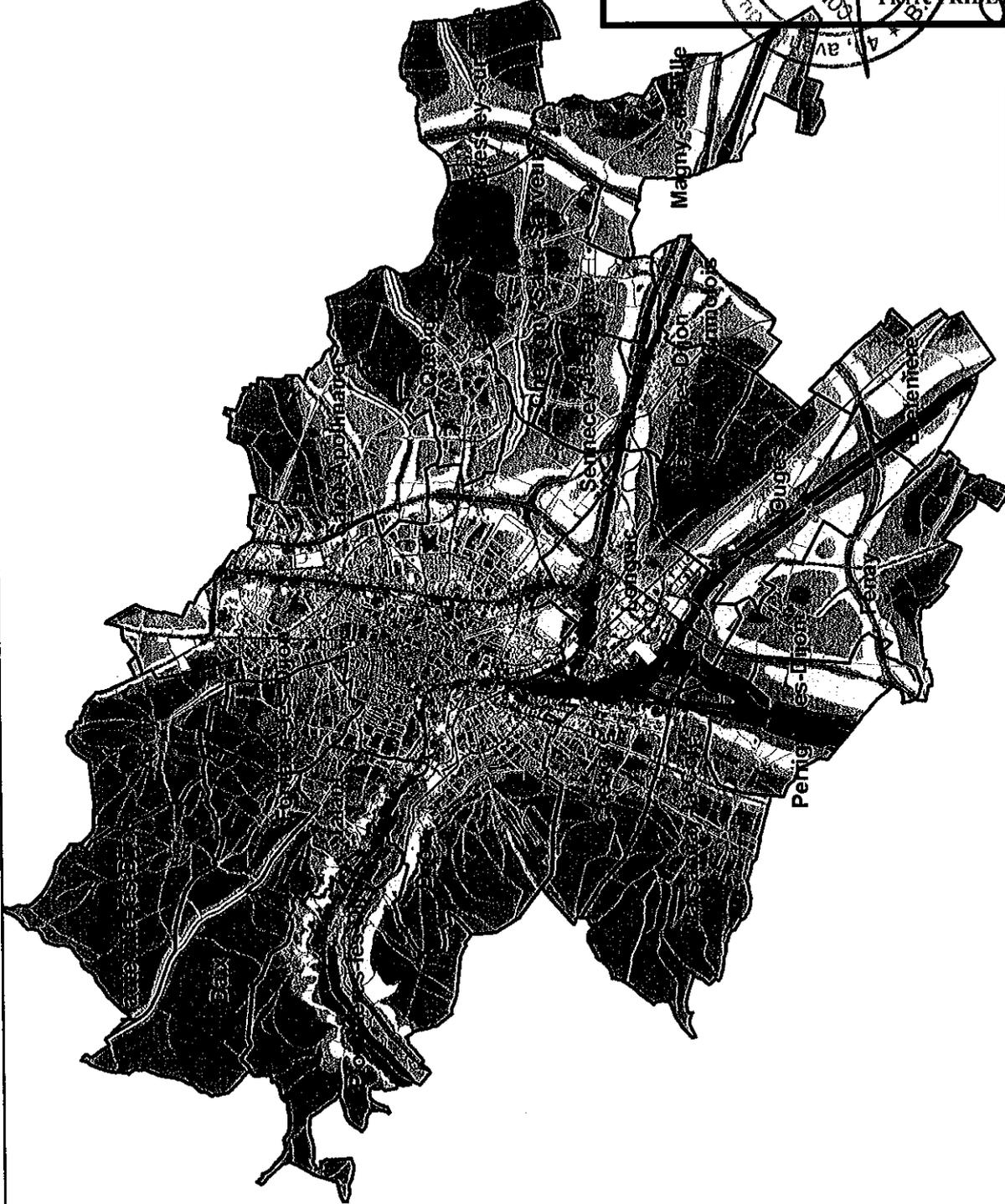


ACOUPIHEN
ENVIRONNEMENT

MAIRIE DE GRAND DIJON
DE L'ENVIRONNEMENT SONORE

Cartographie du bruit global - Situation 2005-2009

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)



Cartographie : ACLOUPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / CG21 / DDE / DRIRE / RFF
 Format d'impression : A3

0 1 000 2 000 4 000 6 000 Mètres

Niveaux sonores :

- Inférieurs à 50 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)

- De 65 à 70 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- Supérieurs à 75 dB(A)

Topographie :

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique

Vu pour être annexé à la délibération n° 44
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon le 28 MARS 2010

Pour le Président
 Le Vice-Président

ACLOUPHEN ENVIRONNEMENT

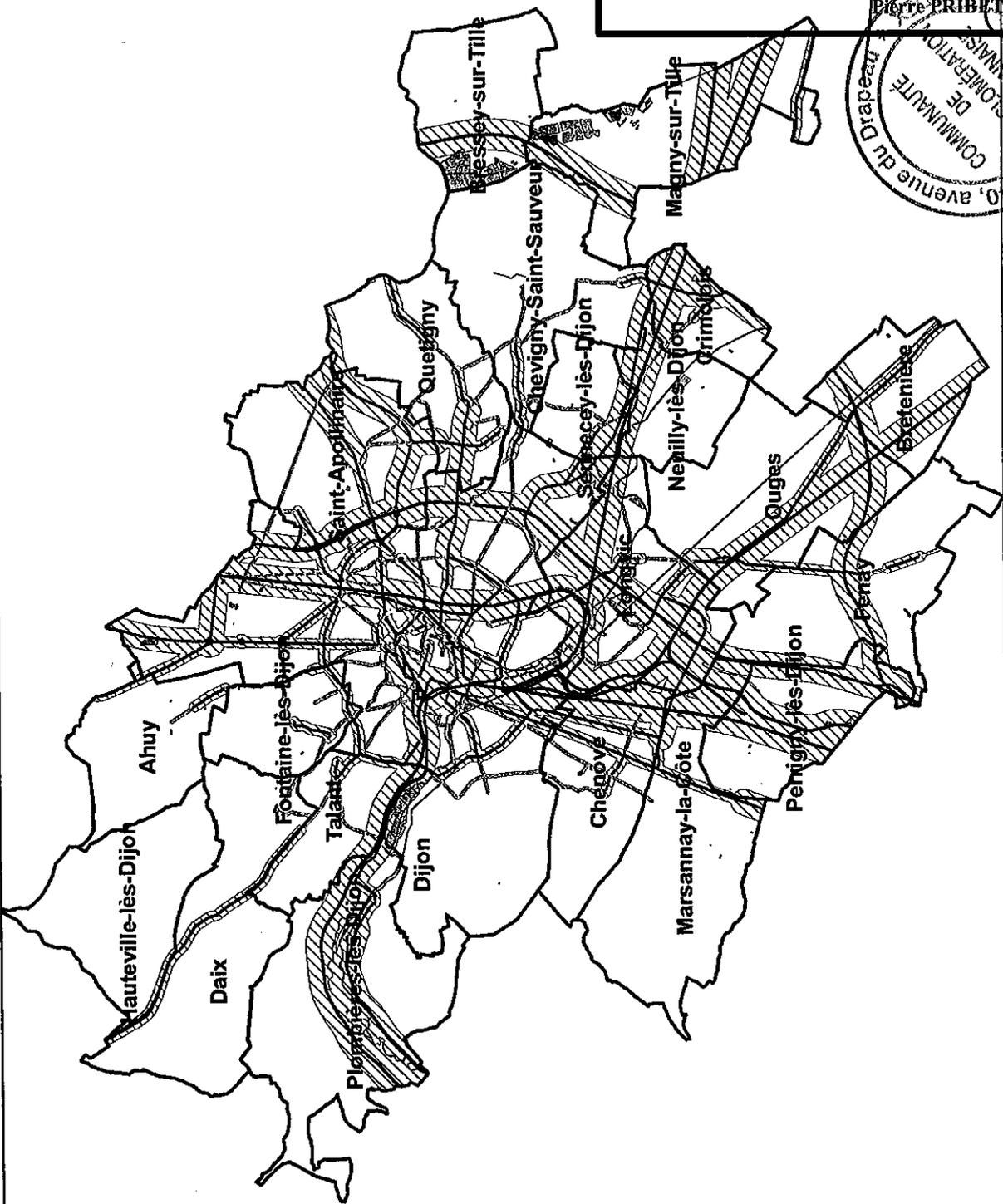
Grand Dijon

DE L'ENVIRONNEMENT SONORE



Secteurs affectés par le bruit

Classement sonore des infrastructures de transport – Arrêtés préfectoraux du 10/01/2000, du 25/06/2000 et du 04/04/2001.



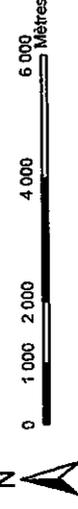
Classement des voies :

- Catégorie n°1
- Catégorie n°2
- Catégorie n°3
- Catégorie n°4
- Catégorie n°5
- ▨ Secteurs affectés

Topographie :

- Limite de commune
- Voie ferrée
- ▨ Réseau hydrographique

Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / CG21
 Format d'impression : A3



Vu pour être annexé à la délibération n° 44
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le

26 MARS 2010

Pour le Président,
 Le Vice-Président

(Signature)
 Pierre PRIBET
 COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE
 10, AVENUE DU DROUZEAU
 21000 DIJON
 B.P. 175
 MANAGER DE L'ENVIRONNEMENT



Carte des dépassements : Bruit routier - Situation 2006

Grand Dijon

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)



Cartographie : ACOLUPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / CG21 / DDE
 Format d'impression : A3

Niveaux sonores :
 □ Inférieurs à 68 dB(A)
 □ De 68 à 70 dB(A)
 ■ De 70 à 75 dB(A)
 ■ Supérieurs à 75 dB(A)

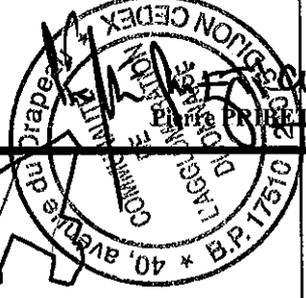
Topographie :
 — Limite de commune
 — Route
 — Voie ferrée
 ■ Réseau hydrographique



Vu pour être annexé à la délibération n° 44
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le

26 MARS 2010

Pour le Président
 Le Vice-Président

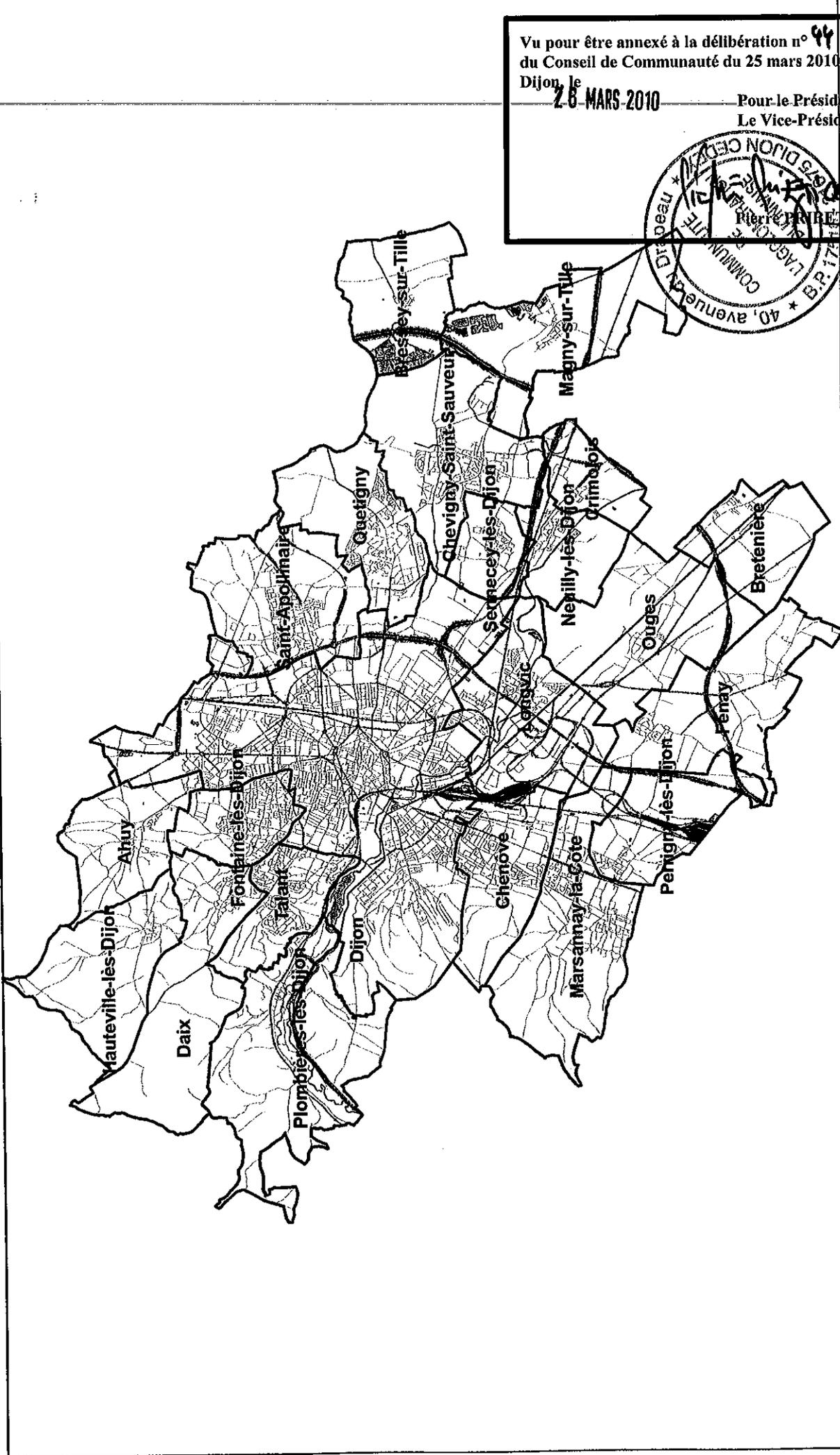


ACOLUPHEN
 ENVIRONNEMENT

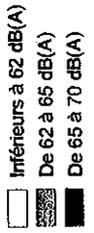
11, rue de la République
 21000 DIJON

Carte des dépassements : Bruit routier - Situation 2006

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)



Niveaux sonores :



Topographie :



Cartographie : ACCOUPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / CG21 / DDE
 Format d'impression : A3



Vu pour être annexé à la délibération n° 94
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le 28 MARS 2010

Pour le Président
 Le Vice-Président



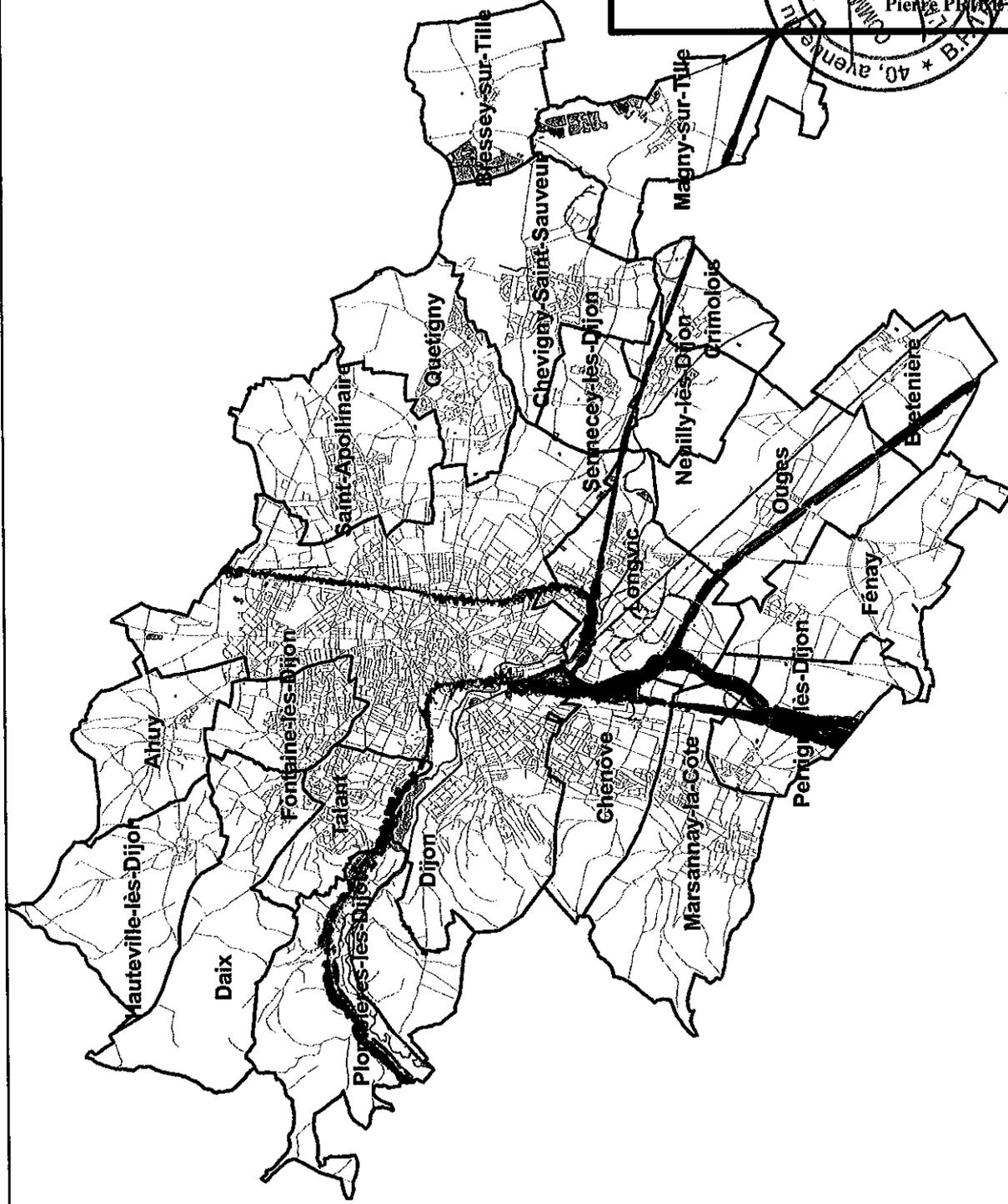
ACCUPHEN
 ENVIRONNEMENT

MAIRIE DE
 GRAND DIJON

Carte des dépassements : Bruit ferroviaire - Situation 2005

Grand Dijon

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)



Cartographie : ACQUIPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009

Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / RFF

Format d'impression : A3



Niveaux sonores :

- Inférieurs à 73 dB(A)
- De 73 à 75 dB(A)
- Supérieurs à 75 dB(A)

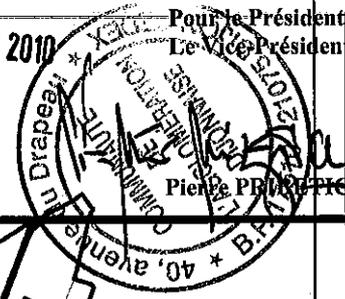
Topographie :

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique

Vu pour être annexé à la délibération n° 49
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
Dijon, le

26 MARS 2010

Pour le Président
Le Vice-Président

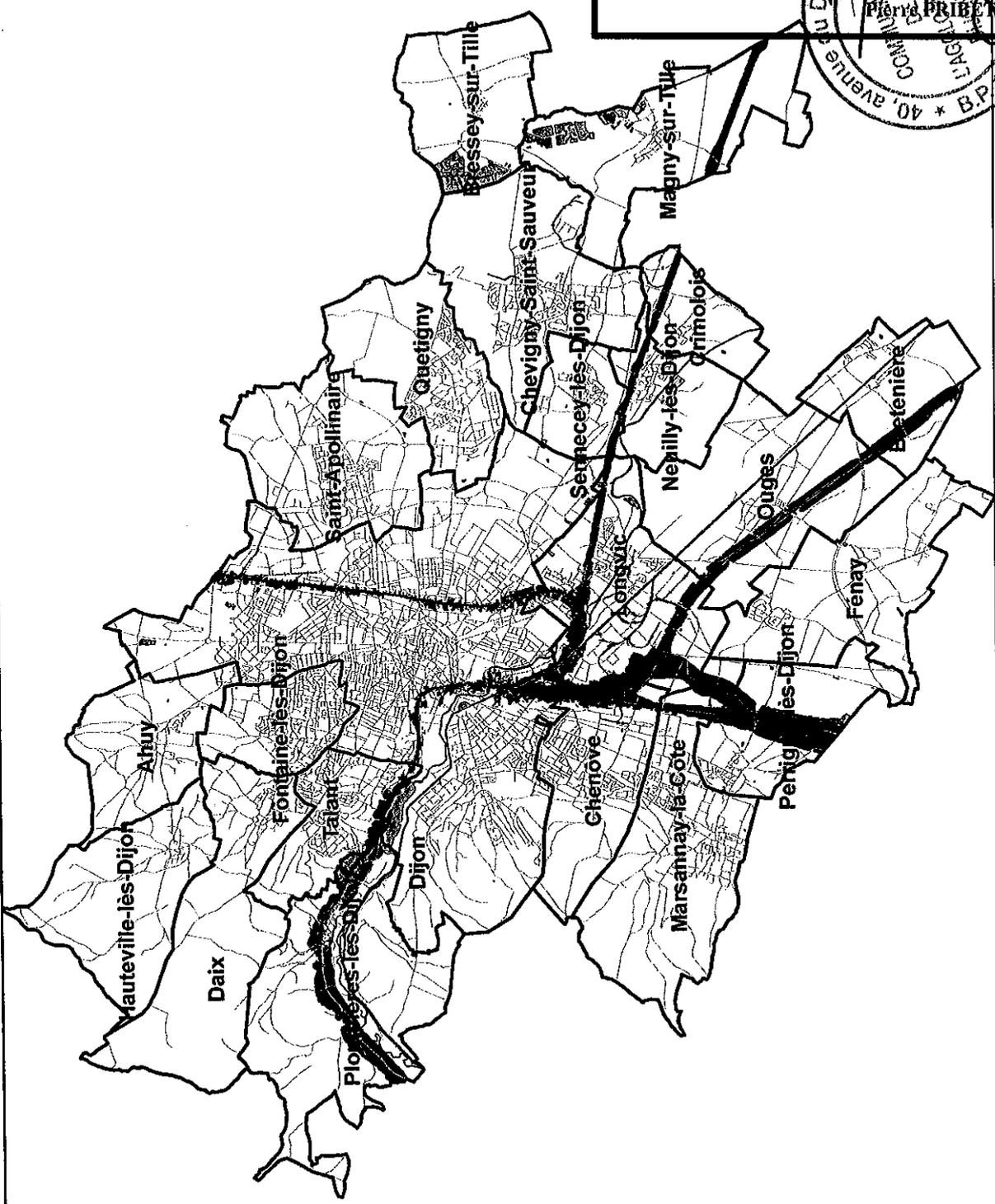


ACQUIPHEN
ENVIRONNEMENT

40, avenue du Drapeau
21075 Fontaines-lès-Dijon
Tél : 03 80 21 01 01
Fax : 03 80 21 01 02
www.acquiphen.com

Carte des dépassements : Bruit ferroviaire - Situation 2005

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)



- Niveaux sonores :**
- ☐ Inférieurs à 65 dB(A)
 - ▒ De 65 à 70 dB(A)
 - De 70 à 75 dB(A)
 - Supérieurs à 75 dB(A)

- Topographie :**
- Limite de commune
 - Route
 - Voie ferrée
 - ▨ Réseau hydrographique

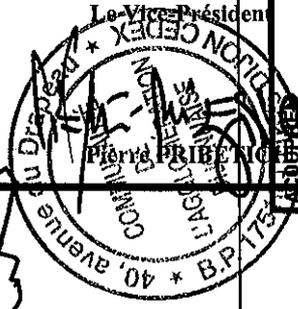
Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2005
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / RFF
 Format d'impression : A3



Vu pour être annexé à la délibération n° 44
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le

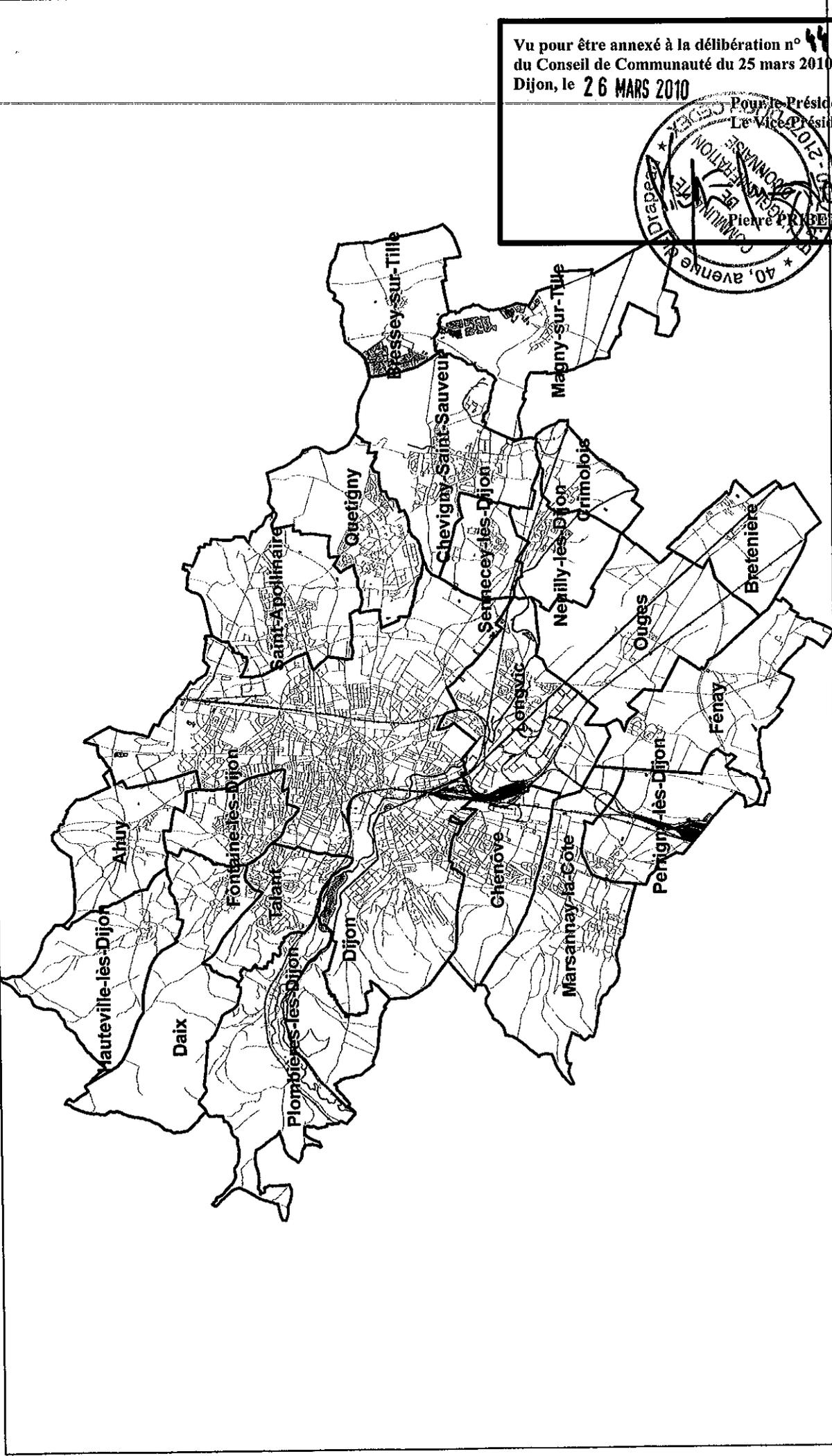
26 MARS 2010

Pour le Président
 Le Vice-Président



Carte des dépassements : Bruit industriel - Situation 2009

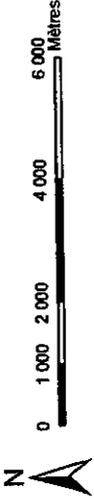
Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)



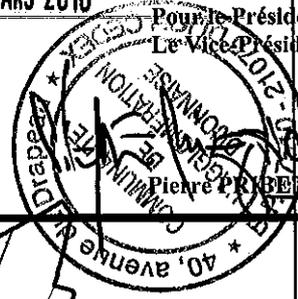
Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / CG21 / DDE
 Format d'impression : A3

Niveaux sonores :
 [White box] Inférieurs à 71 dB(A)
 [Light grey box] De 71 à 75 dB(A)
 [Dark grey box] Supérieurs à 75 dB(A)

Topographie :
 [Solid line] Limite de commune
 [Dashed line] Route
 [Line with cross-ticks] Voie ferrée
 [Hatched area] Réseau hydrographique



Vu pour être annexé à la délibération n°
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le 26 MARS 2010



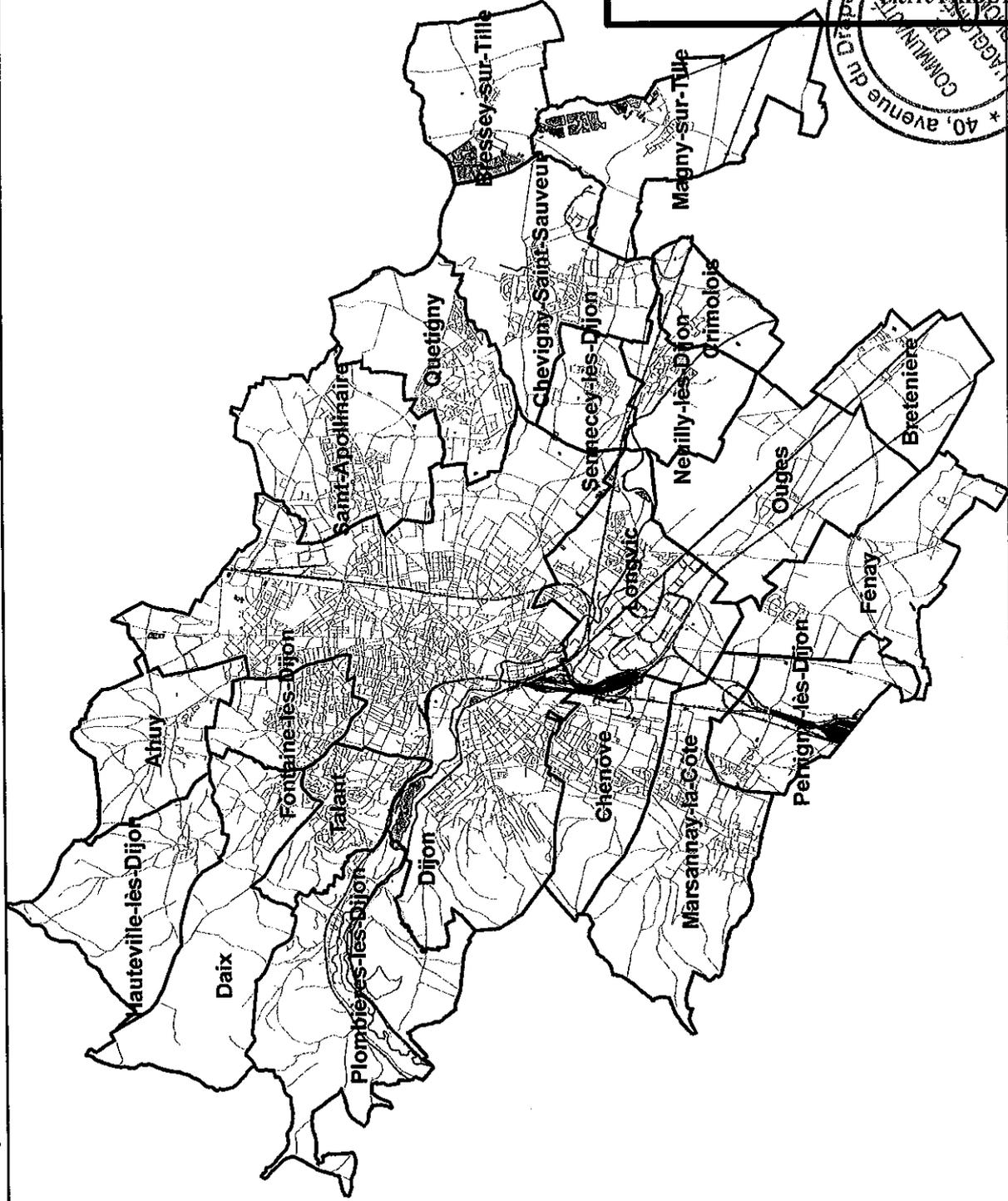
ACOUPHEN
 ENVIRONNEMENT

MAIRIE
 DE L'ENVIRONNEMENT

Carte des dépassements : Bruit industriel - Situation 2009

Grand Dijon

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)



Cartographie : ACQUIPHEN ENVIRONNEMENT - Novembre 2009
Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon / CG21 / DDE
Format d'impression : A3

Niveaux sonores :
□ Inférieurs à 60 dB(A)
▒ De 60 à 65 dB(A)
■ De 65 à 70 dB(A)
■ De 70 à 75 dB(A)
■ Supérieurs à 75 dB(A)

Topographie :
— Limite de commune
— Route
— Voie ferrée
▒ Réseau hydrographique



Vu pour être annexé à la délibération n° 44
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
Dijon, le
26 MARS 2010

Pour le Président
Le Vice-Président

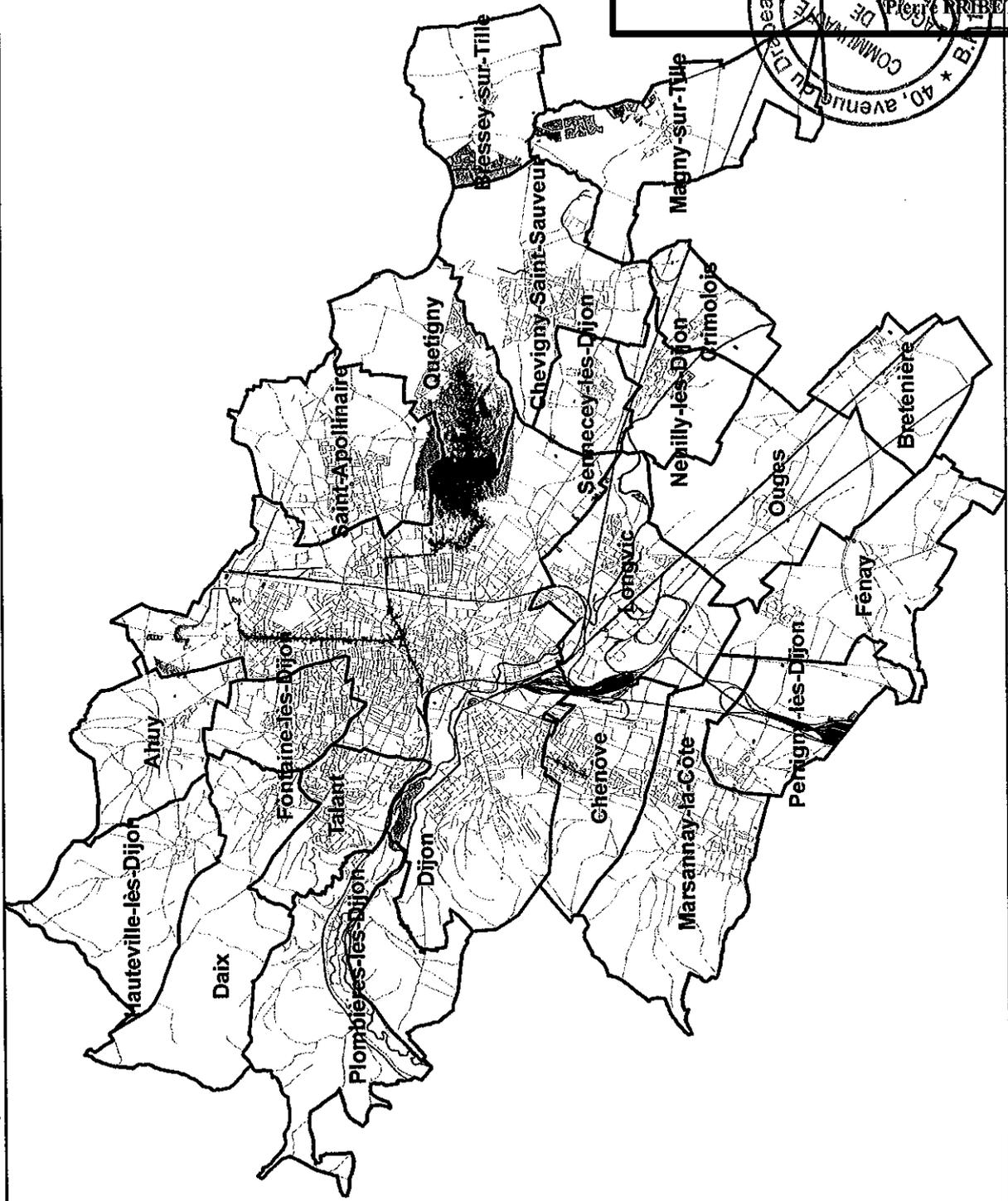
ACQUIPHEN ENVIRONNEMENT
B. BRETHER
40, avenue du Capitaine LAFITE
21000 DIJON
T. 03 80 39 17 73
F. 03 80 39 17 74

GRAND DIJON
DE L'ENVIRONNEMENT SONORE

Carte d'évolution prévisible du bruit ferroviaire

Grand Dijon

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)



Cartographie : ACOLIPHEN ENVIRONNEMENT - Décembre 2009
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon
 Format d'impression : A3

N

0 1 000 2 000 3 000 4 000 5 000 Mètres

Variation du niveau sonore en dB(A) :

- Inférieure à -7 dB(A)
- De -7 à -3 dB(A)
- De -3 à -1 dB(A)
- De -1 à +1 dB(A)
- De +1 à +3 dB(A)
- De +3 à +7 dB(A)
- Supérieure à +7 dB(A)

Topographie :

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique

Vu pour être annexé à la délibération n° 44
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le 26 MARS 2010

Pour le Président
 Le Vice-Président

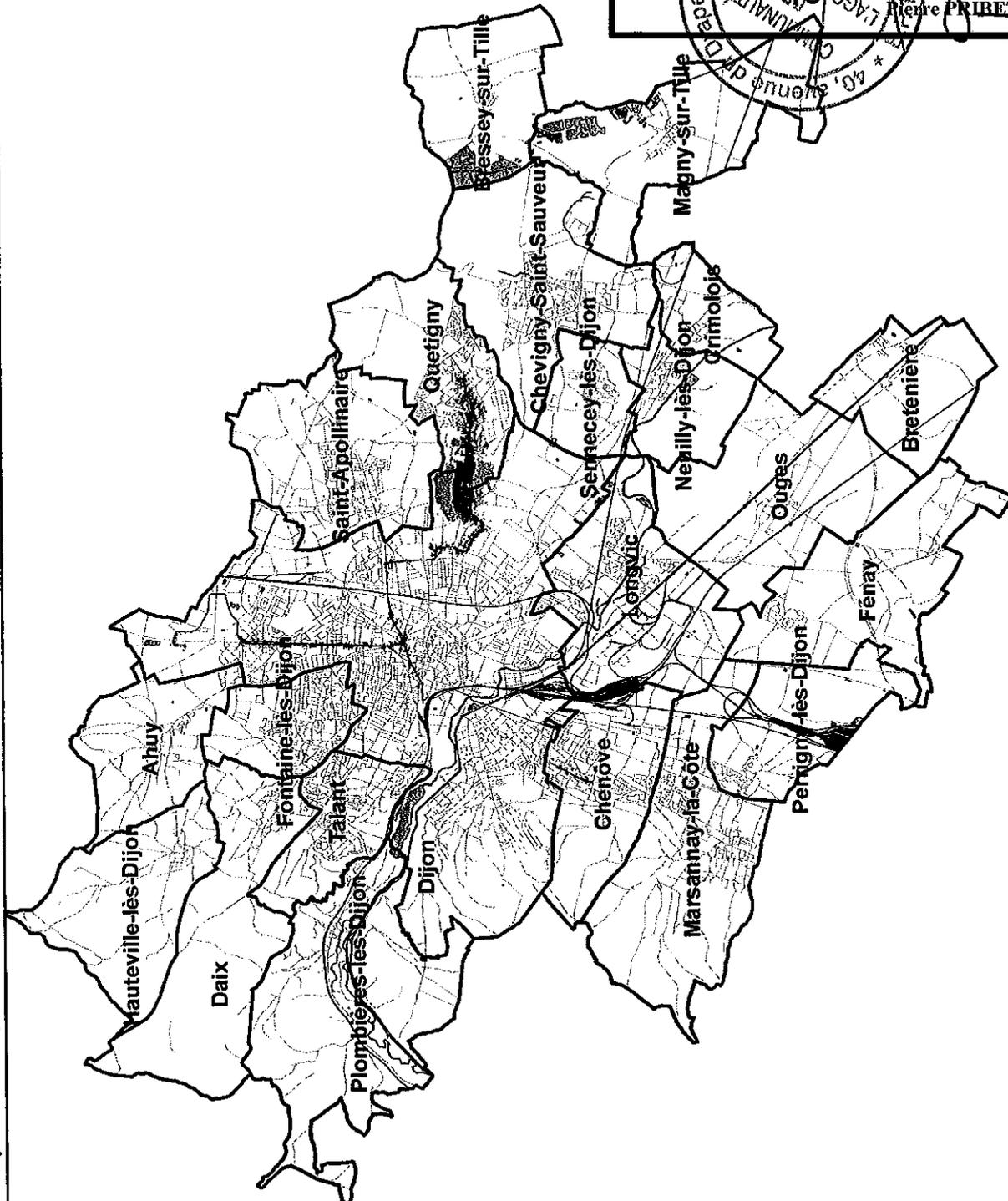


ACOLIPHEN
 ENVIRONNEMENT

Carte d'évolution prévisible du bruit ferroviaire

Grand Dijon

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)



Variation du niveau sonore en dB(A) :

- Inférieure à -7 dB(A)
- De -7 à -3 dB(A)
- De -3 à -1 dB(A)
- De -1 à +1 dB(A)
- De +1 à +3 dB(A)
- De +3 à +7 dB(A)
- Supérieure à +7 dB(A)

Topographie :

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique

Cartographie : ACOLUPHEN ENVIRONNEMENT - Décembre 2009
 Sources : BD Topo © IGN, 2007 / Grand Dijon
 Format d'impression : A3

0 1 000 2 000 3 000 4 000 5 000 Mètres

Vu pour être annexé à la délibération n° 44
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le 26 MARS 2010



Pour le Président
 Le Vice-Président

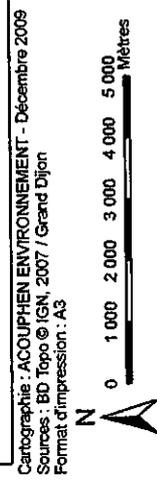
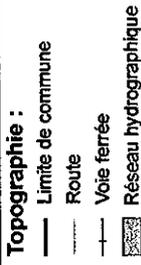
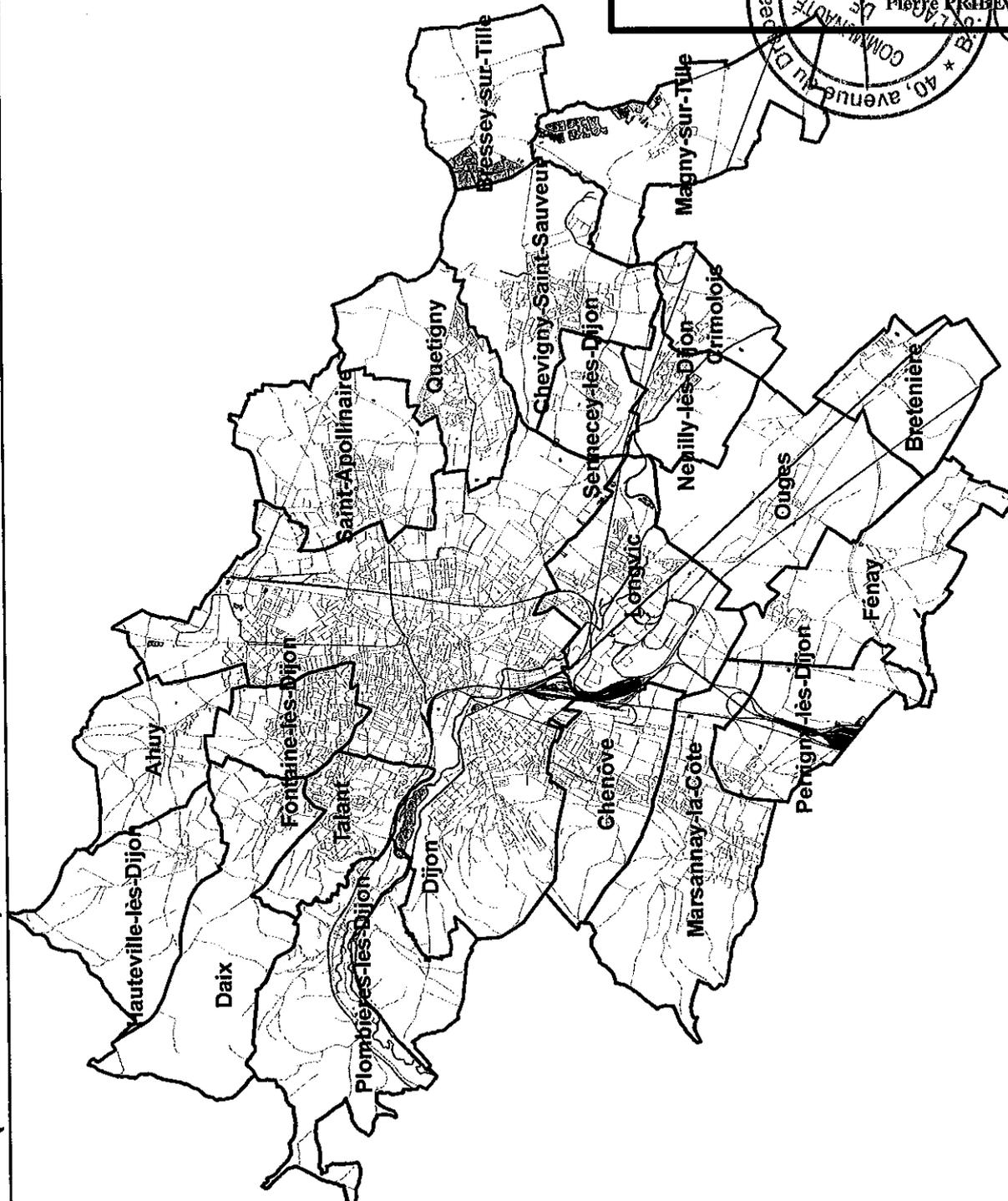
ACOLUPHEN
 ENVIRONNEMENT



Carte d'évolution prévisible du bruit global

Grand Dijon

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)



Vu pour être annexé à la délibération n° 44
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le 26 MARS 2010

Pour le Président
 Le Vice-Président

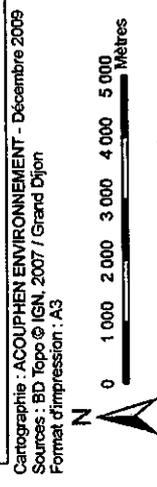
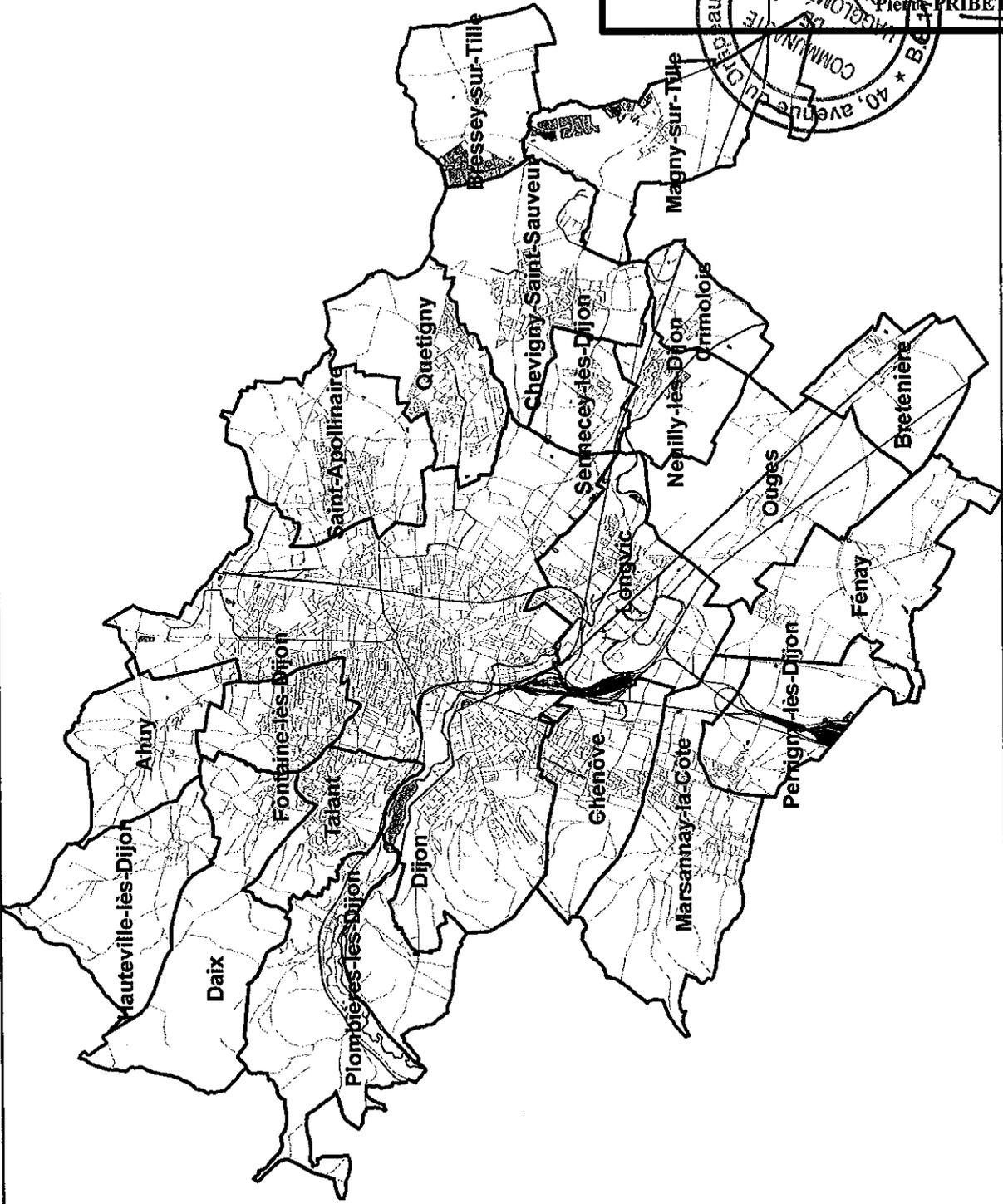
ACOUPHEN ENVIRONNEMENT

40, AVENUE DU DRAGON, 21000 DIJON

Carte d'évolution prévisible du bruit global

Grand Dijon

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)



Vu pour être annexé à la délibération n° 44
 du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
 Dijon, le

26 MARS 2010

Pour le Président
 Le Vice-Président

ACOLIPHEN ENVIRONNEMENT

40 avenue du Grand Dijon
 21000 DIJON

Président : Pierre PRIBETIC

ACOUPHEN ENVIRONNEMENT

MANAGEMENT
DE L'ENVIRONNEMENT SONORE

SIEGE SOCIAL LYON
CAMPUS DE LA DOUA
66, BD NIELS BOHR
B.P. 52132
69603 VILLEURBANNE CEDEX
TEL / 33 (0)4 72 69 01 22
FAX / 33 (0)4 72 44 04 03

AGENCE NIORT
3, RUE ARCHIMEDE
79000 NIORT
TEL / 33 (0)5 49 77 42 32
FAX / 33 (0)5 49 77 26 01

AGENCE PARIS
6, RUE SALVADOR ALLENDE
92000 NANTERRE
TEL / 33 (0)1 55 17 00 57
FAX / 33 (0)1 55 17 00 58

AGENCE MARSEILLE
PA DE GEMENOS
ESPACES STE BAUME - LOT A19
30, AV DU CHATEAU DE JOUQUES
13420 GEMENOS
TEL / 33 (0)4 42 82 46 77
FAX / 33 (0)4 42 82 46 78

www.acouphenenvironnement.com
contact@acouphenenvironnement.com

Vu pour être annexé à la délibération n° 44
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
Dijon 16



GRAND DIJON
Service Collecte des Déchets
A l'attention de Emmanuelle JACQUIER
Rue Alexander Fleming
21 000 Dijon

ejacquier@grand-dijon.fr

7 DECEMBRE 2009

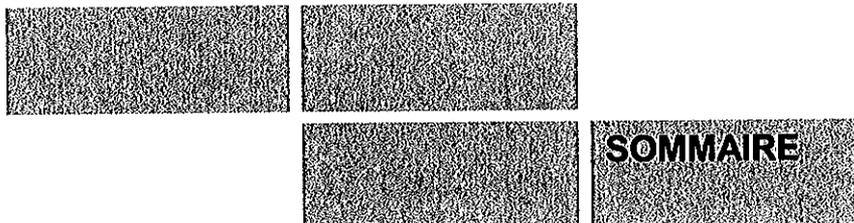
ETUDE REALISEE POUR LE COMPTE DU :
GRAND DIJON

CARTOGRAPHIE STRATEGIQUE DU BRUIT SUR LE TERRITOIRE DU GRAND DIJON - RESUMÉ NON TECHNIQUE

RAPPORT D'ETUDE RA-070102-01-B

INTERVENANTS

Céline BOUTIN
Simon PAQUEREAU



1	INTRODUCTION	3
1.1	CONTEXTE REGLEMENTAIRE.....	3
1.2	CONTEXTE LOCAL	4
2	DEMARCHE METHODOLOGIQUE	4
3	CLES DE LECTURE DES CARTES DE BRUIT	6
4	RESULTATS CARTOGRAPHIQUES	6
4.1	ZONES EXPOSEES AU BRUIT (CARTES DE TYPE A).....	7
4.2	SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT (CARTES DE TYPE B)	12
4.3	ZONES DE DEPASSEMENT DES VALEURS LIMITES (CARTES DE TYPE C)	14
4.4	EVOLUTIONS DU NIVEAU SONORE (CARTES DE TYPE D).....	15
5	CONSTAT ACOUSTIQUE GLOBAL	17
5.1	ESTIMATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT	17
5.2	ESTIMATION DES DEPASSEMENTS DE SEUILS	20
5.3	SYNTHESE.....	21

ANNEXES

Annexe 1.	Clés de lecture	2
-----------	-----------------------	---

REVISIONS

Rev.	Nature de la révision	Date de diffusion
A	Version provisoire (21 pages) + annexes (5 pages)	12.11.09
B	Version définitive (21 pages) + annexes (5 pages)	07.12.09
C		
D		

Rédacteur	Vérificateur	Contrôle Qualité
Céline BOUTIN	Giovanni FAROTTO	Simon PAQUEREAU
Date : 04.12.09	Date : 04.12.09	Date : 07.12.09

1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, et sa transposition dans le droit français (voir le rappel réglementaire au chapitre 3 du rapport), rendent obligatoire la réalisation d'une cartographie stratégique du bruit ainsi qu'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) sur le territoire de l'unité urbaine des grandes agglomérations.

La cartographie stratégique du bruit ainsi que les PPBE sont des documents d'information non opposables.

Les cartes de l'environnement sonore visent à donner une représentation de l'exposition de la population au bruit lié aux infrastructures de transport (routier, ferroviaire dont le tramway, aérien) et aux installations industrielles classées, soumises à autorisation (ICPE-A). Les autres sources de bruit ne sont pas concernées.

L'objectif de la cartographie stratégique du bruit est principalement d'établir un référentiel qui puisse servir de support aux décisions d'amélioration ou de préservation de l'environnement sonore.

La finalité de ces représentations est de permettre une évaluation de l'exposition au bruit de la population et des établissements sensibles (établissements de santé et d'enseignement), de porter ces éléments à la connaissance du public, puis de contribuer à la définition des priorités d'actions préventives et curatives devant faire l'objet du plan de prévention.

Conformément aux textes, les cartes de bruit comportent, outre des documents graphiques (cartes de différents types figurant dans l'atlas de cartes de bruit) :

- un résumé non technique présentant les principaux résultats et un exposé sommaire de la méthodologie d'élaboration des cartes,
- une estimation de l'exposition au bruit des habitants et du nombre d'établissements d'enseignement et de santé.

ACOUPHEN ENVIRONNEMENT, bureau d'études spécialisé dans le management de l'environnement sonore a été missionné pour la mise en œuvre de cette cartographie.

Le présent rapport constitue le résumé non technique de la cartographie stratégique du bruit pour les communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon.

1.2 CONTEXTE LOCAL

D'autre part, et dans la continuité des actions engagées en 2005 et 2006, concernant la thématique de l'environnement sonore, le Grand Dijon a souhaité réaliser une cartographie stratégique du bruit sur l'ensemble de son territoire, dans l'objectif de doter la collectivité, à terme, d'un moyen d'analyse du bruit des infrastructures de transport (route, fer et avion) et du bruit industriel.

Cette démarche volontariste du Grand Dijon est par ailleurs en cohérence, d'une part avec la Charte de l'Environnement, d'autre part avec les obligations réglementaires de la Directive Européenne du 25 juin 2002, relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement.

Rappelons que le Grand Dijon, agglomération de plus de 100 000 habitants et de moins de 250 000 habitants, a pour échéances juin 2012 pour la publication des cartes de bruit stratégiques, et juillet 2013 pour la publication d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La réalisation du référentiel cartographique s'appuie sur l'exploitation d'outils informatiques (SIG, bases de données, logiciel de calculs acoustiques) et sur le recueil d'informations auprès du Grand Dijon et des gestionnaires d'infrastructures.

Les grandes étapes de la réalisation de cartes de bruit sont :

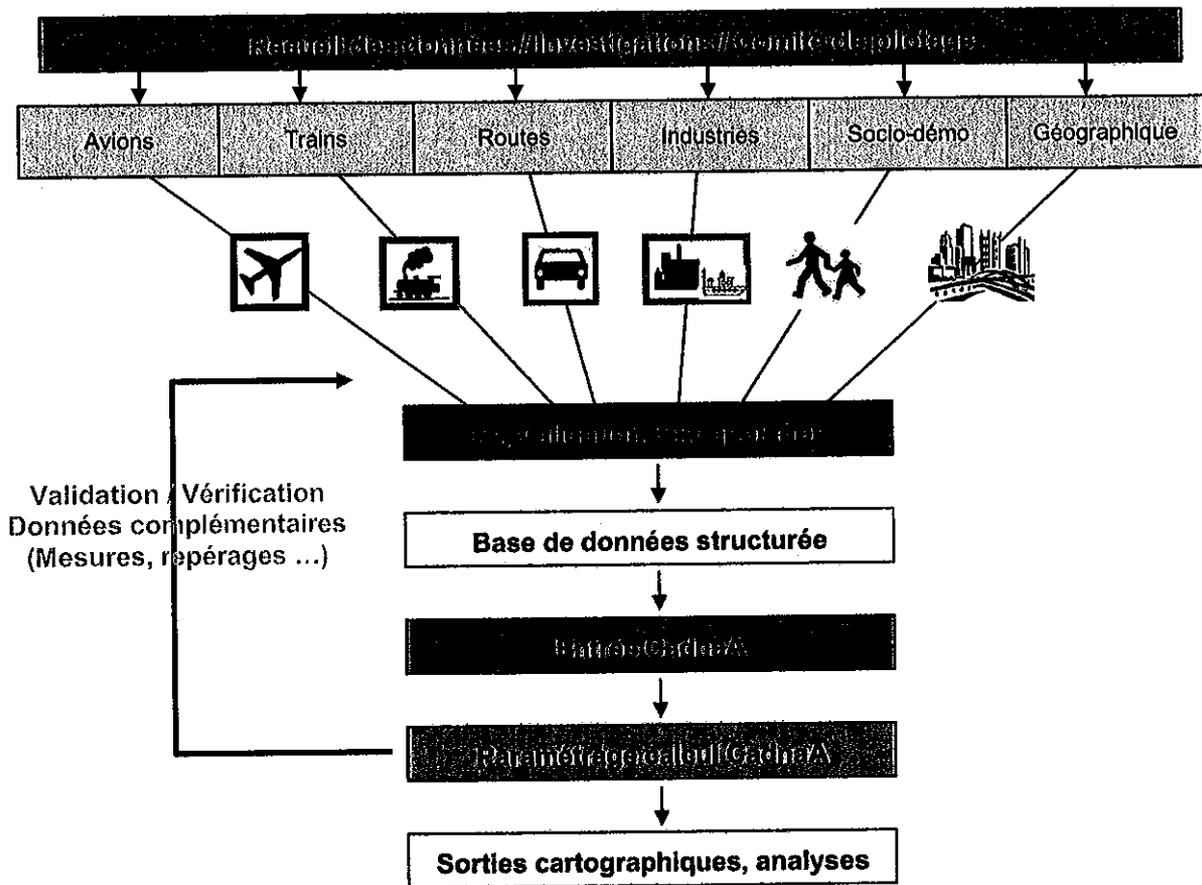
- Le recueil et le traitement des données acoustiques (par type de sources), géographiques et sociodémographiques.
- La structuration de bases de données géoréférencées.
- La réalisation des calculs et leur exploitation (exemple : analyses croisées entre données de bruit et données de population).
- L'édition des cartes et des documents associés.

La méthodologie mise en œuvre suit globalement les recommandations du guide du CERTU¹ pour l'élaboration des cartes stratégiques du bruit en agglomération.

La planche suivante présente, de manière schématique, la démarche méthodologique mise en place pour l'élaboration des cartes de bruit stratégiques.

¹ Guide du CERTU « comment réaliser les cartes de bruit stratégiques en agglomération » édité par le CERTU (04 72 74 58 00, www.certu.fr)

PLANCHE 2 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE GENERALE



Les données utilisées (topographie, bâti, trafics routiers et ferroviaires, localisation des industries, etc.) sont les données numériques disponibles au moment de la structuration des bases de données, exploitées en entrée du modèle cartographique. Néanmoins, ces données ont été complétées par quelques hypothèses ou valeurs forfaitaires lorsque nécessaire (cas des trafics sur les voiries communales par exemple).

Les données utilisées pour le calcul des cartes en « situation de référence » datent :

- de 2006 pour le bruit routier.
- de 2005 pour le bruit ferroviaire des voies RFF.
- de 2009 pour le bruit industriel.

La prise en compte du bruit aérien relatif à la Base Aérienne 102 n'a pu être réalisée conformément aux textes réglementaires, en raison d'un PEB datant de 1995 exprimé en indice psychologique, et pas selon les indicateurs réglementaires européens. Selon la DDE, l'actualisation du PEB est en cours. Il est proposé de fournir la cartographie du PEB réalisée selon les anciens indices, sans toutefois pouvoir réaliser les analyses statistiques d'exposition associées à ces cartes.

Des mesures acoustiques *in situ* ont été effectuées parallèlement aux calculs informatiques afin de « calibrer » localement le modèle et conforter le choix de certaines hypothèses. Le logiciel de calculs acoustiques utilisé est CadnaA, interfacé avec le SIG Arcview.

Avertissement :

Il convient de souligner que la situation de référence cartographique correspond à l'année des dernières données homogènes disponibles. Cette situation de référence ne correspond donc pas strictement à la situation actuelle.

Les cartes ont vocation à être réactualisées selon la disponibilité et les mises à jour des données, a minima, tous les cinq ans.

3 CLES DE LECTURE DES CARTES DE BRUIT

Les indicateurs représentés sont exprimés en dB(A) et traduisent une notion de gêne globale et de risque pour la santé.

En effet, le L_{DEN} est composé des indicateurs « Lday, Levening, Lnight », niveaux sonores moyennés sur les périodes 6h-18h, 18h-22h et 22h-6h, auxquels une pondération est appliquée sur les périodes sensibles du soir (+ 5 dB(A)) et de la nuit (+ 10 dB(A)), pour tenir compte des différences de sensibilité au bruit selon les périodes.

Le L_N (Lnight), qui isole la période de la nuit, est associé aux risques de perturbations du sommeil.

La hauteur communément admise dans le modèle de calcul est de 4m par rapport au sol.

Les cartes de bruit traduisent :

- Une « situation de référence » (cartes dites de type a).
- Les secteurs affectés par le bruit liés au classement sonore des voies routières et ferroviaires (cartes de type b).
- Les zones où les niveaux sonores modélisés dépassent les seuils réglementaires (cartes de type c).
- Les évolutions des niveaux de bruit connues ou prévisibles au regard de la situation de référence (cartes de type d). Il s'agit ici de la mise en service des lignes A et B du tramway en 2012.

4 RESULTATS CARTOGRAPHIQUES

Conformément aux exigences réglementaires les cartes de bruit ont été réalisées à l'échelle du 1 : 10 000^{ème}, ainsi qu'à l'échelle de l'agglomération, pour chacune des sources de bruit ainsi que pour le bruit global (cumul des sources de bruit routier, ferroviaire et industriel).

Les cartes sont réalisées pour les 2 indicateurs réglementaires L_N et L_{DEN} , excepté pour le bruit aérien, où la carte du PEB présente les zones A, B et C.

A titre illustratif, quelques résultats cartographiques sont présentés ci-après à l'échelle du Grand Dijon pour le bruit routier, ferroviaire et le bruit industriel.

Pour une meilleure compréhension des cartes, l'annexe 1 présente des réponses aux questions les plus couramment posées ainsi qu'un tableau de correspondance entre l'échelle des niveaux sonores, un type d'ambiance et la nature de la sensation potentiellement perçue.

4.1 ZONES EXPOSEES AU BRUIT

Ces cartes représentent les niveaux sonores liés aux infrastructures de transports routier, ferroviaire et aux installations industrielles, pour une situation de référence, dépendant de la date des données disponibles : 2006 pour le bruit routier, 2005 pour le bruit ferroviaire, 2009 pour le bruit industriel.

L'échelle de couleur utilisée pour les cartographies présentées, est définie dans la norme NFS31-130 en vigueur et conformément à l'arrêté ministériel du 4 avril 2006, relatif à l'établissement des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement.

Niveaux sonores	Couleur
Inférieurs à 50 dB(A)	Vert foncé
50 à 55 dB(A)	Vert clair
55 à 60 dB(A)	Jaune
60 à 65 dB(A)	Orange
65 à 70 dB(A)	Rouge
70 à 75 dB(A)	
Supérieurs à 75 dB(A)	Violet foncé

Conformément aux textes, les cartes de bruit présentant l'indicateur L_{DEN} (période globale pondérée sur 24h) couvrent les niveaux sonores entre 55 dB(A) et 75 dB(A), les cartes de bruit présentant l'indicateur L_N (période nocturne) couvrent les niveaux sonores entre 50 dB(A) et 75 dB(A).

Les cartes suivantes présentent une illustration du résultat cartographique, à l'échelle de l'agglomération, pour les bruits routier, ferroviaire, industriel ainsi que pour le bruit global, selon l'indicateur L_{den} .

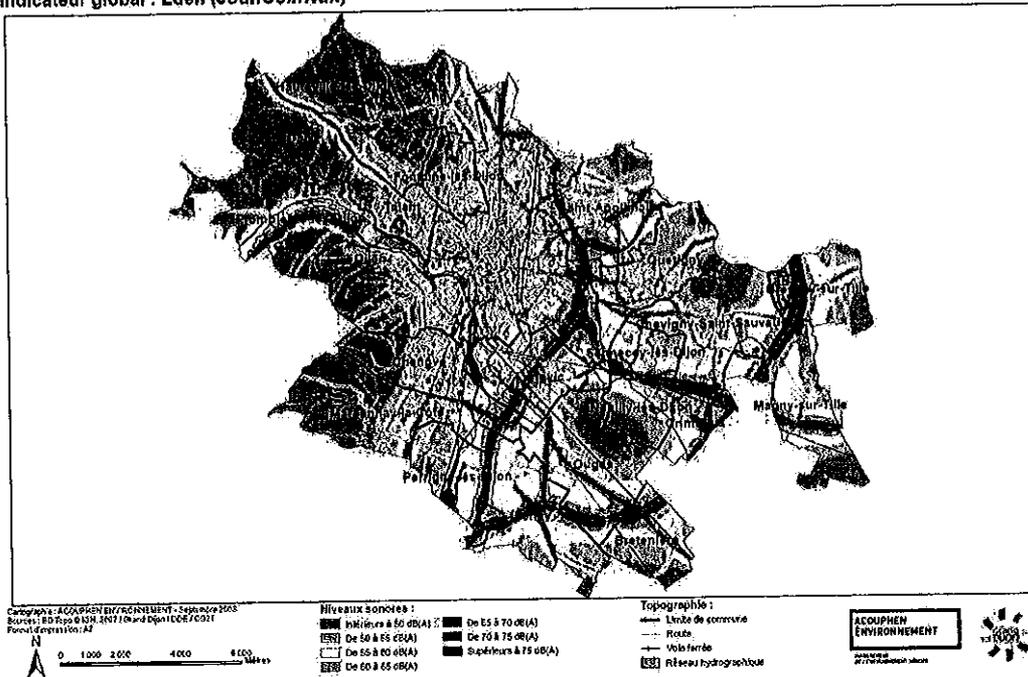
Sur les cartes de bruit industriel et de bruit global, l'emprise des industries est matérialisée par une surface blanche entourée de marron, dans la mesure où il s'agit de sites privés.

Pour le bruit aérien, en raison d'un PEB approuvé en 1995, réalisé sur la base d'indices psophiques I_p , la représentation cartographique est spécifique et représente les zones A ($I_p > 96$), B ($89 < I_p < 96$) et C ($84 < I_p < 89$). La zone A est la zone la plus bruyante. A chacune de ces zones correspondent des contraintes urbanistiques graduées en fonction de la gêne sonore évaluée sur la zone, conformément à l'article L.147-5 du Code de l'urbanisme. Aucune correspondance directe n'est établie entre les indicateurs européens (L_{den} , L_n) et les indices psophiques.

**PLANCHE 4.1(A) : CARTES DE BRUIT ROUTIER – SITUATION DE REFERENCE
(2008) – INDICATEURS L_{DEN} ET L_N**

Cartographie du bruit routier - Situation 2006
Indicateur global : L_{den} (Jour/Soir/Nuit)

Grand Dijon



Cartographie du bruit routier - Situation 2006
Indicateur de nuit : L_n (22h - 6h)

Grand Dijon

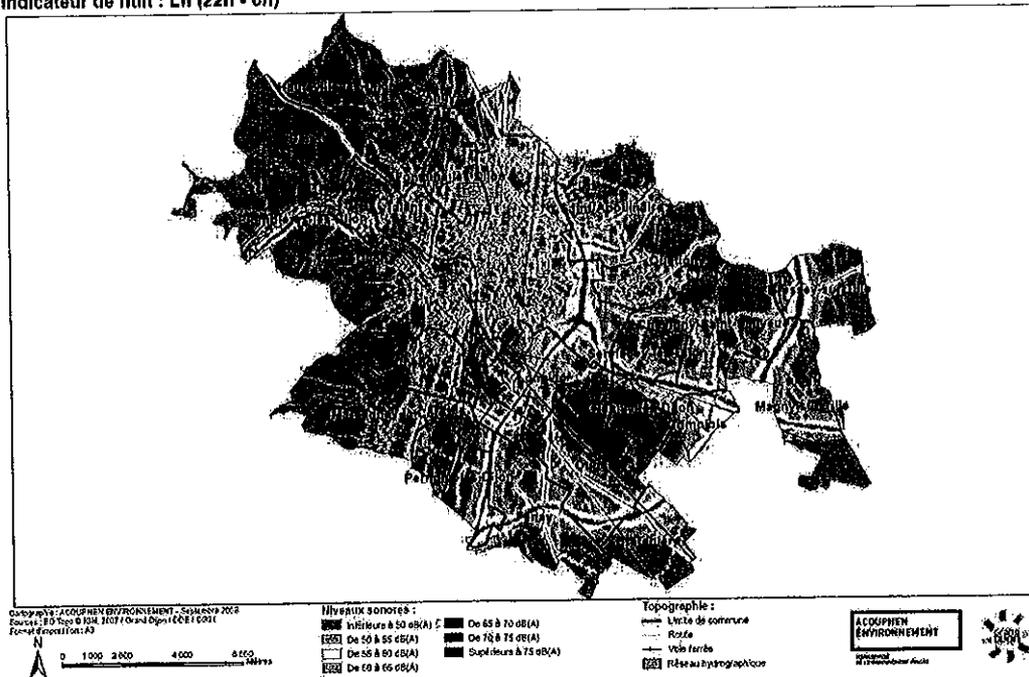
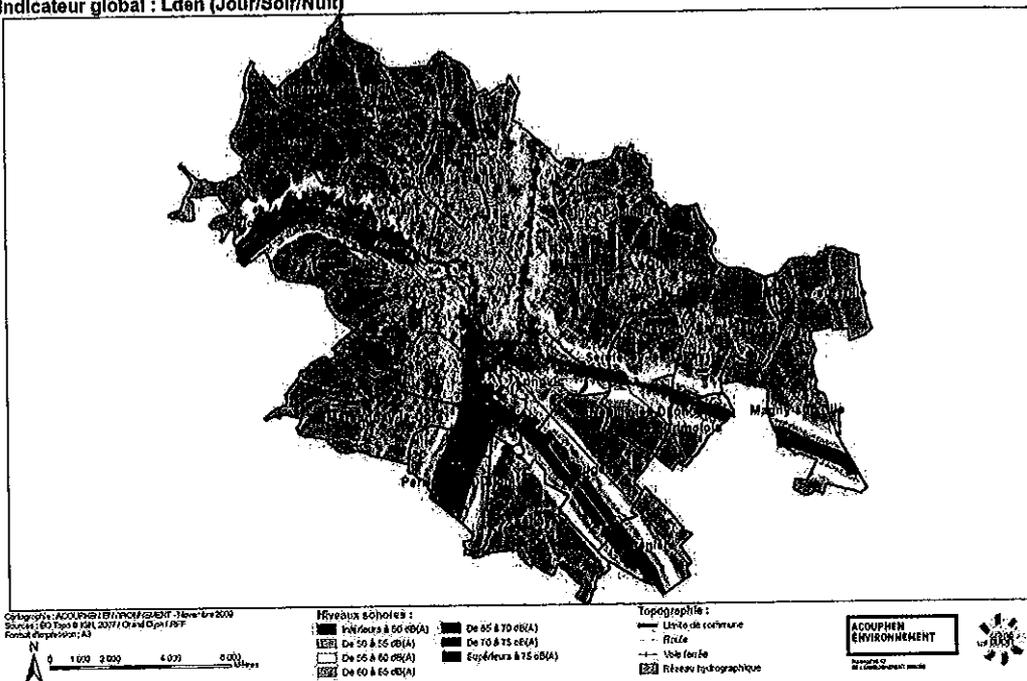


PLANCHE 4.1(B) : CARTES DE BRUIT FERROVIAIRE – SITUATION DE REFERENCE (2005) – INDICATEURS L_{DEN} ET L_N

Cartographie du bruit ferroviaire - Situation 2005

Grand Dijon

Indicateur global : L_{den} (Jour/Soir/Nuit)



Cartographie du bruit ferroviaire - Situation 2005

Grand Dijon

Indicateur de nuit : L_n (22h - 6h)

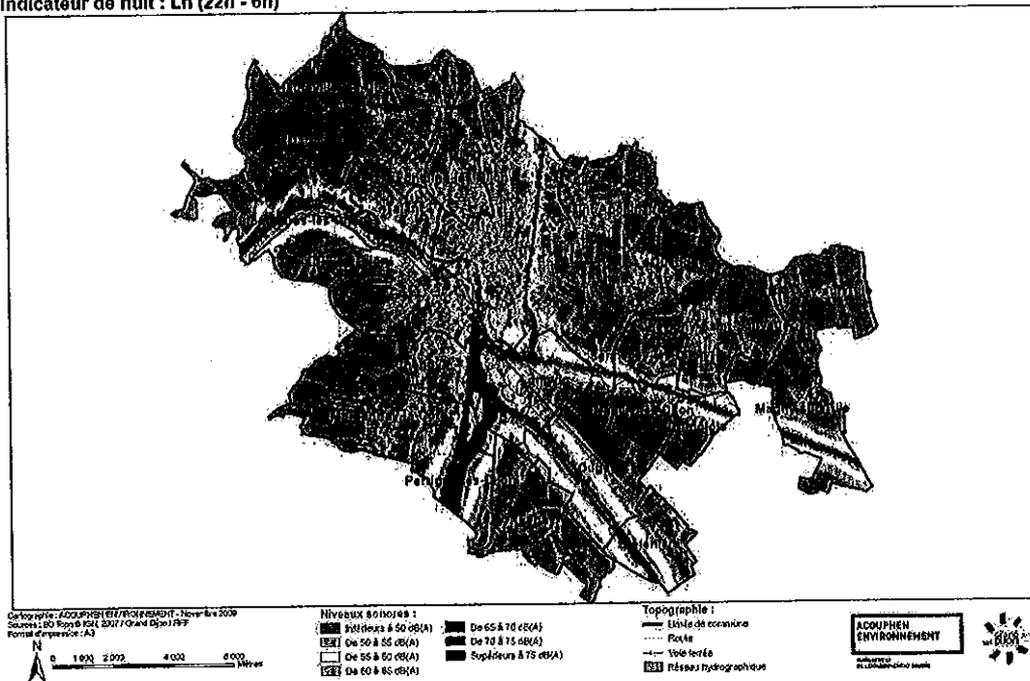
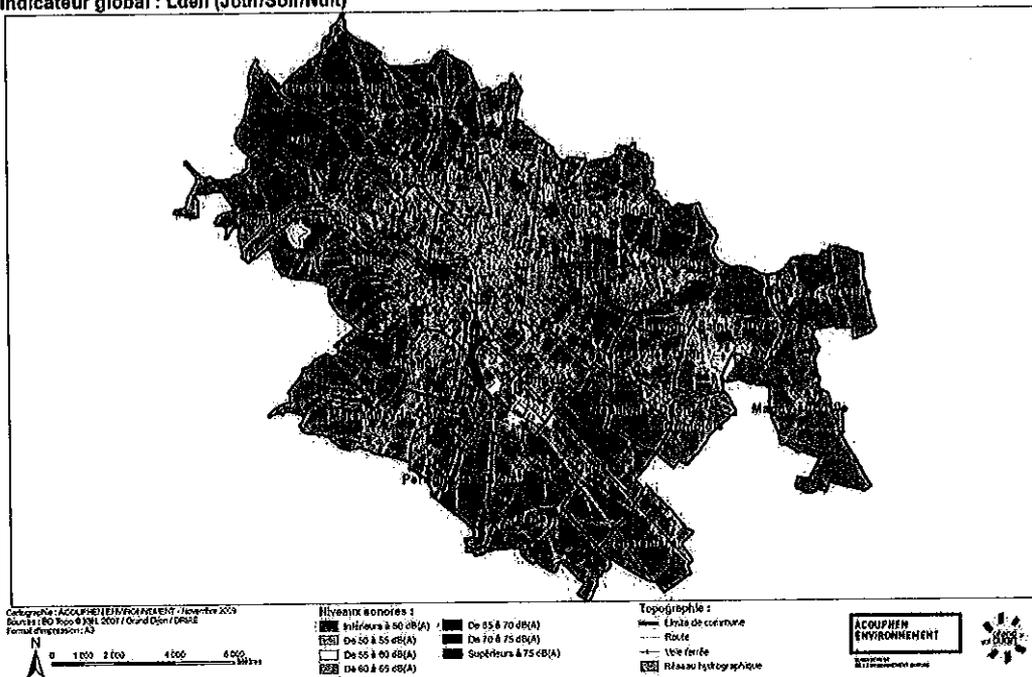


PLANCHE 4.1(c) : BRUIT INDUSTRIEL – SITUATION DE REFERENCE (2009) – INDICATEURS L_{DEN} ET L_N

Cartographie du bruit industriel - Situation 2009

Grand Dijon

Indicateur global : L_{den} (Jour/Soir/Nuit)



Cartographie du bruit industriel - Situation 2009

Grand Dijon

Indicateur de nuit : L_n (22h - 6h)

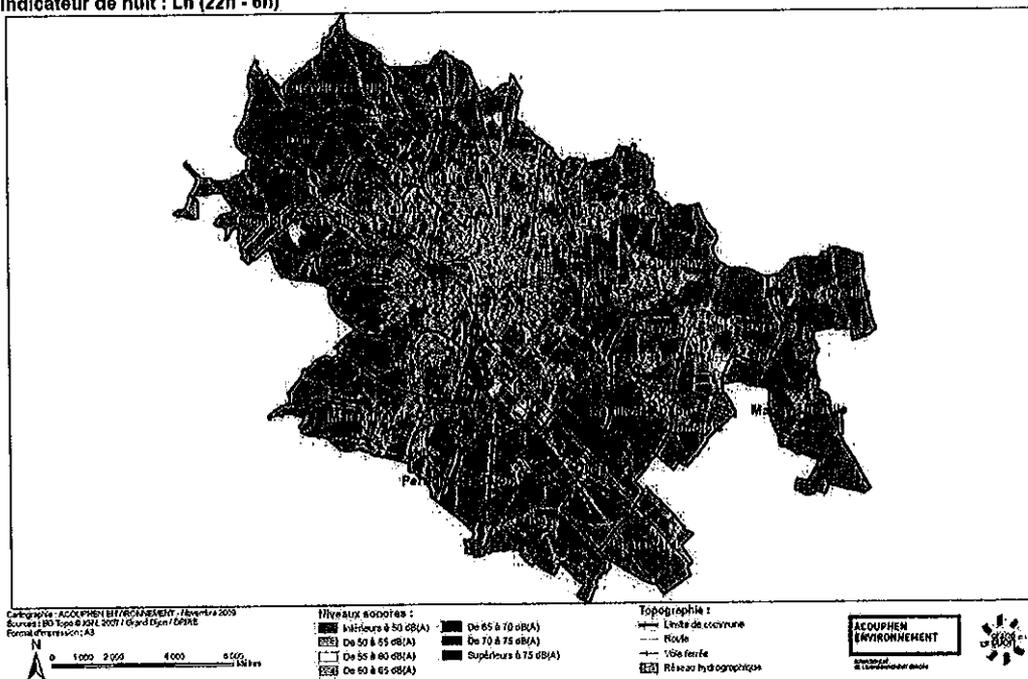
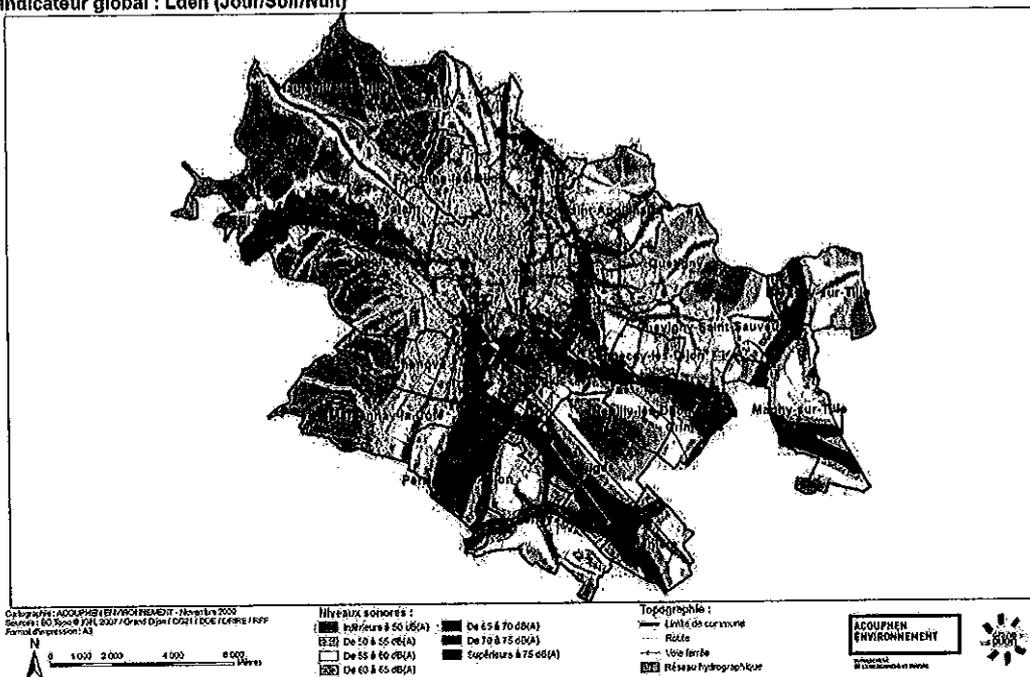


PLANCHE 4.1(D) : BRUIT GLOBAL – SITUATION DE REFERENCE (2005-2009) – INDICATEURS L_{DEN} ET L_N

Cartographie du bruit global - Situation 2005-2009

Grand Dijon

Indicateur global : L_{den} (Jour/Soir/Nuit)



Cartographie du bruit global - Situation 2005-2009

Grand Dijon

Indicateur de nuit : L_n (22h - 6h)

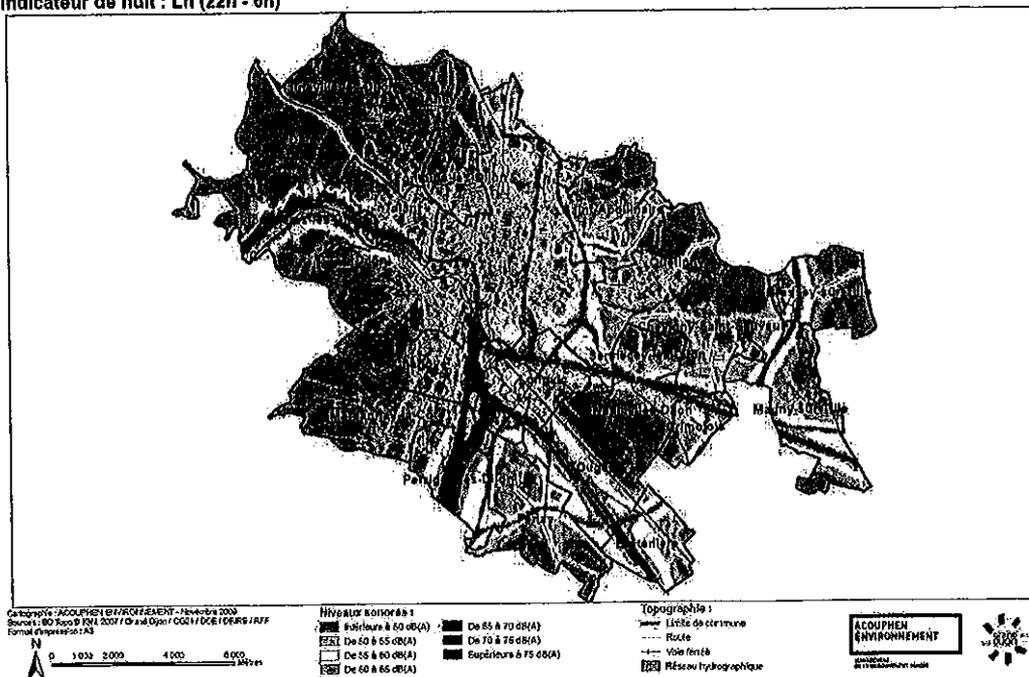
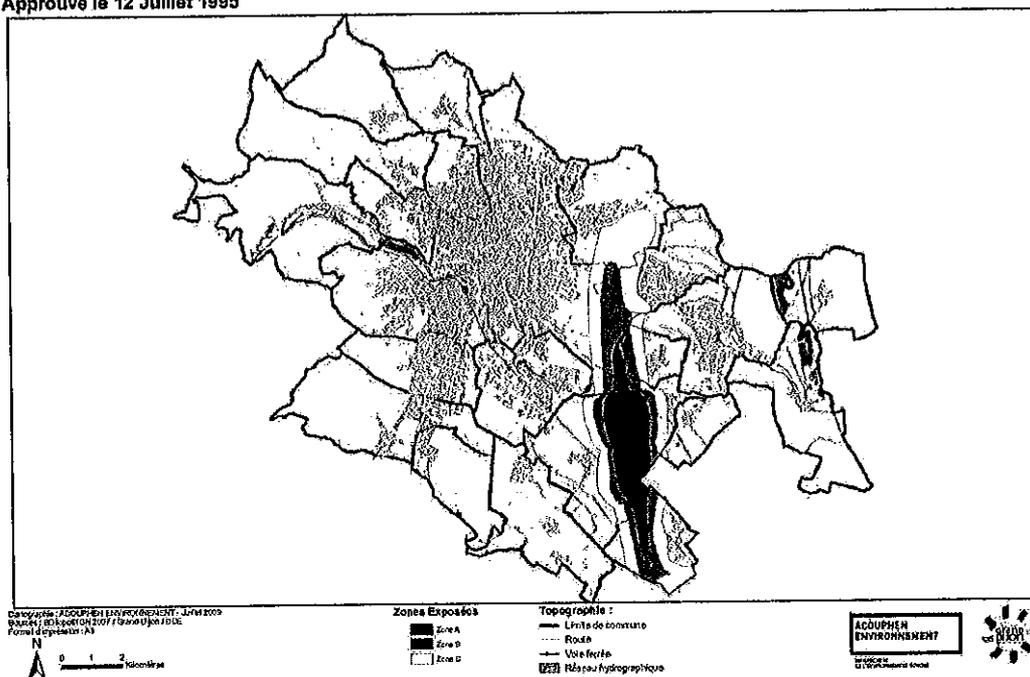


PLANCHE 4.1(E) : BRUIT AERIEN – PEB APPROUVE EN 1995 – INDICE PSOPHIQUE

Plan d'Exposition au bruit - Situation projetée

Grand-Dijon

Approuvé le 12 Juillet 1995



4.2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Ces cartes représentent les secteurs affectés par le bruit tels qu'arrêtés par le Préfet au titre du classement sonore des infrastructures de transports terrestres (routier et ferroviaire). Ces cartes sont annexées aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes.

Les secteurs affectés sont hachurés en rouge, et les voies classées représentées par un code couleur relatif à la catégorie de classement de la voie, et défini dans la norme NFS 31-130 :

Catégorie de voies	Couleur
1	
2	
3	
4	orange
5	jaune

Les secteurs ainsi mis en évidence sont soumis à une règle de construction fixant les performances acoustiques minimales que les futurs bâtiments devront respecter.

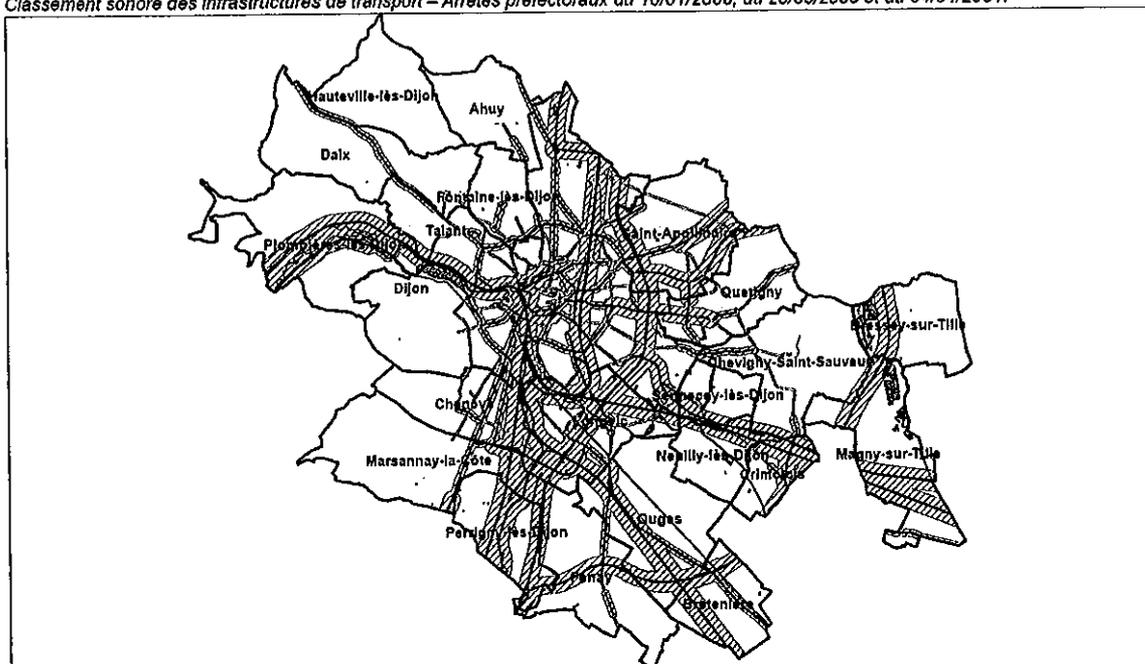
A titre illustratif, la planche 4.2 présente la carte de type B à l'échelle du Grand-Dijon.

PLANCHE 4.2 : SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Secteurs affectés par le bruit

Grand Dijon

Classement sonore des infrastructures de transport – Arrêtés préfectoraux du 10/01/2000, du 25/06/2000 et du 04/04/2001.



Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT - 10 novembre 2009
Sources : BD Topo © IGN 2007 / Grand Dijon / CC21
Format d'impression : A3

Classement des voies :

- Catégorie n°1
- Catégorie n°2
- Catégorie n°3
- Catégorie n°4
- Catégorie n°5
- ▨ Secteurs affectés

Topographie :

- Limite de commune
- Voies ferrées
- ▨ Réseau hydrographique

ACOUPHEN
ENVIRONNEMENT
SARL
10, rue de la République
21000 DIJON



4.3 ZONES DE DEPASSEMENT DES VALEURS LIMITES

Ces cartes sont réalisées à partir des cartes des zones exposées au bruit. Elles représentent, pour chaque source de bruit, les zones pour lesquelles le niveau sonore calculé dépasse les valeurs limites (selon l'article L.572.6 du Code de l'Environnement), rappelées dans le tableau suivant :

Valeur Limite, en dB(A)	Ln	Lden
Route et/ou LGV	62	68
Voie ferrée conventionnelle	65	73
Aérodromes	-	55
Activités industrielles	60	71

Le code couleur de représentation de ces zones correspond à celui utilisé pour les cartes de type A au-delà du seuil. La couleur blanche est utilisée pour les zones se trouvant en dessous du seuil.

Les planches suivantes présentent une illustration de ces cartes, pour le bruit routier en Lden, et pour le bruit ferroviaire sur la période nocturne.

PLANCHE 4.3(A) : DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES – BRUIT ROUTIER – LDEN

Carte des dépassements : Bruit routier - Situation 2006

Grand Dijon

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)

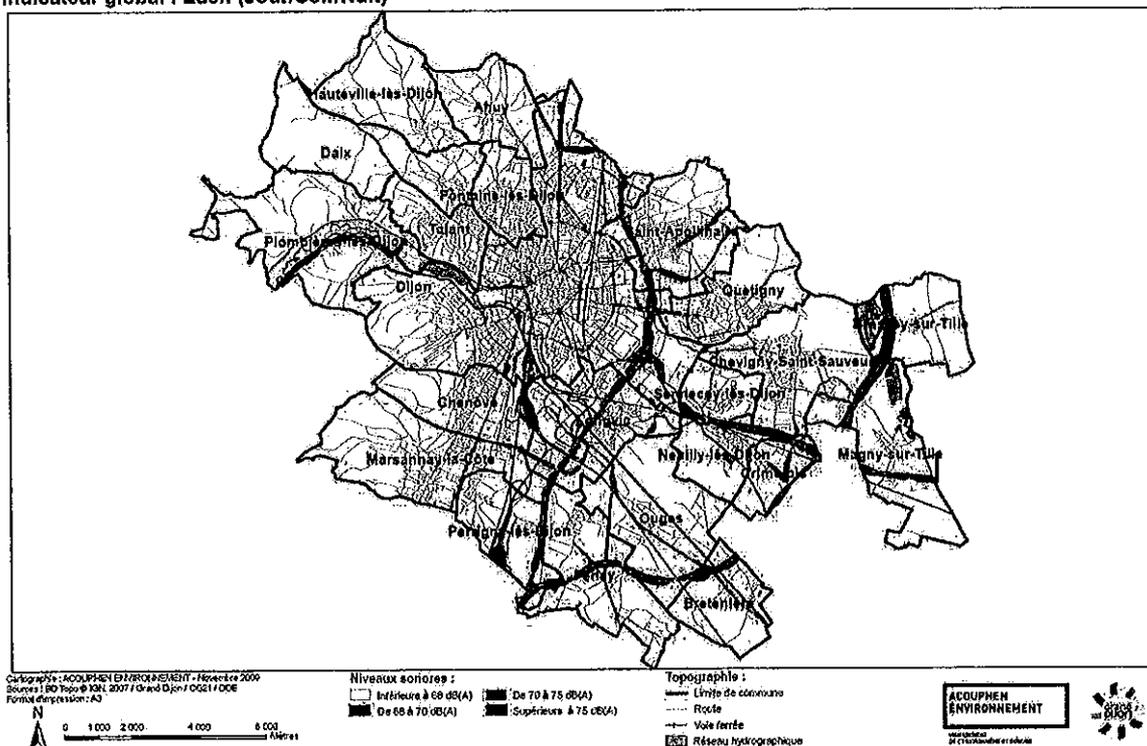
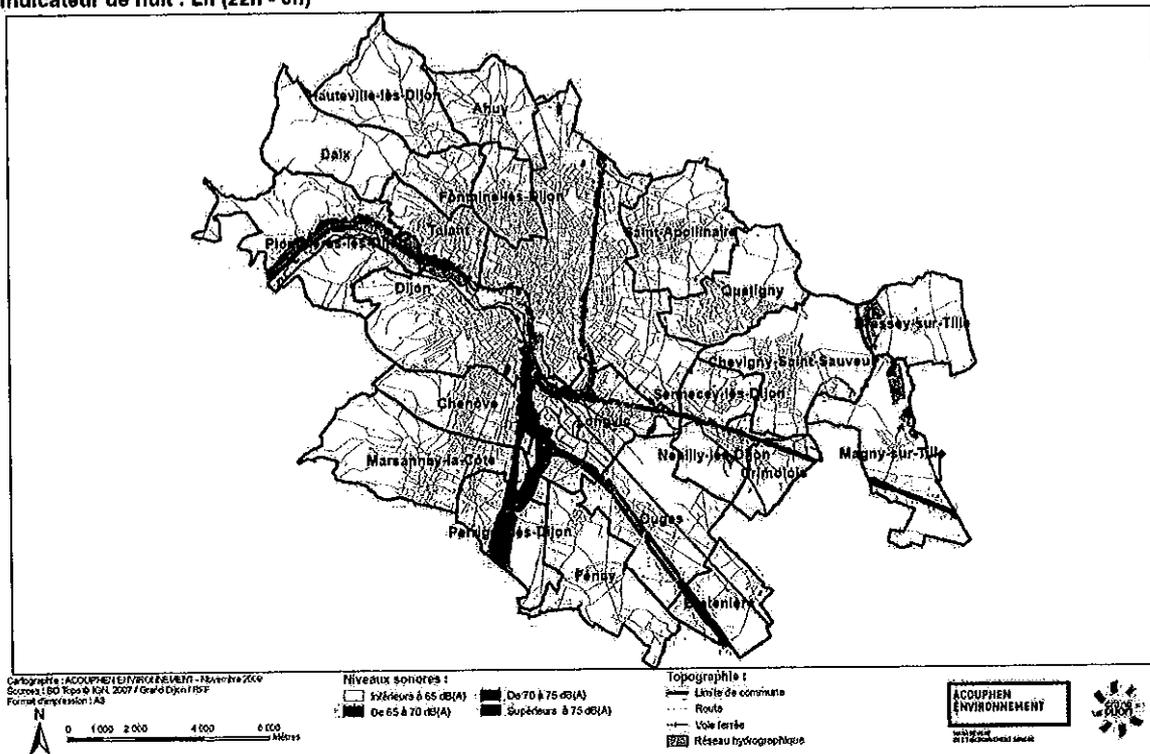


PLANCHE 4.3(B) : DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES – BRUIT FERROVIAIRE – LNIIGHT

Carte des dépassements : Bruit ferroviaire - Situation 2005

Grand Dijon

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)



4.4 EVOLUTIONS DU NIVEAU SONORE

Ces cartes représentent les évolutions des niveaux de bruit connues ou prévisibles, liées à l'impact de grands projets programmés sur le territoire.

Ces évolutions (différences entre situation à terme prévisible et situation de référence) exprimant les augmentations ou diminutions du niveau sonore sont représentées par le code couleur suivant :

Variation du niveau sonore		Couleur
Supérieure à +7 dB(A)	Forte augmentation	■
de +3 à +7 dB(A)	Augmentation moyenne	■
De +1 à +3 dB(A)	Augmentation faible	■
De +1 à -1 dB(A)	Variation non significative	□
De -1 à -3 dB(A)	Diminution faible	■
De -3 à -7 dB(A)	Diminution moyenne	■
Inférieure à -7dB(A)	Forte diminution	■

A titre illustratif, les planches suivantes présentent les évolutions prévisibles du niveau sonore ferroviaire d'une part, et du niveau de bruit global d'autre part, selon l'indicateur Lden, à l'échelle du Grand Dijon.

PLANCHE 4.4(A) : EVOLUTION PREVISIBLE DU BRUIT FERROVIAIRE, EN Lden

Carte d'évolution prévisible du bruit ferroviaire

Grand Dijon

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)

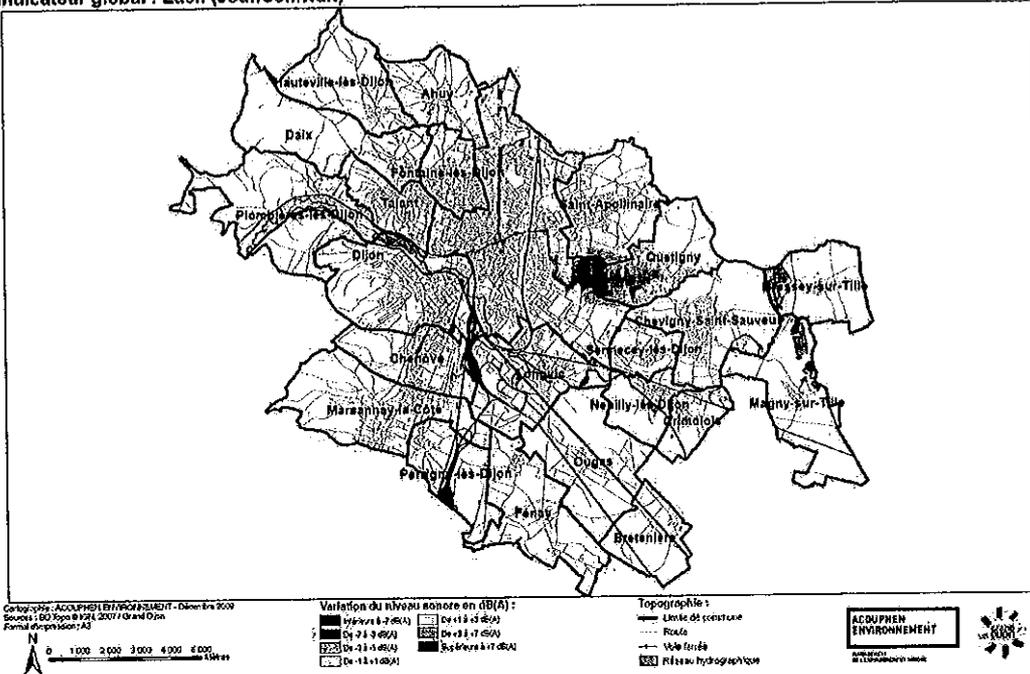
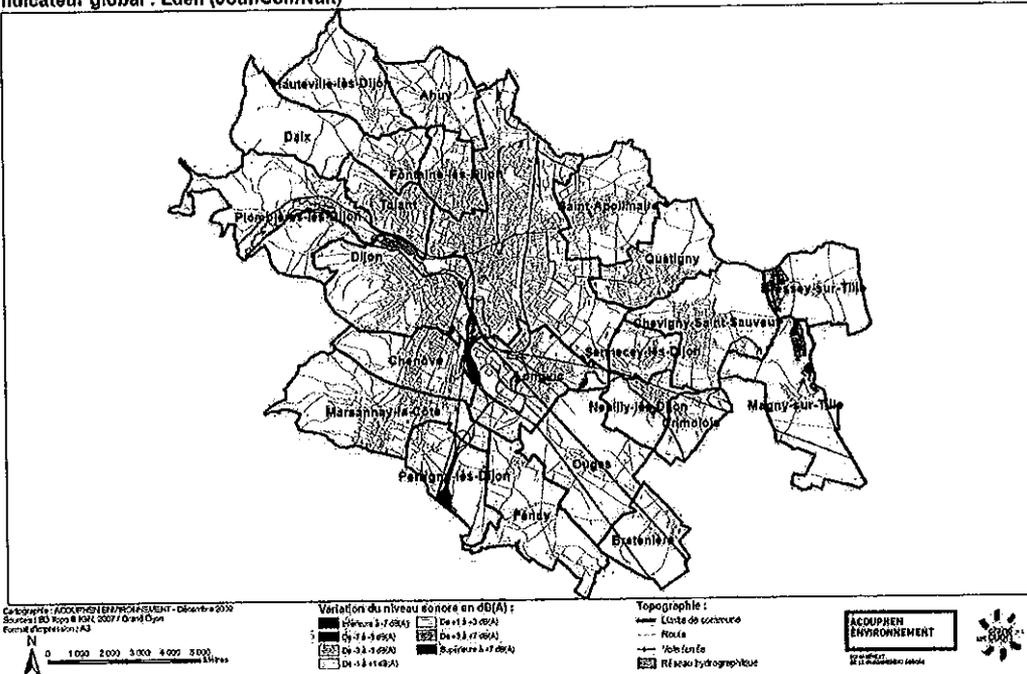


PLANCHE 4.4(B) : EVOLUTION PREVISIBLE DU BRUIT GLOBAL, EN Lden

Carte d'évolution prévisible du bruit global

Grand Dijon

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)



5 CONSTAT ACOUSTIQUE GLOBAL

5.1 ESTIMATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT

L'exploitation des cartes de bruit permet d'estimer l'exposition au bruit dans l'environnement de la population et des établissements dits sensibles (établissement de santé ou d'enseignement).

Rappelons que ces résultats surestiment la réelle exposition au bruit des populations, car la méthodologie ne prend pas en compte l'exposition des habitants à une façade calme, ou encore la variation des niveaux sonores selon les étages du bâtiment : le calcul est effectué à une hauteur de 4m sur la façade la plus exposée des bâtiments.

A titre indicatif, les planches suivantes présentent les principaux résultats de cette exploitation, pour le Grand Dijon. Les estimations complètes par commune sont fournies dans le rapport intitulé « estimation de l'exposition au bruit ».

PLANCHE 5.1(A) : EXPOSITION DES POPULATIONS

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Grand-Dijon

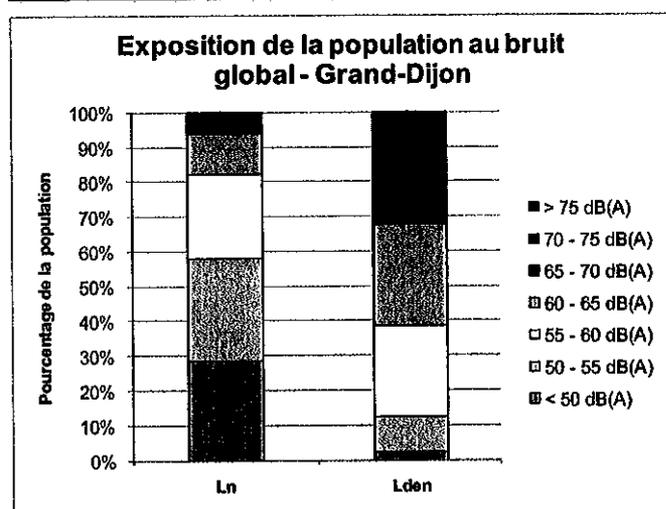
Population : 243600

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	6500	3%	157200	65%	242300	99%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	30900	13%	25400	10%	900	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	74800	31%	23000	9%	300	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	70400	29%	17900	7%	100	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	43100	18%	9900	4%	100	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	15400	6%	5200	2%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	2700	1%	5000	2%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	88900	36%	187800	77%	243500	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	78200	32%	20500	8%	100	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	50300	21%	18800	8%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	20200	8%	8500	3%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	5900	2%	4100	2%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	2900	1%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	900	0%	0	0%



Commentaires :

- D'une manière globale, près de 32% des habitants du Grand Dijon sont exposés à des niveaux sonores supérieurs à 65 dB(A) selon l'indicateur Lden.
- La nuit, environ 6% de la population est potentiellement exposée à des niveaux sonores dépassant ce même niveau de 65 dB(A).
- L'exposition au bruit des populations est très majoritairement liée au bruit routier selon l'indicateur Lden et au bruit ferroviaire sur la période nocturne. L'impact lié au bruit industriel sur les populations n'est pas mis en évidence par ces analyses.

PLANCHE 5.1(B) : EXPOSITION DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Grand-Dijon
Etablissements sensibles : 282

Classes d'exposition - Lden Période 24h

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	5	1	6	147	27	174	223	38	261
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	6	4	10	25	2	27	0	0	10
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	49	9	58	8	1	9	0	0	47
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	84	11	95	15	3	18	1	0	89
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	52	9	61	17	3	20	0	0	68
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	19	3	22	4	0	4	0	0	24
A plus de 75 dB(A)	9	1	10	8	2	10	0	0	21

Classes d'exposition - Ln Période nocturne

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	41	11	52	175	29	204	223	38	261
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	81	12	93	7	1	8	1	0	76
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	62	9	71	17	3	20	0	0	78
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	24	4	28	13	3	16	0	0	34
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	16	1	17	5	0	5	0	0	21
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	1	1	6	1	7	0	0	17
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	1	1	2	0	0	2

Commentaires :

- La majeure partie des établissements soumis à des niveaux sonores élevés est exposée en premier lieu à du bruit routier, et du bruit ferroviaire
- Rappelons que la méthodologie consistant à évaluer l'exposition au bruit des établissements sur la façade la plus bruyante conduit à des surestimations de cette exposition. Pour les équipements soumis à des niveaux sonores préoccupants, il pourra être utile d'approfondir l'analyse afin de préciser de manière plus fine cette exposition, notamment en termes de type d'occupation du bâtiment considéré (par exemple gymnase ou classe de cours), afin d'ajuster les éventuelles actions par rapport à la réalité, dans les secteurs identifiés comme critiques.

5.2 ESTIMATION DES DEPASSEMENTS DE SEUILS

Le tableau ci-après présente l'estimation des populations et des établissements sensibles soumis à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites, pour le Grand Dijon.

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

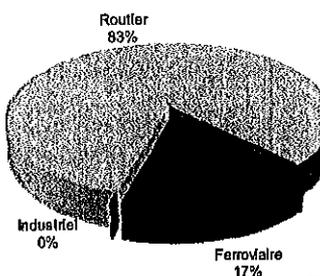
Commune : Grand-Dijon
Population : 243600
Etablissements sensibles : 262

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	
Lim. Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	32100	6500	0
Nb d'établissements d'enseignement	49	10	0
Nb d'établissements de santé	8	2	0
Lim. Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	15600	8000	0
Nb d'établissements d'enseignement	26	12	0
Nb d'établissements de santé	3	2	0

Commentaires :

- Selon l'indicateur Lden, près de 13% de la population du Grand Dijon (32100 personnes) est potentiellement exposée à un niveau sonore supérieur au seuil limite pour le bruit routier et moins de 3% (6500 personnes) pour le bruit ferroviaire.
- Sur la période nocturne, environ 15000 personnes sont potentiellement exposées à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites, liés au bruit routier. Ils sont près de 8000 à être dans une situation similaire à cause du bruit ferroviaire.
- L'impact important lié au bruit routier et au bruit ferroviaire sur les populations est caractéristique de milieux urbains bordés d'infrastructures routières et ferroviaires importantes, ce qui est le cas du territoire du Grand Dijon.
- Environ 69 établissements sensibles (établissements de santé ou d'enseignement) sont potentiellement soumis à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites, en raison du bruit routier et du bruit ferroviaire, selon l'indicateur Lden. Environ 43 établissements sensibles sont également soumis à des niveaux dépassant les seuils sur la période nocturne.
- L'estimation des populations et des établissements sensibles soumis à des niveaux dépassant les valeurs limites permettra de définir des orientations prioritaires d'actions à proposer, en termes de localisation et de nature d'actions envisageables, lors de la préparation du plan de prévention.

Contribution des sources aux dépassements des valeurs limites pour l'exposition au bruit de la population - Lden - Grand-Dijon



5.3 SYNTHÈSE

D'un point de vue global, environ 32% de la population du Grand-Dijon est potentiellement soumise à un bruit ambiant dépassant 65 dB(A) selon l'indicateur global Lden, et 18% sont potentiellement exposés la nuit à des niveaux sonores supérieurs à 60 dB(A).

En comparaison avec les autres agglomérations françaises, le Grand-Dijon est exposée de manière comparable au bruit global, sur la période Lden. Sur la période nocturne, l'exposition au bruit global est un peu plus élevée, en raison de la présence sur son territoire d'axes routiers et ferroviaires importants, avec une circulation de transit, et de fret, la nuit.

La source de bruit majoritaire, sur le territoire du Grand Dijon, est constituée principalement par les infrastructures de transports routiers sur la période globale, et par les infrastructures de transports ferroviaires sur la période nocturne. L'impact lié au bruit industriel reste minoritaire et très localisé.

Des dépassements des valeurs limites sont constatés pour 12 communes. Ils concernent, pour le bruit routier, 32100 personnes selon l'indicateur Lden, et 15600 personnes selon l'indicateur nocturne Ln. Les dépassements liés au bruit ferroviaire concernent 6500 personnes selon l'indicateur Lden, et 8000 selon l'indicateur nocturne Ln. Certains établissements sensibles font également potentiellement l'objet de dépassements de valeurs limites.

En nombre de personnes, les communes concernées par des dépassements du seuil Lden **pour le bruit routier** sont par ordre décroissant : Dijon (30500 habitants), Longvic et Marsannay-la-Côte (300 habitants), Chenôve (200 habitants). Les dépassements concernent environ 100 personnes pour les communes de Crimolois, Fény, Fontaine-les-Dijon, Plombières-les-Dijon, Quétigny, Saint-Apollinaire et Talant.

Pour le bruit ferroviaire, 4 communes sont concernées par des dépassements du seuil Lden. Les plus exposées sont par ordre décroissant du nombre d'habitants : Dijon (4900 habitants), Plombières-les-Dijon (900 habitants), Longvic (500 habitants) et Neully-les-Dijon (100 habitants).

La mise en service du tramway sur le Grand-Dijon entraînera une augmentation locale de l'impact lié au bruit ferroviaire. Cependant, d'un point de vue global, on ne constate pas de variation significative des niveaux de bruit. L'évolution du bruit routier liée aux reports de trafic, non prise en compte ici, pourra faire l'objet d'une évaluation lors des prochaines mises à jour.

L'analyse détaillée de ces données par type de source, permettra d'établir, en concertation avec les différents acteurs concernés par la problématique de l'environnement sonore (notamment les gestionnaires d'infrastructures), une hiérarchisation des priorités d'actions :

- De lutte contre le bruit, via l'analyse des zones subissant des dépassements de seuils.
- De préservation des zones calmes, via l'analyse comparative des zones où les niveaux sonores restent inférieurs à des valeurs seuils, et la nature de l'occupation des sols.

Ce travail servira ainsi de fondement au **plan de prévention du bruit** de la communauté d'agglomération du Grand Dijon.

ANNEXES

Annexe 1. CLES DE LECTURE

DEFINITIONS USUELLES

dB(A) : unité physique de la pression acoustique, pondérée « A » pour tenir compte de la sensibilité de l'oreille humaine en fonction de la fréquence du son.

Niveau LAeq (T) : niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A, intégrant l'ensemble des bruits perçus au cours de la période T.

QUELQUES REPERES

Une variation du niveau de bruit de 1 dB(A) est à peine perceptible

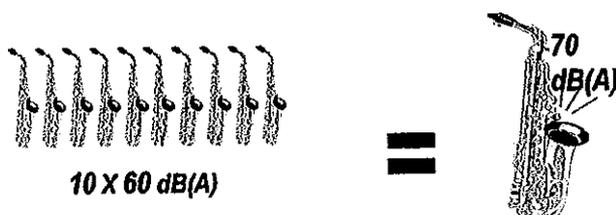
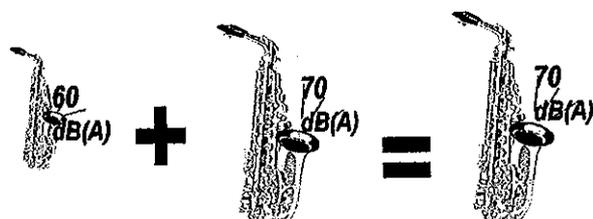
Une variation du niveau de bruit de 3 dB(A) est perceptible

Une variation du niveau de bruit de 10 dB(A) correspond à une sensation de « deux fois plus fort. »

LES PIEGES DU DECIBEL

Le Décibel est une unité logarithmique. La manipulation des niveaux exprimés en dB est délicate et parfois troublante.

Ainsi, lorsque l'énergie sonore est multipliée par 2, le niveau sonore est « seulement » augmenté de 3 dB(A).



LES INDICATEURS REGLEMENTAIRES

La directive européenne impose au minimum la représentation des indicateurs de bruit global L_{den} et L_n , pour chaque source (ou pour un cumul de sources).

Ces indicateurs correspondent au bruit incident sur les façades et ne tiennent pas compte de la dernière réflexion.

L_{den} (niveau sonore : jour + soirée + nuit) : C'est un indicateur global sur 24 heures.

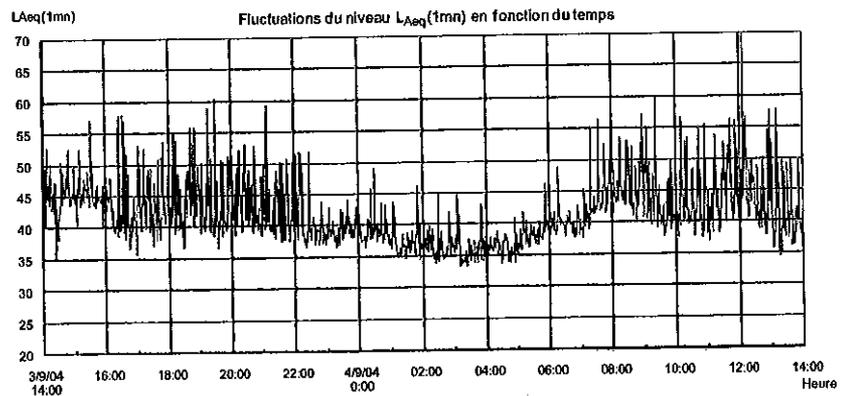
- 12 h de jour
- 4 h de soirée
- 8 h de nuit

$$L_{den} = 10 \log \left(\frac{12 \cdot 10^{\frac{L_{day}}{10}} + 4 \cdot 10^{\frac{L_{evening} + 5}{10}} + 8 \cdot 10^{\frac{L_{night} + 10}{10}}}{24} \right)$$

L_n (niveau sonore nocturne)

- 8 h de nuit

L'évolution temporelle ci-contre présente les niveaux sonores sur une période de 24h, où sont représentées en couleur les périodes jour, soir et nuit.



Type de document	Questions	Réponses
Estimation des populations exposées	Pourquoi la valeur de l'exposition au bruit global peut-elle être supérieure à l'addition de l'exposition à chacune des sources de bruit (en nombre d'habitants) ?	<i>Une habitation exposée à 63 dB(A) en bruit routier et 63 dB(A) en bruit ferroviaire sera exposée à 66 dB(A) en bruit global. Par conséquent, ils changent de classe.</i>
Estimation des populations exposées	Pourquoi la somme totale du nombre d'habitants exposés n'est pas toujours cohérente avec le nombre d'habitants de la zone étudiée ? Pourquoi 100 habitants peuvent-ils correspondre à 0 % de la population ?	<i>Conformément à la Directive, les statistiques d'exposition des populations sont arrondies à la centaine près, ce qui engendre parfois des écarts dans les sommes totales et entre les chiffres et les pourcentages.</i>
Population exposée à des dépassements	Pourquoi la population au dessus des seuils ne correspond pas aux populations des classes exposées correspondantes ?	<i>Les classes de dépassements ne correspondent pas forcément aux tranches de 5 en 5 dB(A), du fait que certains seuils se trouvent à l'intérieur d'une classe de bruit. (ex : 62 dB(A) pour le bruit routier).</i>
Etablissements exposés à des dépassements	Comment des établissements scolaires sensibles peuvent être signalés en Ln puisque la nuit ils sont inoccupés ?	<i>La directive européenne prévoit de calculer l'exposition des bâtiments sensibles (bâtiments de santé et d'enseignement) en L_{DEN} et L_N. Le calcul en L_n sur ce type de bâtiment est peut-être exigé pour des raisons de cohérence ... ou pour prendre en compte les éventuelles habitations logements de fonction, internats ...</i>

Le tableau ci-contre indique une correspondance entre l'échelle des niveaux sonores, un type d'ambiance et la nature de la sensation potentiellement perçue ainsi que l'effet induit en termes d'intelligibilité de la parole (les couleurs ne sont ici qu'illustratives).

Ces éléments ne sont évidemment présentés qu'à titre indicatif, la perception du bruit ayant un fort aspect subjectif et dépendant du contexte local ou temporel.

Il est généralement admis qu'en milieu urbain, un environnement sonore moyen à moins de 65 dB(A) en L_{DEN} et moins de 60 dB(A) en L_N peut être considéré comme relativement acceptable.

Sensation	Niveau sonore	Ambiance	Conspiration
Insupportable	>90	marteau-piqueur, mfo à 2 m	Impossible
Très gênant	90 dB(A)	passage d'un poids lourd sur autoroute à 10m	En criant
Gênant	80 dB(A)	niveau moyen en bord d'autoroute à fort trafic	Difficile
Très bruyant	70 dB(A)	rue animée (bruyante)	En parlant fort
Bruyant	65 dB(A)	rue de desserte en ville	
Relativement calme	60 dB(A)	conversation normale, ou petite route à 30m	A voix normale
Bruit de fond Calme		intérieur d'un appartement	
Très calme	50 dB(A)	ambiance calme en milieu rural	A voix basse
Silence	10 dB(A)	studio d'enregistrement	

ACOUPHEN ENVIRONNEMENT

MANAGEMENT
DE L'ENVIRONNEMENT SONORE

SIEGE SOCIAL LYON
CAMPUS DE LA DOUA
66, BD NIELS BOHR
B.P. 52132
69603 VILLEURBANNE CEDEX
TEL / 33 (0)4 72 69 01 22
FAX / 33 (0)4 72 44 04 03

AGENCE NIORT
3, RUE ARCHIMEDE
79000 NIORT
TEL / 33 (0)5 49 77 42 32
FAX / 33 (0)5 49 77 26 01

AGENCE PARIS
6, RUE SALVADOR ALLENDE
92000 NANTERRE
TEL / 33 (0)1 55 17 00 57
FAX / 33 (0)1 55 17 00 58

AGENCE MARSEILLE
PA DE GEMENOS
ESPACES STE BAUME - LOT A19
30, AV DU CHATEAU DE JOUQUES
13420 GEMENOS
TEL / 33 (0)4 42 82 46 77
FAX / 33 (0)4 42 82 46 78

WWW.ACOUPHEN-ENVIRONNEMENT.COM
CONTACT@ACOUPHEN-ENVIRONNEMENT.COM

GRAND DIJON
Service Collecte des Déchets
A l'attention d'Emmanuelle JACQUIER
Rue Alexander Fleming
21 000 Dijon

ejacquier@grand-dijon.fr

Vu pour être annexé à la délibération n° 44
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
Dijon, le



7 DECEMBRE 2009

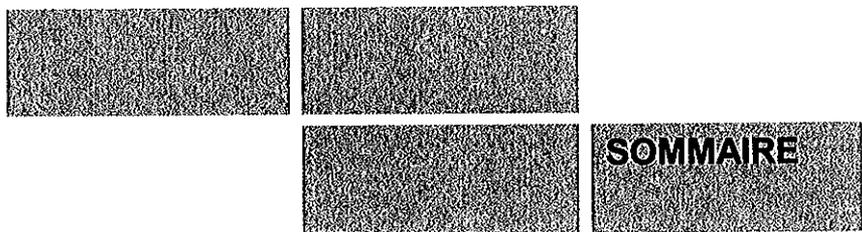
ETUDE REALISEE POUR LE COMPTE DU:
GRAND DIJON

CARTOGRAPHIE STRATEGIQUE DU BRUIT SUR LE TERRITOIRE DU GRAND DIJON - ESTIMATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT

RAPPORT D'ETUDE RA-070102-01-B

INTERVENANTS

Céline BOUTIN
Simon PAQUEREAU



1 INTRODUCTION 3

2 QUELQUES PRECISIONS PREALABLES 3

 2.1 RAPPEL SUR LES INDICATEURS ACOUSTIQUES EXPLOITES 3

 2.2 DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES 4

 2.3 EVALUATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT 4

3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT 5

 3.1 EXPOSITION DES POPULATIONS 5

 3.2 EXPOSITION DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES 7

4 DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES 8

 4.1 VALEURS LIMITES 8

 4.2 ESTIMATION DES POPULATIONS ET ETABLISSEMENTS SENSIBLES 8

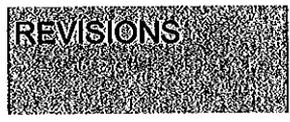
5 SYNTHESE DU CONSTAT 9



Annexe 1. Exposition des populations 2

Annexe 2. Exposition des établissements sensibles 26

Annexe 3. Dépassement des valeurs limites 39



Rev	Nature de la révision	Date de diffusion
A	Version initiale (9 pages) + annexes (51 pages)	12.11.09
B	Version corrigée (9 pages) + annexes (51 pages)	07.12.09

Rédacteur	Vérificateur	Contrôle Qualité
Céline BOUTIN	Giovanni FAROTTO	Simon PAQUEREAU
Date : 04.12.09	Date : 04.12.09	Date : 07.12.09

1 INTRODUCTION

Le présent rapport expose, sous la forme de tableaux et de cartes, l'estimation du nombre de personnes vivant dans les bâtiments d'habitation et d'établissements d'enseignement et de santé, situés dans les zones exposées au bruit sur le territoire de la communauté d'agglomération du Grand Dijon.

Cette analyse est effectuée à partir des cartes de bruit, fournissant des informations sur les niveaux sonores, et des données de population et de localisation des établissements sensibles.

L'analyse est présentée pour chaque source de bruit visée par les textes sur le territoire du Grand Dijon (routier, ferroviaire, aérien et industriel¹), ainsi que pour le bruit global (toutes sources confondues).

Dans la mesure où le Plan d'Exposition du Bruit de la base aérienne 102 est en cours d'actualisation, le PEB actuellement en vigueur exprimé en Indice Psophique n'a à ce jour pas pu être exploité dans le cadre des cartes stratégiques du bruit.

2 QUELQUES PRECISIONS PREALABLES

2.1 RAPPEL SUR LES INDICATEURS ACOUSTIQUES EXPLOITES

Définition :

- **dB(A)** : unité physique de la pression acoustique, pondérée « A » pour tenir compte de la sensibilité de l'oreille humaine en fonction de la fréquence du son.
- **Niveau LAeq (T)** : niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A, intégrant l'ensemble des bruits perçus au cours de la période T.
- **Périodes jour (6h-18h), soir (18h-22h) et nuit (22h-6h)** : ce sont les périodes proposées par les textes de transposition en France de la Directive Européenne 2002/49/CE. Les indicateurs établis sur ces périodes sont respectivement :
 - $L_{day} = LAeq(6h-18h) = L_d$
 - $L_{evening} = LAeq(18h-22h) = L_e$
 - $L_{night} = LAeq(22h-6h) = L_n$
- **Indicateur Lden²** : indicateur de gêne sonore global sur 24h, intégrant la période diurne (6h-18h), la période de soirée (18h-22h) affectée d'une « pénalité » de 5 dB(A) pour tenir compte de la gêne potentielle en cette période dite de « confort », et la période nocturne (22h-6h) affectée d'une

¹ ICPE : Industrie Classée pour la Protection de l'Environnement

$${}^2 L_{den} = 10 \cdot \log \left(\frac{1}{24} \left[12 \cdot 10^{\frac{L_d}{10}} + 4 \cdot 10^{\frac{L_e+5}{10}} + 8 \cdot 10^{\frac{L_n+10}{10}} \right] \right)$$

pénalité de 10 dB(A) pour tenir compte des éventuelles perturbations du sommeil au cours de cette période sensible.

La directive européenne impose au minimum la représentation des indicateurs de bruit global L_{den} et L_n , pour chaque source (ou pour un cumul de sources).

L'échelle de couleur utilisée dans les histogrammes statistiques d'exposition au bruit, et les cartes de bruit est issue de la NFS 31-130 en vigueur au moment de l'édition des cartes. Cette norme a été mise à jour en Décembre 2008.

Niveaux sonores	Couleur
Inférieurs à 50 dB(A)	Vert foncé
50 à 55 dB(A)	Vert clair
55 à 60 dB(A)	Jaune
60 à 65 dB(A)	Orange
65 à 70 dB(A)	
70 à 75 dB(A)	
Supérieurs à 75 dB(A)	Violet foncé

2.2 DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Les données de populations exploitées sont les données disponibles du recensement 1999 : données IRIS de l'INSEE.

Une répartition du nombre d'habitants présents dans un bâtiment est établie en fonction :

- Du caractère habité ou non du bâtiment (sur la base de la classification de la BDTopo).
- Du volume du bâtiment.
- Du nombre d'habitants à l'IRIS.

Les données relatives aux établissements d'enseignement et de santé ont été fournies par le service SIG du Grand Dijon en 2008, sous la forme d'une couche de bâtiment précisant le type de bâtiment, son nom usuel et sa catégorie. Un tri a été réalisé pour ne conserver que les établissements d'enseignement et de santé. Les bâtiments comportant le même nom sont alors regroupés en établissement.

2.3 EVALUATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT

L'évaluation de l'exposition au bruit des populations est réalisée selon les préconisations de la Directive Européenne, c'est-à-dire en fonction du niveau sonore maximal calculé en façade du bâtiment à 4 m de hauteur par rapport au terrain naturel. Les résultats, par tranche de 5 dB(A) des niveaux sonores, sont présentés sous la forme d'un tableau, avec un nombre d'habitants arrondi à la centaine près.

De même, chaque établissement d'enseignement ou de santé, est évalué et classé dans une catégorie de niveaux sonores, en fonction du niveau sonore maximal reçu en façade à 4 m de hauteur sur tous les bâtiments constituant l'établissement concerné.

Ces hypothèses conduisent en général à une forte surestimation du nombre d'habitants exposés à des niveaux sonores importants. Cependant, elles permettent une comparaison entre différentes villes, ou différents pays de l'Europe, qui sont soumis à la même obligation. Lors de la conduite de PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement), l'information sur l'exposition des populations pourra être affinée localement, avec notamment des calculs en 3D des

cartes de bruit, et une répartition des habitants dans les bâtiments plus proche de la réalité.

3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT

3.1 EXPOSITION DES POPULATIONS

Les tableaux suivants présentent les résultats de l'évaluation de l'exposition au bruit des populations, pour la situation actuelle, dite de référence. Les résultats sont exprimés en nombre d'habitants arrondis à la centaine mais également en % de la population de la commune concernée.

Il faut noter que ce mode de représentation des résultats peut conduire à quelques incohérences sur les sommes totales et sur les pourcentages globaux de population exposée.

Les tableaux ci-dessous présentent l'analyse pour la communauté d'agglomération du Grand Dijon. Les résultats détaillés par commune sont présentés en annexe 1 du document.

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

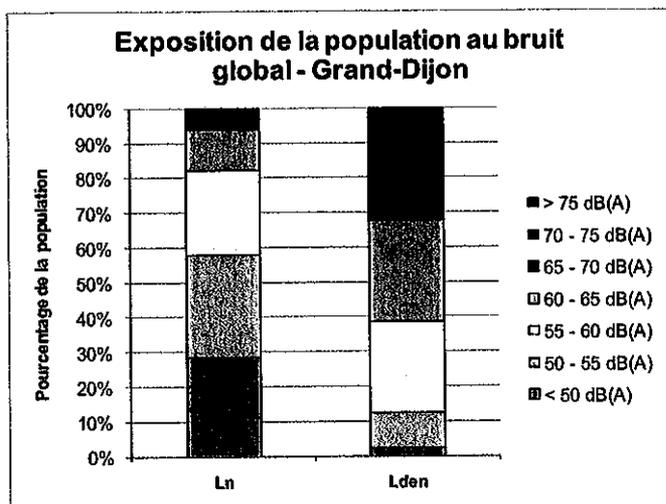
Commune : **Grand-Dijon**
Population : **243600**

Classes d'exposition - Lden
Période 24h

Population exposée	Bruit routier		Bruit des avions		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	6500	3%	157200	65%	242300	99%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	30900	13%	25400	10%	900	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	74600	31%	23000	9%	300	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	70400	29%	17900	7%	100	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	43100	18%	9900	4%	100	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	15400	6%	5200	2%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	2700	1%	5000	2%	0	0%

Classes d'exposition - Ln
Période nocturne

Population exposée	Bruit routier		Bruit des avions		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	88900	36%	187800	77%	243500	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	78200	32%	20500	8%	100	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	50300	21%	18800	8%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	20200	8%	8500	3%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	5900	2%	4100	2%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	2900	1%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	900	0%	0	0%



Il convient de préciser que les chiffres doivent être pris comme des maximums. En effet, la méthodologie imposée ne prend pas en compte l'exposition des habitants à une façade calme, ou encore la variation des niveaux sonores selon les étages du bâtiment. Ce sont les façades les plus exposées des bâtiments qui sont retenues dans l'analyse.

De ce fait, les populations touchées par les nuisances sonores sont surestimées par la méthode.

Commentaires :

- D'une manière globale, environ 32% des habitants de l'agglomération du Grand Dijon sont soumis à un niveau sonore supérieur à 65 dB(A) en Lden.
- L'exposition au bruit des populations est très majoritairement liée au bruit routier et au bruit ferroviaire dans une moindre mesure
- L'exposition au bruit industriel impacte moins d'1% de la population du Grand Dijon.
- En période nocturne, l'exposition au bruit diminue fortement. Ainsi, environ 58% de la population est exposée à des niveaux inférieurs à 55 dB(A) sur la période nocturne. Cependant, 6% de la population (environ 15400 personnes) demeure exposée à des niveaux supérieurs à 65 dB(A) la nuit.

3.2 EXPOSITION DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Les tableaux suivants présentent les résultats de l'exposition au bruit des établissements de santé et d'enseignement. Les résultats sont exprimés en nombre d'établissements (pouvant comporter plusieurs bâtiments).

Les tableaux ci-dessous présentent l'analyse pour l'agglomération du Grand Dijon. Les résultats détaillés par commune sont présentés en annexe 2 du document.

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Grand-Dijon
Etablissements sensibles : 262

Classes d'exposition - Lden
Période 24h

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Au moins de 60 dB(A)	5	1	6	147	27	174	223	38	261
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	6	4	10	25	2	27	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	49	9	58	8	1	9	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	84	11	95	15	3	18	1	0	1
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	52	9	61	17	3	20	0	0	0
Entre 80 dB(A) et 85 dB(A)	19	3	22	4	0	4	0	0	0
Au plus de 85 dB(A)	9	1	10	8	2	10	0	0	0

Classes d'exposition - Ln
Période nocturne

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Au moins de 60 dB(A)	41	11	52	175	29	204	223	38	261
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	81	12	93	7	1	8	1	0	1
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	62	9	71	17	3	20	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	24	4	28	13	3	16	0	0	0
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	16	1	17	5	0	5	0	0	0
Entre 80 dB(A) et 85 dB(A)	0	1	1	6	1	7	0	0	0
Au plus de 85 dB(A)	0	0	0	1	1	2	0	0	0

Commentaires :

- La majeure partie des établissements soumis à des niveaux sonores élevés est exposée en premier lieu à du bruit routier, puis au bruit ferroviaire.
- Les nuisances sonores diminuent en période nocturne.
- Rappelons que la méthodologie (consistant à retenir l'exposition au bruit la plus élevée parmi toutes les façades des bâtiments composant un établissement) conduit à des surestimations de cette exposition. Pour les établissements soumis à des niveaux sonores préoccupants, il pourra être utile d'approfondir l'analyse afin de caractériser de manière plus fine cette exposition, notamment en termes de type d'occupation du bâtiment considéré (par exemple un gymnase dans un groupe scolaire), afin d'ajuster les éventuelles actions par rapport à la réalité, dans les secteurs identifiés comme critiques.

4 DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

4.1 VALEURS LIMITES

Le tableau ci-dessous rappelle les valeurs limites de bruit pour chacune des sources considérées par les textes d'application en France de la DE 2002/49/CE (arrêté du 4 avril 2006).

Valeur Limite en dB(A)	Ln	Lden
Route et/ou LGV	62	68
Voie ferrée conventionnelle	65	73
Aérodromes		55
Activités industrielles	60	71

4.2 ESTIMATION DES POPULATIONS ET ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Les tableaux ci-après présentent l'estimation des populations et des établissements sensibles soumis à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites, pour la communauté d'agglomération du Grand Dijon.

Les tableaux détaillés par commune sont présentés en annexe 3.

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Grand-Dijon
 Population : 243600
 Etablissements sensibles : 262

	Niveaux sonores			
	Bruit routier	68	73	71
Ln Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	
No d'habitants	32100	6500	0	
No d'établissements d'enseignement	49	10	0	
No d'établissements de santé	8	2	0	

	Niveaux sonores		
	62	65	60
Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
No d'habitants	15600	8000	0
No d'établissements d'enseignement	26	12	0
No d'établissements de santé	3	2	0

Commentaires :

- Selon l'indicateur Lden :
 - Le bruit routier génère des dépassements de seuils pour plus de 32000 habitants, soit environ 13% de la population du Grand Dijon. De l'ordre de 57 établissements sensibles possède une façade potentiellement exposée à un niveau sonore supérieur au seuil limite.
 - Pour le bruit ferroviaire, les dépassements de seuils concernent environ 6500 habitants. Une douzaine d'établissements est concernée.
 - Le bruit industriel ne génère pas de niveaux exposant la population ou les établissements sensibles au-delà du seuil limite.

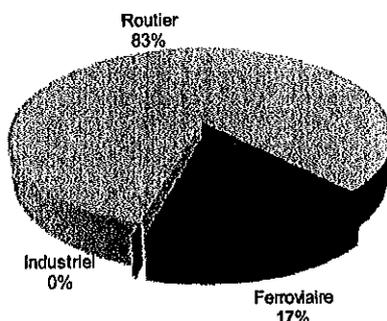
- **Sur la période nocturne,**
 - Pour le bruit routier, les habitants subissant une exposition à des niveaux sonores dépassant le seuil limite sont deux fois moins nombreux que pour le Lden, soit environ 15600 personnes.
 - Le bruit ferroviaire génère des dépassements qui concernent environ 8000 personnes. De part l'abaissement important du seuil limite en période nocturne, le nombre de personnes et d'établissements subissant des dépassements de seuils est plus important suivant l'indicateur Ln.
- L'estimation des populations et des établissements sensibles soumis à des niveaux dépassant les valeurs limites permettra de définir des orientations prioritaires d'actions à proposer, en termes de localisation et de nature d'actions envisageables, lors de la préparation du plan de prévention.

5 SYNTHÈSE DU CONSTAT

Près de 30% de la population est soumise à une nuisance sonore (> 65 dB(A)) d'origine principalement routière, selon l'indicateur Lden. De nuit, environ 8% des habitants restent exposés à des niveaux de bruit supérieurs à 65 dB(A).

La grande majorité (83%) des dépassements de seuils relevés concernent le bruit routier, en période Lden. Les autres dépassements sont liés au bruit ferroviaire.

Contribution des sources aux dépassements des valeurs limites pour l'exposition au bruit de la population - Lden - Grand-Dijon



L'analyse par commune, présentée en annexe, montre que 12 communes du Grand Dijon sont concernées par des dépassements des valeurs limites. Dijon est la commune la plus impactée quelque soit la source de bruit.

Pour le bruit routier, les habitants exposés à des dépassements selon l'indicateur Lden sont situés, par ordre décroissant, sur les communes suivantes : Dijon (30500 habitants), Longvic et Marsannay-la-Côte (300 habitants), Chenôve (200 habitants). Les dépassements concernent environ 100 personnes pour les communes de Crimolois, Fénay, Fontaine-les-Dijon, Plombières-les-Dijon, Quétigny, Saint-Apollinaire et Talant.

Pour le bruit ferroviaire, les habitants exposés à des dépassements selon l'indicateur Lden sont situés, par ordre décroissant, sur les communes suivantes : Dijon (4900 habitants), Plombières-les-Dijon (900 habitants), Longvic (500 habitants) et Neuilly-les-Dijon (100 habitants).

Les activités industrielles ne génèrent a priori pas de dépassements des valeurs limites.

ANNEXES

Annexe 1. EXPOSITION DES POPULATIONS

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **Grand-Dijon**

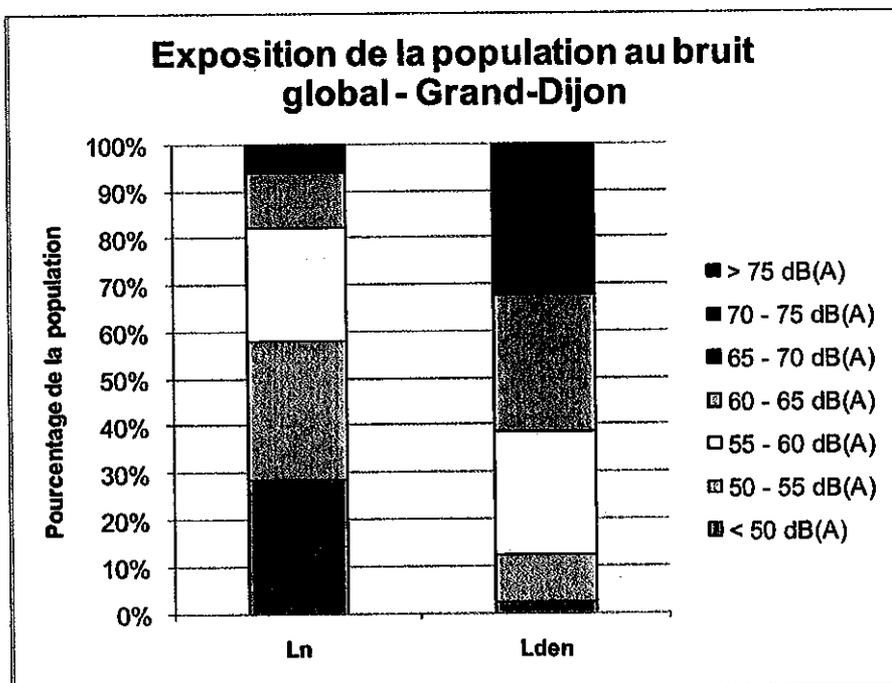
Population : **243600**

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit industriel		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	6500	3%	167200	65%	242300	99%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	30900	13%	25400	10%	900	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	74600	31%	23000	9%	300	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	70400	29%	17900	7%	100	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	43100	18%	9900	4%	100	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	15400	6%	5200	2%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	2700	1%	5000	2%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit industriel		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	88900	36%	187800	77%	243500	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	78200	32%	20500	8%	100	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	50300	21%	18800	8%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	20200	8%	8500	3%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	5900	2%	4100	2%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	2900	1%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	900	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Ahuy
Population : 1400

Classes d'exposition - Lden Période 24h

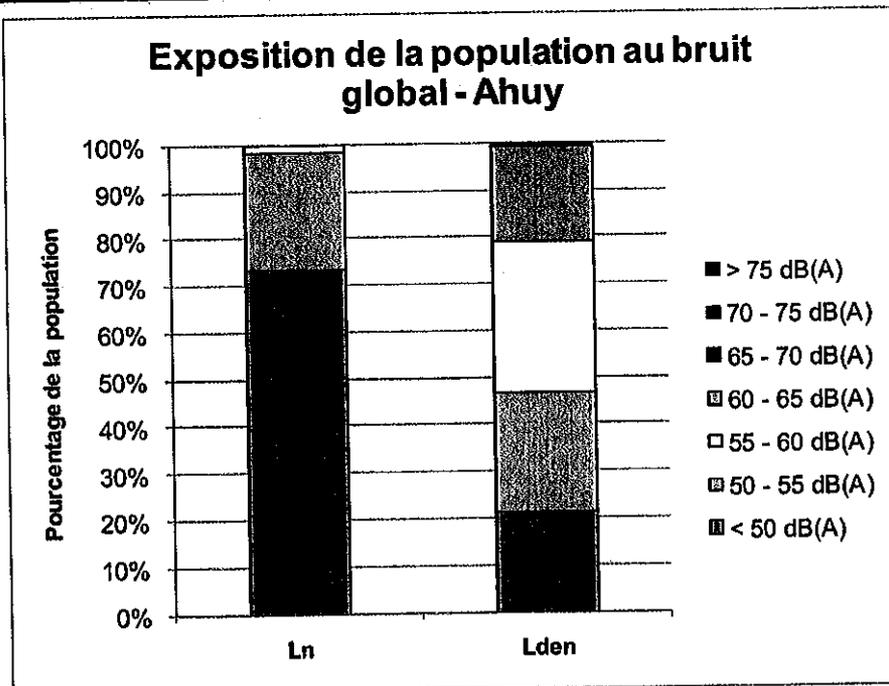
Population exposée	Bruit routier		Bruit aérien		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	300	21%	1400	100%	1400	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	400	25%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	32%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	300	20%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Bruit Global	
Nb	%
300	21%
400	25%
500	32%
300	20%
0	0%
0	0%
0	0%

Classes d'exposition - Ln Période nocturne

Population exposée	Bruit routier		Bruit aérien		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	1000	73%	1400	100%	1400	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	400	25%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Bruit Global	
Nb	%
1000	73%
400	25%
0	0%
0	0%
0	0%
0	0%
0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **Bressey-sur-Tille**

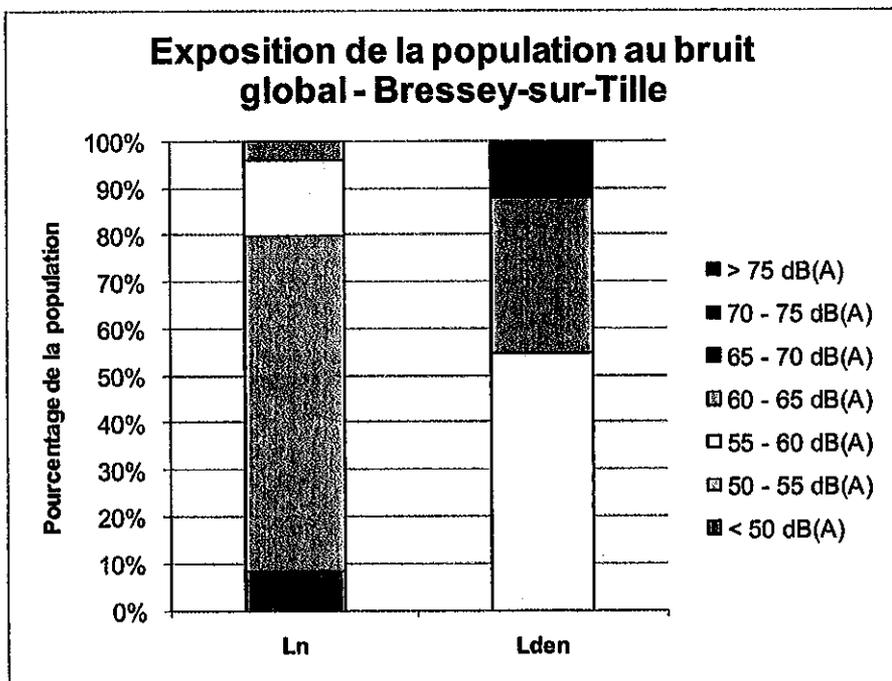
Population : **600**

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit des avions		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	0	0%	600	100%	600	97%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	300	55%	0	0%	300	55%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	200	33%	0	0%	200	33%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	100	11%	0	0%	100	11%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	1%	0	0%	0	1%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit des avions		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	100	8%	600	100%	600	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	400	71%	0	0%	400	71%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	16%	0	0%	100	16%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	4%	0	0%	0	4%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Bretenière

Population : 800

Classes d'exposition - Lden

Période 24h

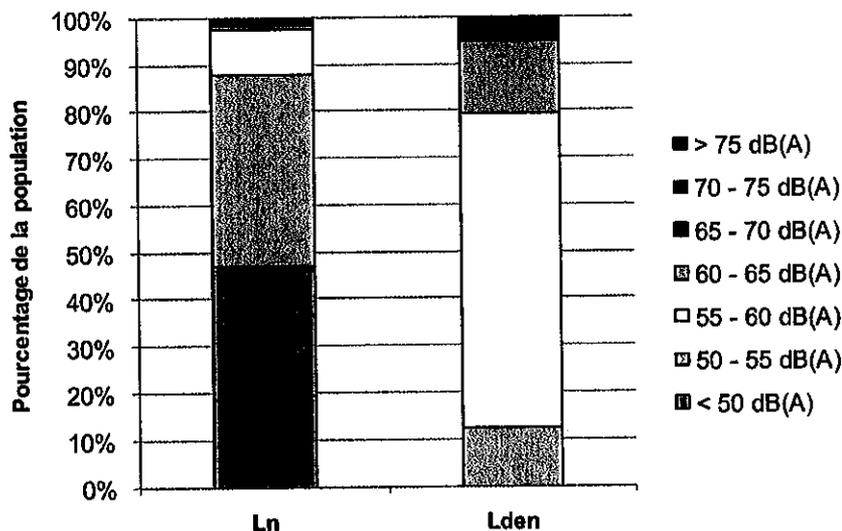
Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	0	1%	600	76%	800	98%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	100	19%	100	14%	0	1%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	68%	0	1%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	9%	100	6%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	3%	0	1%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	1%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	500	58%	700	90%	800	99%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	300	39%	0	3%	0	1%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	4%	0	5%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	1%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	1%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Exposition de la population au bruit global - Bretenière



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

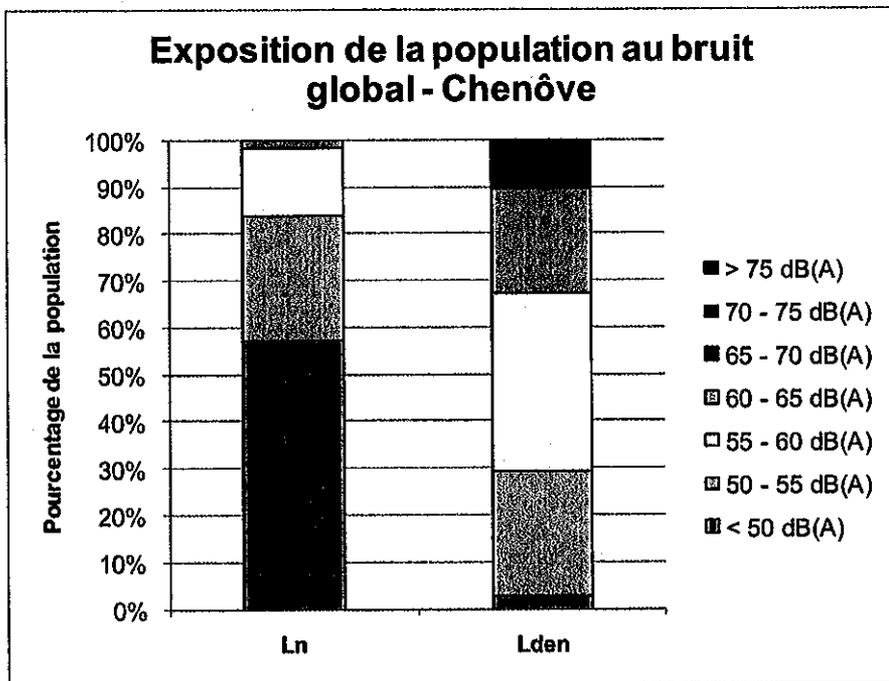
Commune : **Chenôve**
 Population : **16300**

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 60 dB(A)	400	3%	14800	91%	16300	100%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	4400	27%	500	3%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	6300	39%	600	4%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	3500	21%	300	2%	0	0%
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	1500	9%	0	0%	0	0%
Entre 80 dB(A) et 85 dB(A)	100	0%	0	0%	0	0%
Plus de 85 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 60 dB(A)	9600	59%	15400	94%	16300	100%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	4400	27%	700	4%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	2200	14%	200	1%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	100	1%	0	0%	0	0%
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 80 dB(A) et 85 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Plus de 85 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **Chevigny-Saint-Sauveur**

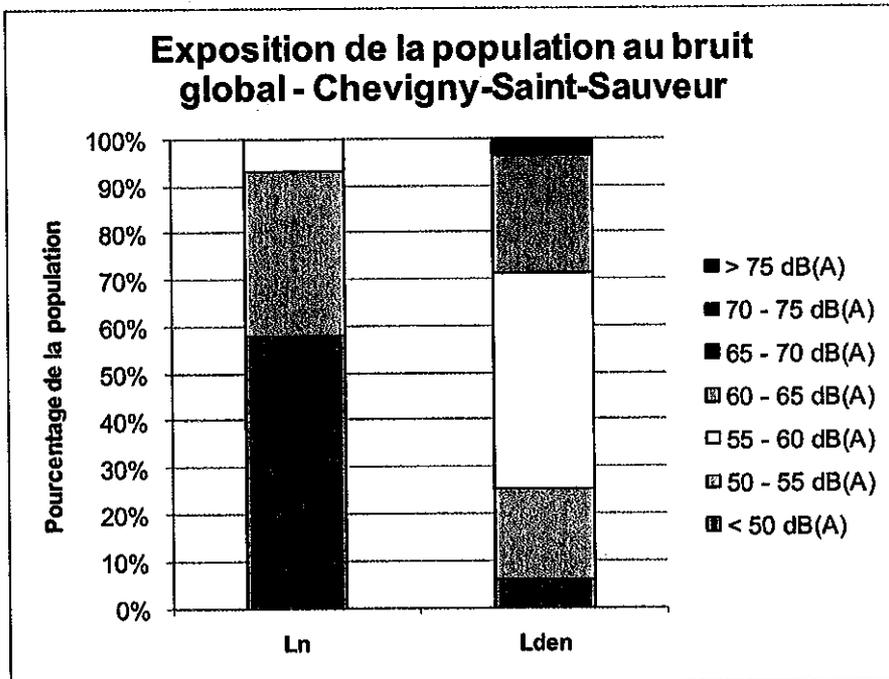
Population : **10100**

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit aéroportuaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 60 dB(A)	600	6%	10100	100%	9300	92%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2100	21%	0	0%	600	6%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	4600	46%	0	0%	200	2%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	2400	24%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	400	4%	0	0%	0	0%
	0	0%	0	0%	0	0%
	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit aéroportuaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 60 dB(A)	6100	60%	10100	100%	10000	99%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	3400	33%	0	0%	100	1%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	700	7%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
	0	0%	0	0%	0	0%
	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Crimolois

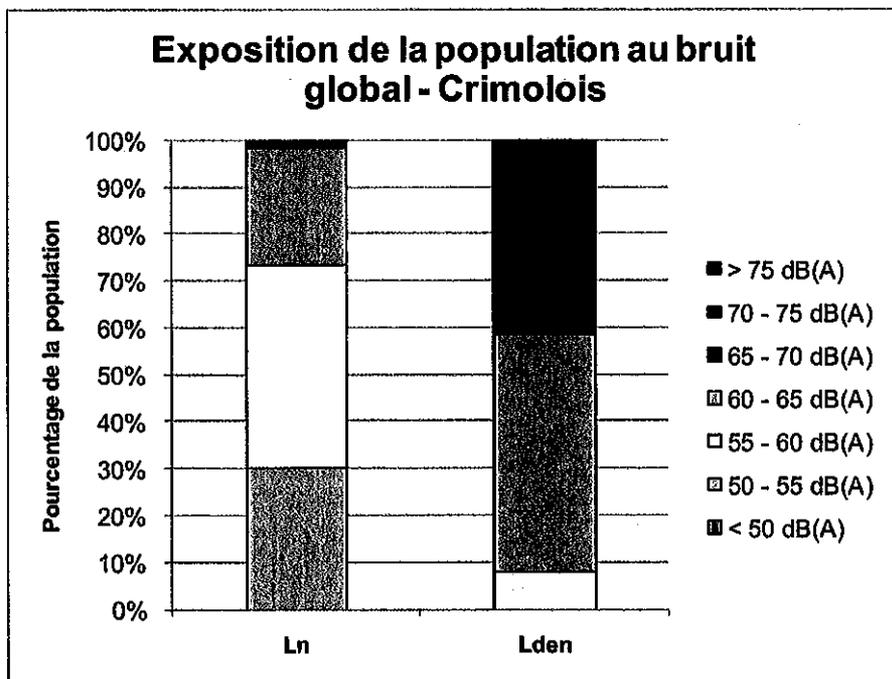
Population : 500

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit des avions		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 50 dB(A)	0	0%	0	0%	500	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0%	100	18%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	26%	200	43%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	300	50%	100	27%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	100	16%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit des avions		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 50 dB(A)	0	0%	100	24%	500	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	300	62%	200	45%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	25%	100	23%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	11%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Daix

Population : 1500

Classes d'exposition - Lden

Période 24h

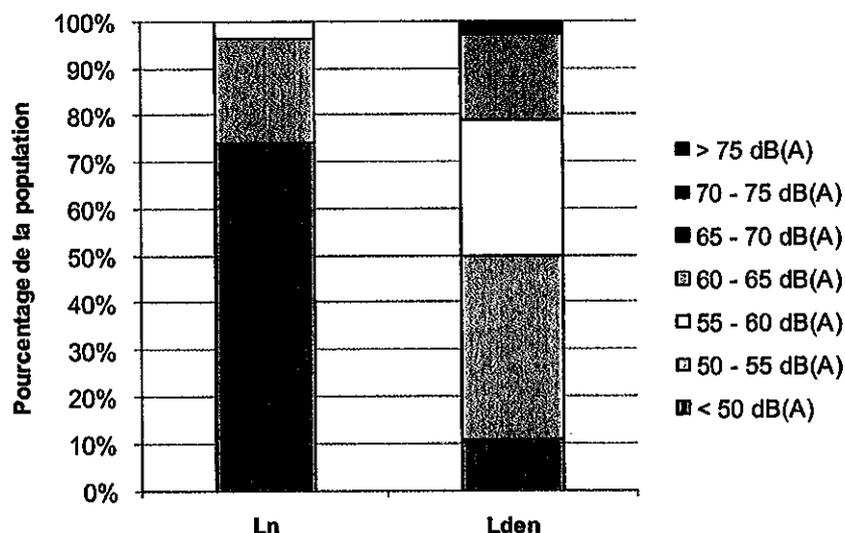
Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
À moins de 50 dB(A)	200	11%	1500	100%	1500	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	600	39%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	400	29%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	300	18%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
À plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
À moins de 50 dB(A)	1100	74%	1500	100%	1500	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	300	22%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	4%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
À plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Exposition de la population au bruit global - Daix



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **Dijon**
 Population : **150300**

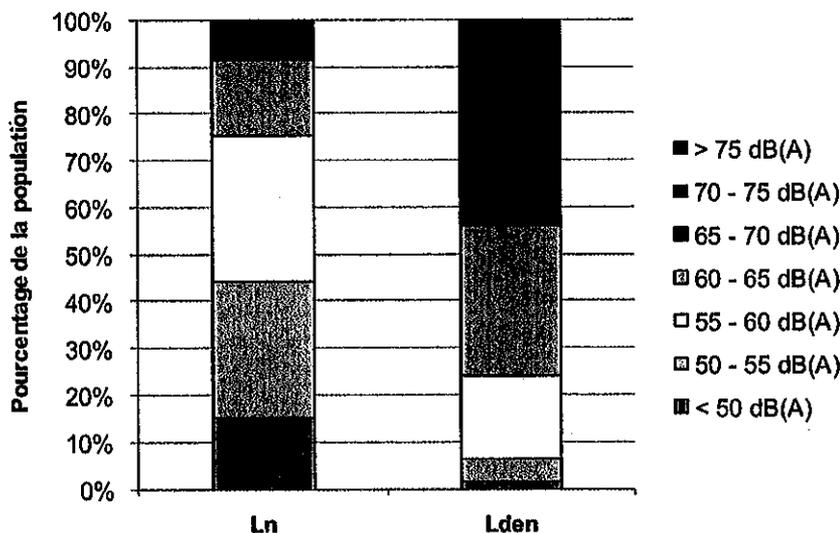
Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	3000	2%	83800	56%	150000	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	10800	7%	20500	14%	200	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	34300	23%	17700	12%	100	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	47000	31%	13100	9%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	37800	25%	7400	5%	100	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	14600	10%	3900	3%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	2700	2%	3800	3%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	37000	25%	108300	72%	150300	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	46300	31%	15600	10%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	41900	28%	14400	10%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	19200	13%	6100	4%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	5800	4%	3100	2%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	2200	1%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	700	0%	0	0%

Exposition de la population au bruit global - Dijon



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **Féney**

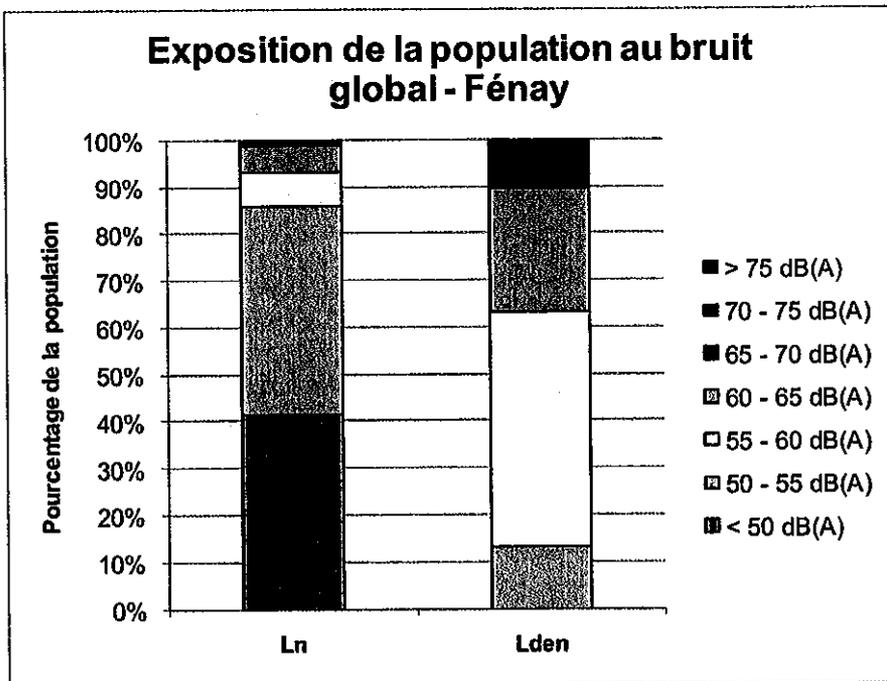
Population : **1300**

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit des avions		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 50 dB(A)	0	0%	1300	99%	1300	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	200	13%	0	1%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	700	50%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	300	26%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	100	6%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	100	5%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit des avions		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 50 dB(A)	500	42%	1300	100%	1300	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	600	44%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	8%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	5%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	1%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Fontaine-lès-Dijon

Population : 8900

Classes d'exposition - Lden

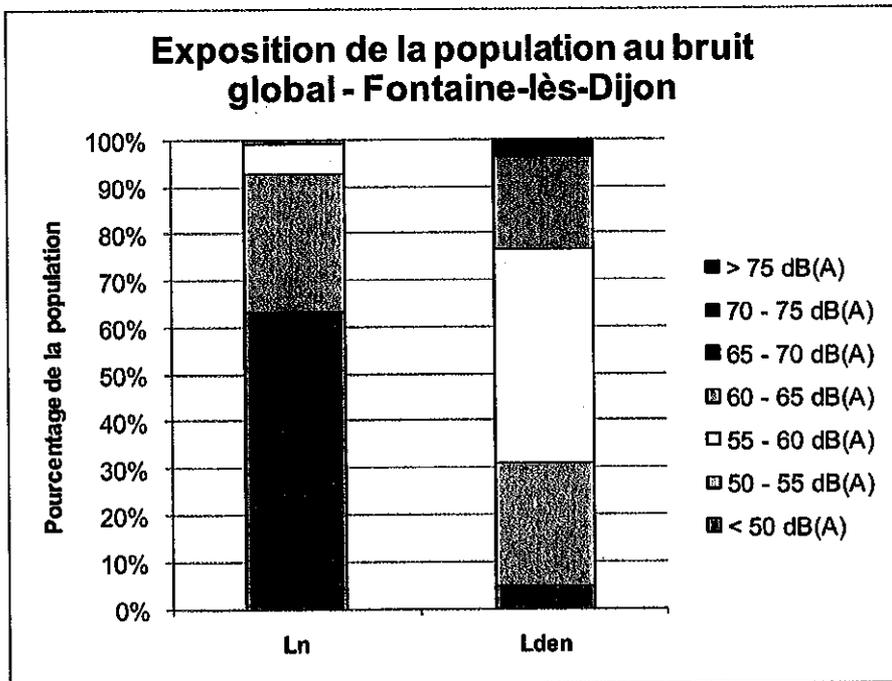
Période 24h

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
À moins de 50 dB(A)	400	5%	8900	100%	8900	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2300	26%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	4100	46%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1700	20%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	300	3%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
À plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
À moins de 50 dB(A)	5600	63%	8900	100%	8900	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2600	29%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	600	7%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	1%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
À plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Hauteville-lès-Dijon

Population : 1000

Classes d'exposition - Lden

Période 24h

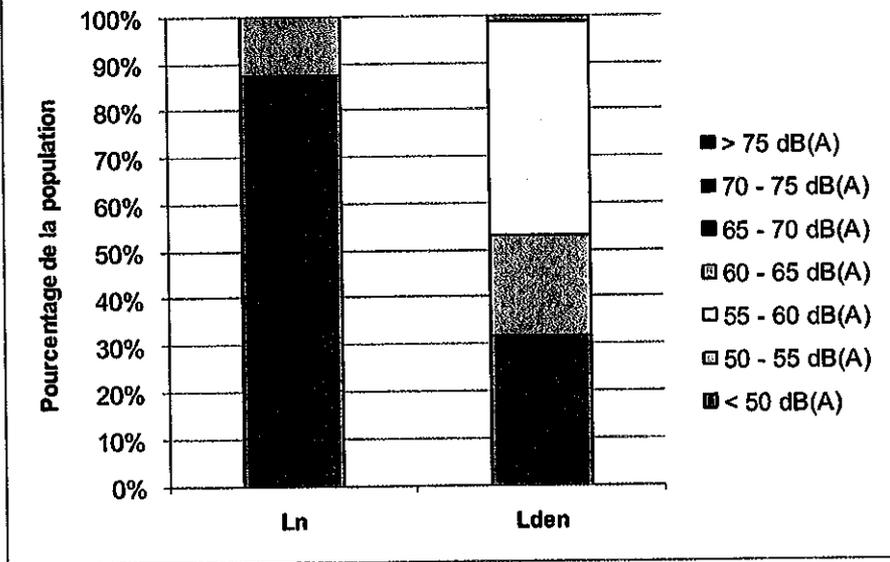
Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	300	32%	1000	100%	1000	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	200	21%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	45%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	1%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	900	87%	1000	100%	1000	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	100	13%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Exposition de la population au bruit global - Hauteville-lès-Dijon



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Longvic

Population : 9000

Classes d'exposition - Lden

Période 24h

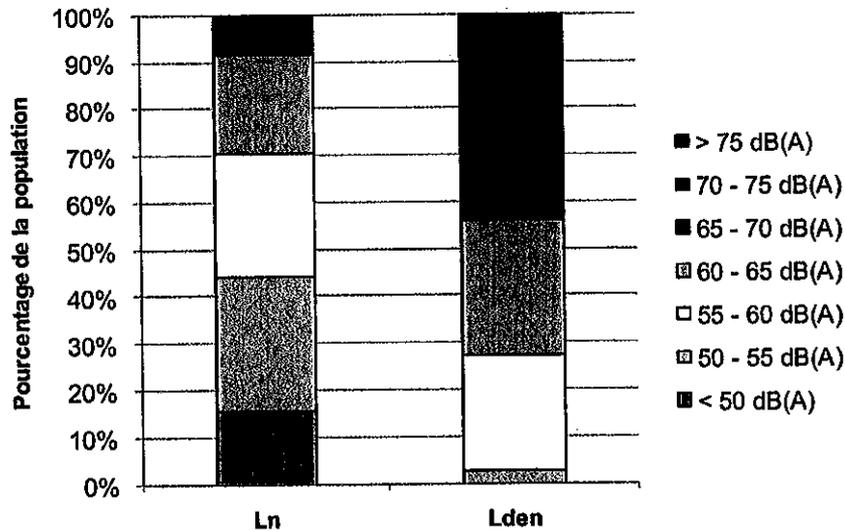
Population exposée	Bruit routier		Bruit des activités		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 60 dB(A)	0	0%	1500	17%	8900	99%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1100	12%	1900	21%	100	1%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	3100	35%	1600	18%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	3500	39%	1500	17%	0	0%
Plus de 75 dB(A)	1000	11%	1500	17%	0	0%
	200	2%	600	6%	0	0%
	0	0%	300	4%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Population exposée	Bruit routier		Bruit des activités		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	3300	37%	3900	44%	9000	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	4000	44%	1300	15%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1500	17%	1700	19%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	200	2%	1400	16%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	400	4%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	200	3%	0	0%
Plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Exposition de la population au bruit global - Longvic



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **Magny-sur-Tille**

Population : **700**

Classes d'exposition - Lden

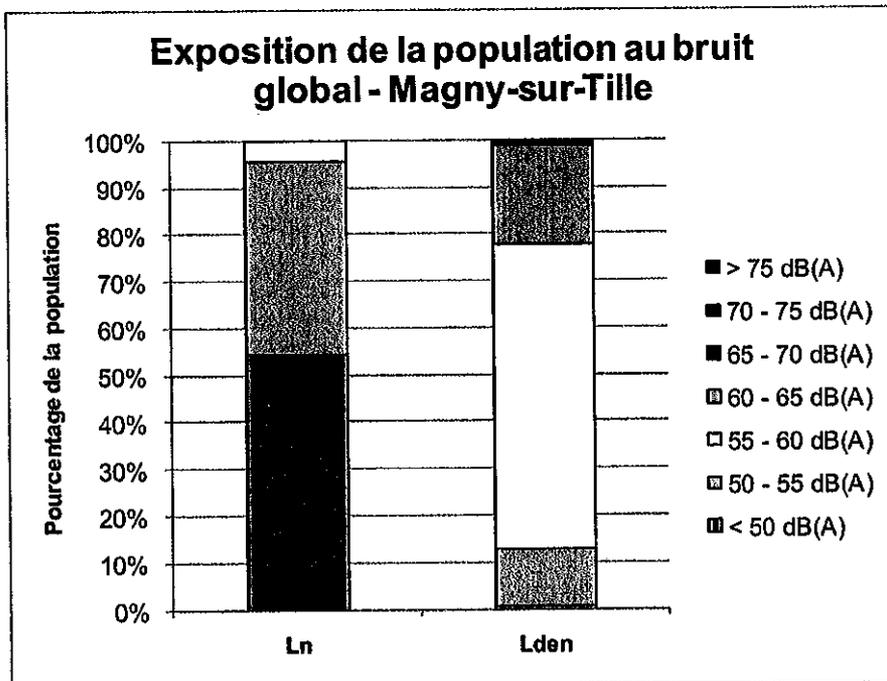
Période 24h

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	0	0%	700	100%	700	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	100	12%	0	1%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	65%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	21%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	1%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	400	54%	700	100%	700	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	300	41%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	4%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

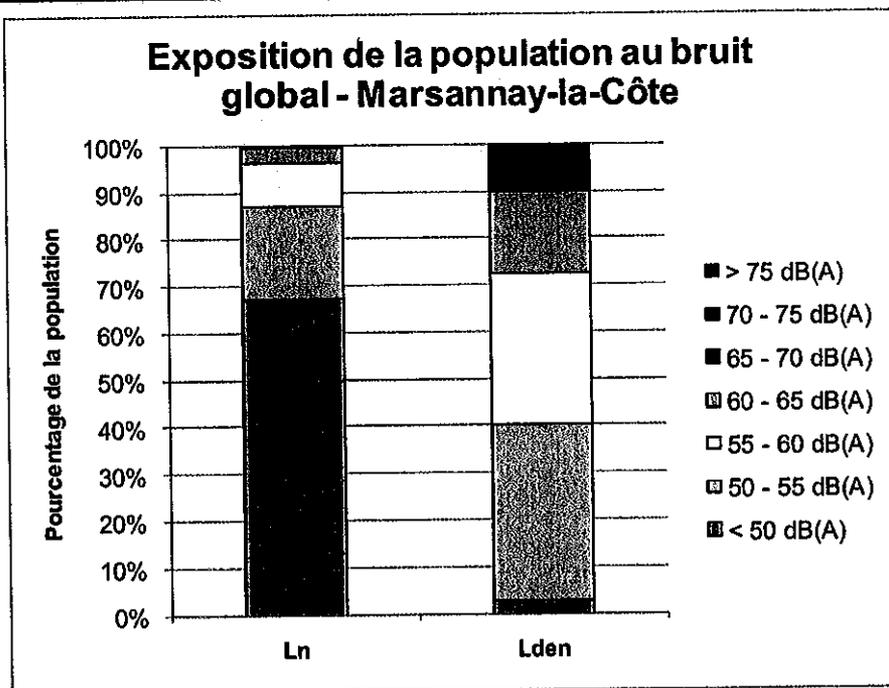
Commune : Marsannay-la-Côte
Population : 5200

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit aéroportuaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	100	3%	5200	99%	5200	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2000	38%	0	1%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1700	32%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	900	17%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	400	8%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	100	3%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit aéroportuaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 50 dB(A)	3500	67%	5200	100%	5200	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1000	20%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	9%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	200	3%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

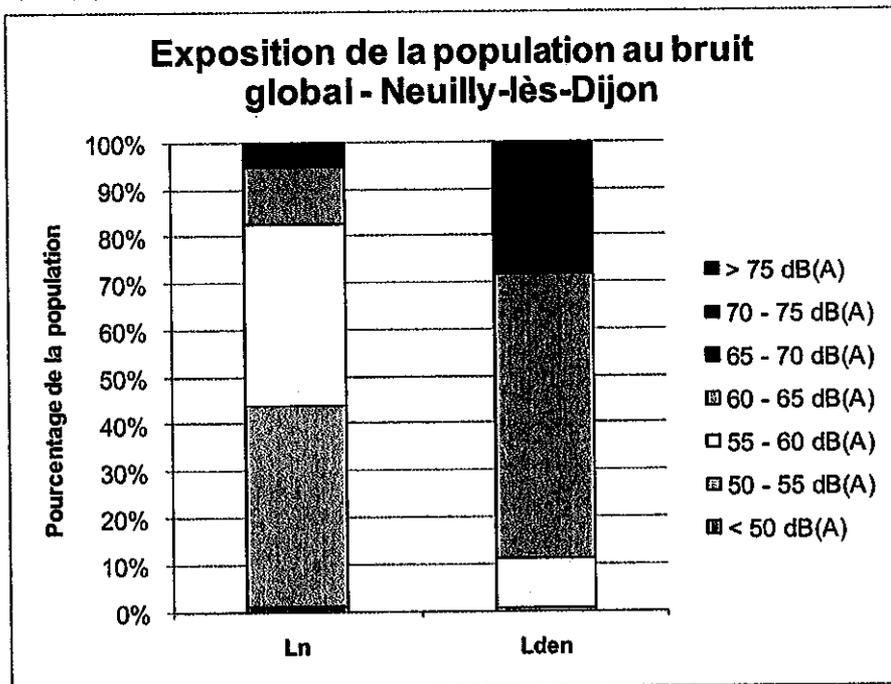
Commune : **Neuilly-lès-Dijon**
 Population : **2100**

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit des activités		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée					2100	100%
A moins de 50 dB(A)	0	0%	0	1%	0	0%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	1%	300	17%	0	1%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	800	37%	1200	57%	200	11%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1100	51%	300	12%	1300	60%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	200	10%	200	7%	400	21%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	2%	100	3%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	100	4%	100	5%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit des activités		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée					2100	100%
A moins de 50 dB(A)	100	4%	700	33%	0	1%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1400	67%	900	44%	900	43%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	600	28%	200	12%	800	39%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	1%	100	6%	200	12%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	100	3%	100	3%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	2%	0	2%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Ouges

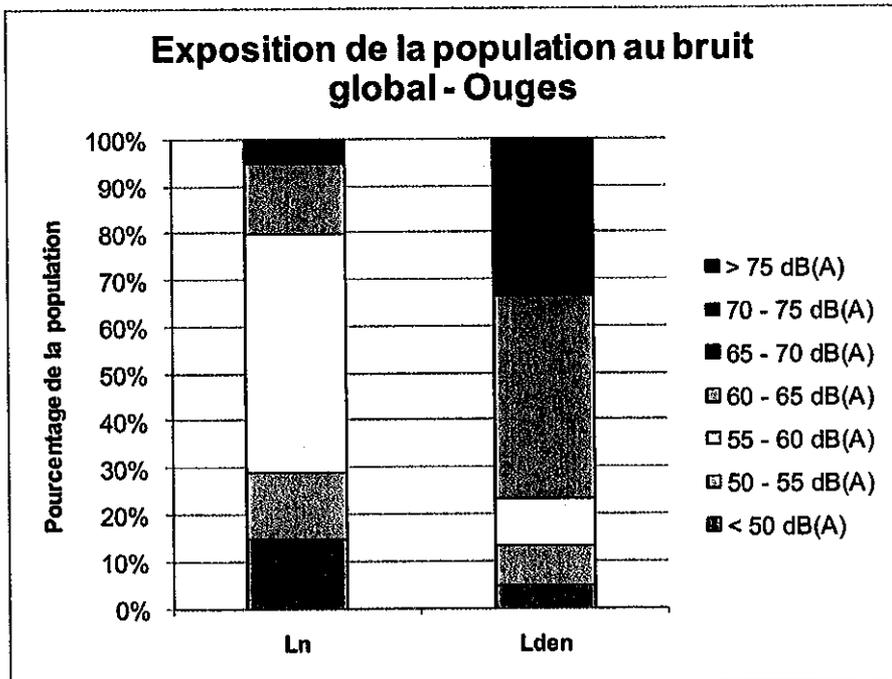
Population : 1000

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit (trafic aéroport)		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 50 dB(A)	100	5%	100	14%	1000	99%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	100	14%	0	4%	0	8%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	46%	200	22%	0	10%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	300	32%	400	41%	0	43%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	2%	100	13%	0	27%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	1%	0	3%	0	5%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	2%	0	2%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit (trafic aéroport)		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 50 dB(A)	400	45%	200	19%	1000	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	400	44%	300	31%	0	14%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	9%	300	35%	0	51%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	1%	100	11%	0	15%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	3%	0	4%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	1%	0	1%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	1%	0	1%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

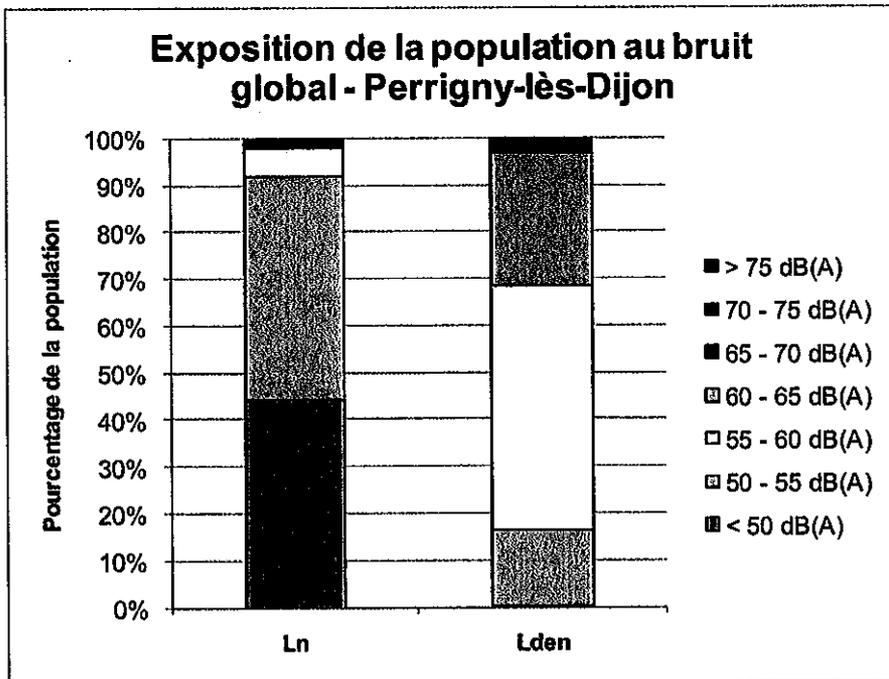
Commune : Perrigny-lès-Dijon
 Population : 1600

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 50 dB(A)	0	2%	800	47%	1600	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	700	41%	400	23%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	700	41%	400	22%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	200	15%	100	6%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	1%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	1%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	1%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 50 dB(A)	1300	78%	1200	74%	1600	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	300	20%	300	21%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	2%	100	3%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	1%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	1%	0	1%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **Plombières-lès-Dijon**

Population : **2400**

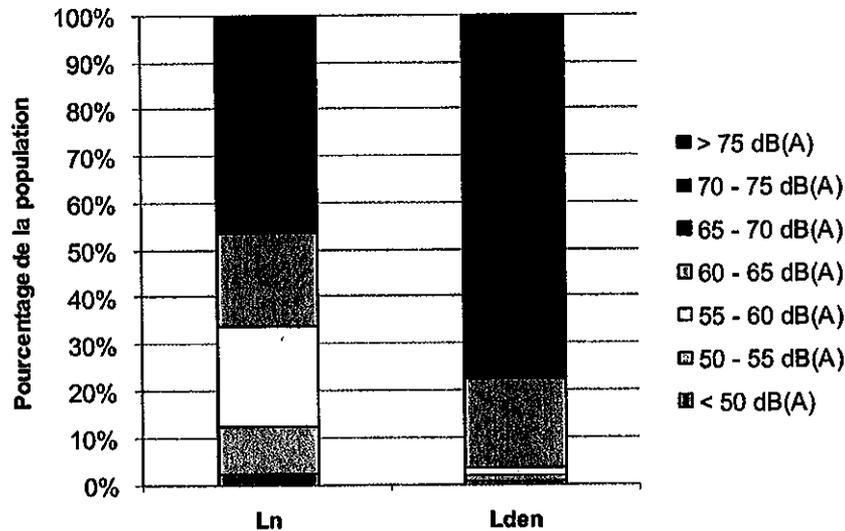
Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit Global		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
A moins de 50 dB(A)	100	3%	0	2%	2400	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	200	10%	0	0%	0	1%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	700	29%	300	14%	0	2%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1100	48%	400	17%	0	19%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	200	10%	400	17%	0	26%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	1%	500	22%	0	23%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	600	27%	0	28%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit Global		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
A moins de 50 dB(A)	700	30%	100	3%	2400	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1300	53%	400	16%	0	10%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	400	15%	400	18%	0	22%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	400	18%	0	20%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	500	21%	0	21%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	400	18%	0	19%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	200	7%	0	17%

Exposition de la population au bruit global - Plombières-lès-Dijon



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **Quetigny**

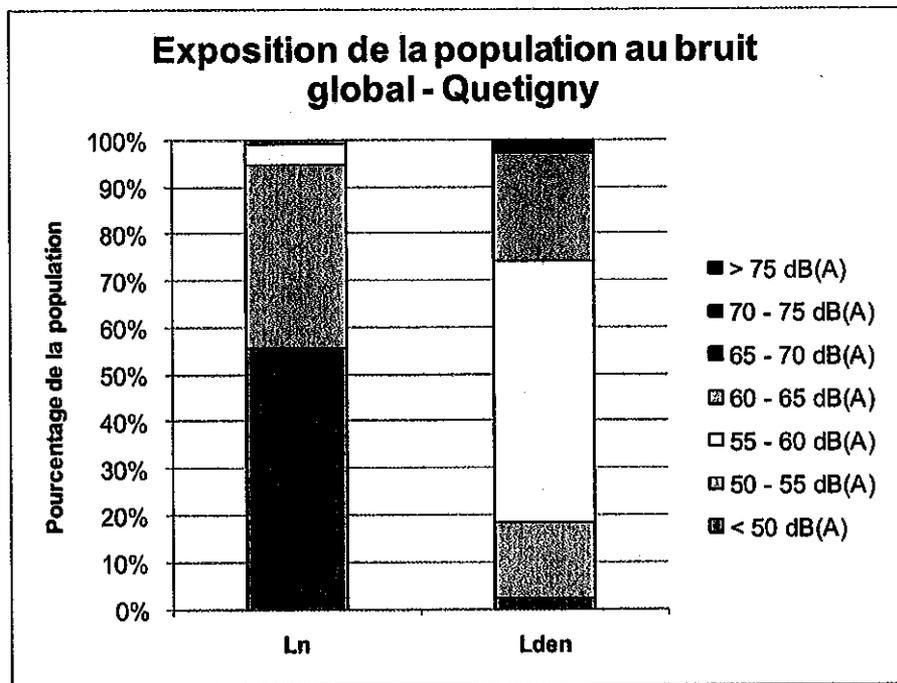
Population : **9400**

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit d'ensemble		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
A moins de 50 dB(A)	200	2%	9400	100%	9400	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1500	16%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	5200	56%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2200	23%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	200	3%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit d'ensemble		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
A moins de 50 dB(A)	5200	56%	9400	100%	9400	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	3700	39%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	400	5%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	1%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **Saint-Apollinaire**

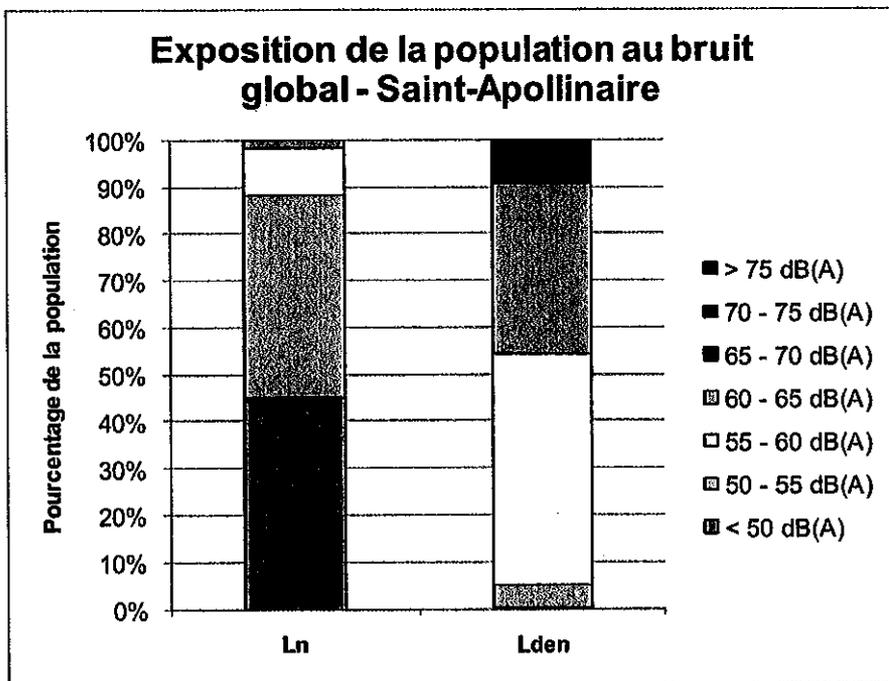
Population : **5000**

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit Global		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 50 dB(A)	0	0%	5000	100%	5000	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	200	5%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	2500	49%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1800	36%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	400	8%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	100	1%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit Global		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
Moins de 50 dB(A)	2300	45%	5000	100%	5000	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2200	43%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	10%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	2%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **Sennecey-lès-Dijon**

Population : **2200**

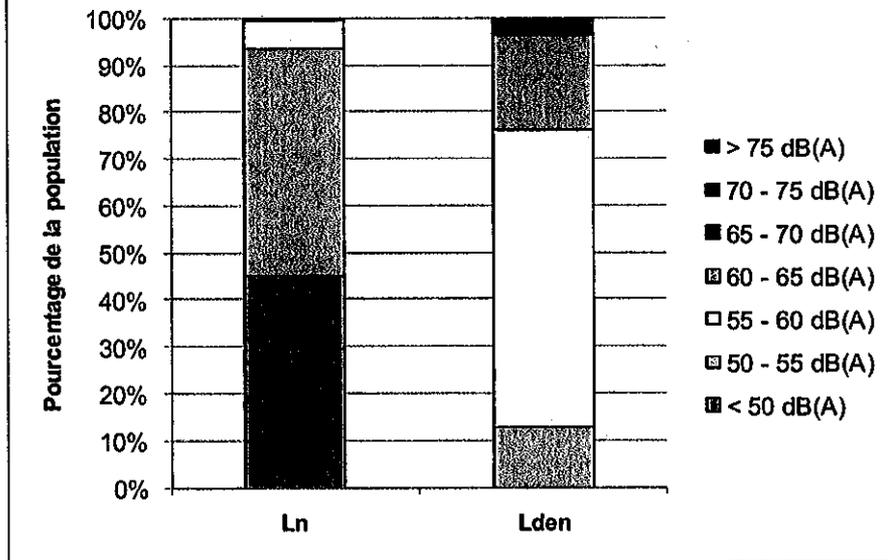
Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit des activités		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
A moins de 50 dB(A)	0	0%	1600	75%	2200	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	400	17%	500	21%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1400	63%	100	4%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	400	17%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	100	3%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit des activités		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
A moins de 50 dB(A)	1200	53%	2100	97%	2200	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	900	43%	100	3%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	4%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Exposition de la population au bruit global - Sennecey-lès-Dijon



SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Talant

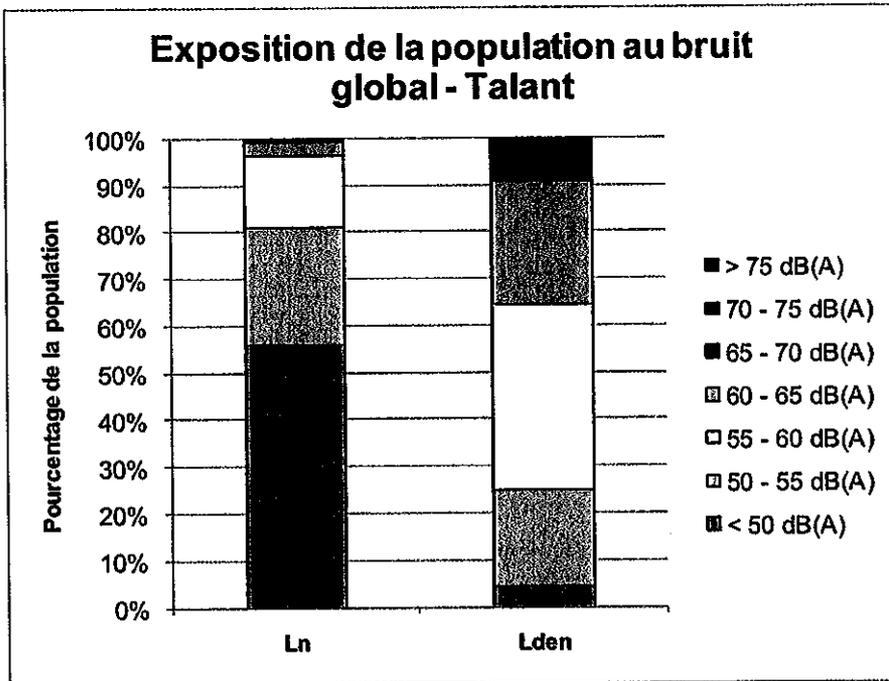
Population : 12200

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit des activités		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
A moins de 50 dB(A)	700	6%	8800	72%	12200	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	3400	28%	1000	8%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	5300	43%	500	4%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2600	21%	1500	13%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	200	1%	200	2%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	100	1%	100	1%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit des activités		Bruit Global	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée						
A moins de 50 dB(A)	8100	67%	10000	82%	12200	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	3600	30%	600	5%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	300	3%	1300	11%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	1%	200	2%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	100	1%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%



Annexe 2. EXPOSITION DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Grand-Dijon

Etablissements sensibles : 262

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	5	1	6	147	27	174	223	38	261
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	6	4	10	25	2	27	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	49	9	58	8	1	9	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	84	11	95	15	3	18	1	0	1
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	52	9	61	17	3	20	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	19	3	22	4	0	4	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	9	1	10	8	2	10	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	41	11	52	175	29	204	223	38	261
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	81	12	93	7	1	8	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	62	9	71	17	3	20	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	24	4	28	13	3	16	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	16	1	17	5	0	5	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	1	1	6	1	7	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	1	1	2	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Ahuy
Etablissements sensibles : 2

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	0	0	0	2	0	2	2	0	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	2
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	2	0	2	2	0	2	2	0	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Bressy-sur-Tille
Etablissements sensibles : 1

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Bretenière
 Etablissements sensibles : 1

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Chenôve
 Etablissements sensibles : 12

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	0	1	1	10	1	11	11	1	12
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	1	0	1	0	0	1
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	6	0	6	0	0	0	0	0	6
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	1
A plus de 75 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	3
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	6	1	7	11	1	12	11	1	12
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	2
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	3
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Chevigny-Saint-Sauveur
Etablissements sensibles : 7

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
At moins de 50 dB(A)	0	0	0	7	0	7	7	0	7
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	4	0	4	0	0	0	0	0	4
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	3
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
At moins de 50 dB(A)	2	0	2	7	0	7	7	0	7
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	4	0	4	0	0	0	0	0	4
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Crimolois
Etablissements sensibles : 1

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
At moins de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
At moins de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1	0	1	1	0	1	0	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Daix
Etablissements sensibles : 1

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé									
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé									
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Dijon
Etablissements sensibles : 169

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé									
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	83	22	105	137	32	169
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	2	2	19	2	21	0	0	21
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	18	7	25	5	1	6	0	0	31
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	51	10	61	12	2	14	0	0	75
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	40	9	49	10	3	13	0	0	62
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	19	3	22	2	0	2	0	0	24
A plus de 75 dB(A)	9	1	10	6	2	8	0	0	18

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé									
Moins de 50 dB(A)	10	7	17	104	24	128	137	32	169
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	42	10	52	5	1	6	0	0	58
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	45	9	54	14	2	16	0	0	70
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	24	4	28	6	3	9	0	0	37
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	16	1	17	3	0	3	0	0	20
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	1	1	4	1	5	0	0	6
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	1	1	2	0	0	4

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Féney
Etablissements sensibles : 3

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	3	0	3	3	0	3
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	3
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	3	0	3	3	0	3
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	3
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Fontaine-lès-Dijon
Etablissements sensibles : 5

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	3	2	5	3	2	5
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	1	1	0	0	0	0	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	1	2	0	0	0	0	0	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	2
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	1	1	2	3	2	5	3	2	5
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	1	3	0	0	0	0	0	3
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Hauteville-lès-Dijon

Etablissements sensibles : 3

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
At moins de 50 dB(A)	2	0	2	3	0	3	3	0	3
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
At moins de 50 dB(A)	3	0	3	3	0	3	3	0	3
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Longvic

Etablissements sensibles : 12

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
At moins de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	10	1	11
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	2	0	2	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	5	1	6	1	1	2	1	0	1
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	3	0	3	5	0	5	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	2	0	2	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
At moins de 50 dB(A)	0	0	0	2	0	2	10	1	11
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	7	1	8	0	0	0	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	4	0	4	1	1	2	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	5	0	5	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	2	0	2	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Magny-sur-Tille

Etablissements sensibles : 6

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	3	0	3	6	0	6	6	0	6
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	5	0	5	6	0	6	6	0	6
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Marsannay-la-Côte

Etablissements sensibles : 4

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	0	0	0	4	0	4	4	0	4
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 60 dB(A)	2	0	2	4	0	4	4	0	4
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Neully-lès-Dijon
Etablissements sensibles : 2

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	2	0	2	1	0	1	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	2	0	2	2	0	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Ouges
Etablissements sensibles : 2

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2	0	2	1	0	1	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Perrigny-lès-Dijon

Etablissements sensibles : 1

Classes d'exposition - Lden

Période 24h

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroport			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Autres de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroport			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Autres de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Plombières-lès-Dijon

Etablissements sensibles : 3

Classes d'exposition - Lden

Période 24h

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroport			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Autres de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	1	0	1	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	2	0	2	1	0	1	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroport			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Autres de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	2	0	2	1	0	1	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Quetigny
Etablissements sensibles : 14

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Amplitude de 60 dB(A)	0	0	0	13	1	14	13	1	14
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	4	1	5	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	4	0	4	0	0	0	0	0	0
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Entre 80 dB(A) et 85 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 85 dB(A) et 90 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amplitude de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Amplitude de 60 dB(A)	5	1	6	13	1	14	13	1	14
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	5	0	5	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 80 dB(A) et 85 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 85 dB(A) et 90 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amplitude de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Saint-Apollinaire
Etablissements sensibles : 3

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Amplitude de 60 dB(A)	0	0	0	3	0	3	3	0	3
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 80 dB(A) et 85 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 85 dB(A) et 90 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amplitude de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Amplitude de 60 dB(A)	0	0	0	3	0	3	3	0	3
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 75 dB(A) et 80 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 80 dB(A) et 85 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 85 dB(A) et 90 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amplitude de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Sannecy-lès-Dijon
Etablissements sensibles : 2

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	2	0	2	2	0	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	2	0	2	2	0	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Talant
Etablissements sensibles : 8

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	0	0	0	5	1	6	7	1	8
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	1	3	1	0	1	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	2	0	2	1	0	1	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit aéroportuaire			Bruit Global		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Moins de 50 dB(A)	4	1	5	6	1	7	7	1	8
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	3	0	3	1	0	1	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe 3. DEPASSEMENT DES VALEURS LIMITEES

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Grand-Dijon
 Population : 243600
 Etablissements sensibles : 262

	Bruit routier	Industrie/Commerce	Aérien
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	32100	6500	0
Nb d'établissements d'enseignement	49	10	0
Nb d'établissements de santé	8	2	0

	62	65	60
Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	15600	8000	0
Nb d'établissements d'enseignement	26	12	0
Nb d'établissements de santé	3	2	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Ahuy
 Population : 1400
 Etablissements sensibles : 2

Lden Valeurs limites en dB(A)	Bruit routier		
	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln Valeurs limites en dB(A)	Bruit routier		
	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Bresse-sur-Tille
 Population : 600
 Etablissements sensibles : 1

Lden Valeurs limites en dB(A)	Bruit routier		
	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln Valeurs limites en dB(A)	Bruit routier		
	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : Bretenière
 Population : 800
 Etablissements sensibles : 1

	Bruit routier	Matériel agricole	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : Chenôve
 Population : 16300
 Etablissements sensibles : 12

	Bruit routier	Matériel agricole	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	200	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : **Chevigny-Saint-Sauveur**
 Population : **10100**
 Etablissements sensibles : **7**

	Bruit routier		Bruit aéroportuaire	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	
Nb d'habitants	0	0	0	
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	
Nb d'établissements de santé	0	0	0	
Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	
Nb d'habitants	0	0	0	
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	
Nb d'établissements de santé	0	0	0	

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : **Crimolois**
 Population : **500**
 Etablissements sensibles : **1**

	Bruit routier		Bruit aéroportuaire	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	
Nb d'habitants	100	0	0	
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	
Nb d'établissements de santé	0	0	0	
Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	
Nb d'habitants	0	0	0	
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	
Nb d'établissements de santé	0	0	0	

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Daix
 Population : 1500
 Etablissements sensibles : 1

	Bruit routier	Bruit aéroportuaire	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Lni Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Dijon
 Population : 150300
 Etablissements sensibles : 169

	Bruit routier	Bruit aéroportuaire	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	30500	4900	0
Nb d'établissements d'enseignement	48	7	0
Nb d'établissements de santé	8	2	0

Lni Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	15100	5900	0
Nb d'établissements d'enseignement	26	8	0
Nb d'établissements de santé	3	2	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Féney
 Population : 1300
 Etablissements sensibles : 3

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	100	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	100	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Fontaine-lès-Dijon
 Population : 8900
 Etablissements sensibles : 5

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	100	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : Hauteville-lès-Dijon
 Population : 1000
 Etablissements sensibles : 3

	Bruit routier	Bruit aéroportuaire	
Lien Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0
Lien Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : Longvic
 Population : 9000
 Etablissements sensibles : 12

	Bruit routier	Bruit aéroportuaire	
Lien Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	300	500	0
Nb d'établissements d'enseignement	1	2	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0
Lien Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	100	600	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	3	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : **Magny-sur-Tille**
 Population : **700**
 Etablissements sensibles : **6**

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0
Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : **Marsannay-la-Côte**
 Population : **5200**
 Etablissements sensibles : **4**

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	300	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0
Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	100	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Neully-lès-Dijon
 Population : 2100
 Etablissements sensibles : 2

Lien	Bruit routier		
	68	73	71
Nb d'habitants	0	100	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Lien	Bruit ferroviaire		
	62	65	60
Nb d'habitants	0	100	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Ouges
 Population : 1000
 Etablissements sensibles : 2

Lien	Bruit routier		
	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Lien	Bruit ferroviaire		
	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : Perrigny-lès-Dijon
 Population : 1600
 Etablissements sensibles : 1

	Bruit routier		
	Niveau de bruit		
Lien Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

	Bruit aéroportuaire		
Lien Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : Plombières-lès-Dijon
 Population : 2400
 Etablissements sensibles : 3

	Bruit routier		
	Niveau de bruit		
Lien Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	100	900	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	1	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

	Bruit aéroportuaire		
Lien Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	1100	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	1	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : **Quetigny**
 Population : **9400**
 Etablissements sensibles : **14**

	Bruit routier		Bruit aéroportuaire	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	
Nb d'habitants	100	0	0	
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	
Nb d'établissements de santé	0	0	0	
Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	
Nb d'habitants	0	0	0	
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	
Nb d'établissements de santé	0	0	0	

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : **Saint-Apollinaire**
 Population : **5000**
 Etablissements sensibles : **3**

	Bruit routier		Bruit aéroportuaire	
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	
Nb d'habitants	100	0	0	
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	
Nb d'établissements de santé	0	0	0	
Ln Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	
Nb d'habitants	0	0	0	
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	
Nb d'établissements de santé	0	0	0	

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : **Sennecey-lès-Dijon**
 Population : **2200**
 Etablissements sensibles : **2**

	Bruit routier		
	68	73	71
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0
Lp Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : **Talant**
 Population : **12200**
 Etablissements sensibles : **8**

	Bruit routier		
	68	73	71
Lden Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	100	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0
Lp Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	100	100	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0